

Journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. Membre du Comité National de la Musique.

Directeur-Gérant: M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F
1er oct. au 30 sept. LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél. 878.39.42

DIX NUMÉROS PAR AN: Octobre — Novembre
Décembre — Janvier — Février — Mars — Avril
Mai — Juin — Juillet — Août — Septembre.

N° 215 ORGANE MENSUEL DES 44 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS AOUT-SEPTEMBRE 1968

Croquis de musiciens

Vivre, ne serait-ce que quelques instants au sein de la famille Bach? Être au côté de Berlioz hantant les Ministères afin de faire exécuter sa symphonie funèbre et triomphale? Voir le Titan... des musiciens. Beethoven tendre son carnet de conversation? Partager un peu de la vie de ces grands hommes que nous admirons, quel rêve...

Le temps emporte tout et quelques reflets pâlis nous parviennent lettres, anecdotes... C'est ce vol de l'intimité que nous voudrions soulever, retrouvant un peu de leurs préoccupations quotidiennes.

Dans la «Chronique des Pasquier», Georges Duhamel fait dire à Laurent, frère de Cécile la musicienne :

«Ma pauvre amie, l'humanité est différente de ce que vous imaginez. Beethoven, le modèle des hommes? Mais non, lisez les textes, le grand Beethoven était tout le contraire d'un homme généreux, Bach, votre «Saint Patron» était un bon gros, sans intérêt... Wagner une sale bête.»

Exagération peut-être! Certes, mais n'avons nous pas trop l'habitude de faire évoluer nos compositeurs dans une atmosphère éthérée, hors des contingences humaines?

Désacralisés, ne grandissent-ils pas à nos yeux, car ils furent comme nous de chair et de sang.

Quelques traits définiront mieux les «Grands» de la Musique qu'une longue biographie ou qu'une étude de caractère.

Roland de Lassus (1532-1594). Lettre du 28 mars 1575 à son maître le Duc de Bavière :

«...en tous temps, estans toujours jaloux, sain, gaillard, point pagillard, jeune, beau, non pas veau, bien en ordre, sans faire désordre, content sans argent, chantant, dansant, oiant musique, bien magnifique, en louant Dieu, en chascun lieu, ô quel plaisir, sans déplaisir, ô allégresse, plein de liesse, ô bien heureux, bien plantureux, tout plein d'odeur, garni de fleur, ô grand douceur, le grand faneur que le sauveur, donne à tout cœur, qui pour lui meurt.»

Quel type parfait de courtisan flatteur se devine dans ces lignes de Lully :

«Votre Majesté ne s'est pas trouvée en état de les entendre, et Elle n'en a voulu prendre plaisir que celui de les faire servir au divertissement de ses Peuples.»

J'avouray que les Jouhanges de tout Paris, ne me suffisent pas ; ce n'est qu'à Vous, Sire, que je veux consacrer toutes les productions de mon génie ; je ne puis aspirer à un moindre prix qu'à la gloire de votre majesté, je compte pour rien ; celle de tout le reste du Monde !

Permettez, Sire, que dans l'impatience où je suis de vous offrir cet Opéra, je vous le présente sur le papier en attendant qu'il me soit permis de vous le faire voir sur le Théâtre et souffrez, que je me serve de cette occasion pour renouveler la protestation d'être toute ma vie, avec un zèle très ardent et un très profond respect,

Sire, de Votre Majesté, le très humble, très obéissant, et très fidèle serviteur et sujet.

LULLY.

Que d'esprit se dessine dans ces paroles ironiques où Couperin le Grand (1698-1773) raille certains confrères, l'ayant copieusement plagié :

«Je n'aurais jamais pensé que mes pièces fussent s'attirer l'immortalité ; mais depuis que quelques poètes fameux m'ont fait l'honneur de les parodier, ce choix de préférence pourrait bien dans les temps à venir, leur faire partager une réputation qu'elles ne devront originellement qu'aux charmantes paroles qu'elles auront inspirées. Aussi marqua-je d'avance à mes

associés bénévoles, dans ce nouveau livre, toute la reconnaissance que m'inspire une société aussi flatteuse, en leur fournissant dans ce troisième ouvrage un vaste champ pour exercer leur Minerve...»

Calomnié, Vivaldi (1675-1741), le fut! Marc Pincherle, nous conte comment le «Prêtre roux» faisait des infidélités à l'autel et la réponse qu'il en fit.

«Un jour qu'il disait la messe, il lui vint en tête un sujet de fugue. Il quitta sur-le-champ l'autel où il officiait et se rendit à la sacristie pour écrire son thème ; puis il revint finir sa messe. On le défera à l'Inquisition qui, heureusement le regarda comme un musicien, c'est-à-dire comme un fou, et se borna à lui défendre de dire la messe, dorénavant...» — «Depuis 25 ans, je n'ai pas dit la messe et je ne la dirai jamais plus, non de propos délibéré, mais parce que j'en suis empêché par un mal dont je souffre depuis mon enfance...» (sans doute une forme d'asthme).

Voici un portrait physique et moral de J.-Ph. Rameau (1683-1764), en quelques citations.

Maret : Rameau était d'une taille fort au-dessus du médiocre mais d'une maigreur effrayante. Tous les traits de son visage étaient grands et annonçaient la fermeté de son caractère.

Mercier : «Il n'avait point de ventre, il avait le menton aigu, des flûtes au lieu de jambes.»

Piron : «Je le voyais venir, à l'aide de ma lorgnette, ce n'était plus qu'un long tuyau d'orgue en l'absence du souffleur.»

Piron (encore) : «Toute son âme et tout son esprit étaient dans son clavecin. Quand il l'avait fermé

Pour le local de la CMF

MONTANT DES SOMMES DÉJÀ PARUES : 24.800,62 Fr.

M. Zannini, Directeur de la Lyre Bastiaise - Bastia (Corse) 20,00 Fr.

TOTAL GENERAL A CE JOUR : 24.820,62 Fr.

il ne restait plus personne au logis. Lorsqu'il se livrait à la composition, une sorte de feu intérieur le dévorait et son physique décelait les luttes qu'il contenait pour retenir et fixer l'inspiration... Un tel labeur exigeait le silence et l'isolement ; aussi, malheur à l'importun qui aurait forcé la porte de son cabinet de travail en des moments de fièvre créatrice.»

Chabanon : «Il jouait avec sincérité, avec plaisir, avec chaleur ceux qui méritaient ses louanges, eussent-ils même été ses ennemis.»

Son contemporain, Handel, (1685-1759) nous est connu par une description du voyageur anglais : Burney. «On l'appelait le grand ours. Il était gigantesque, large, corpulent, de grandes mains, de grands pieds, les bras et les cuisses énormes. Ses mains étaient si grasses qu'elles disparaissaient dans la chair et formaient des fossettes. Quand il jouait du clavecin, ses doigts étaient si recourbés et collés ensemble, qu'on ne pouvait remarquer aucun mouvement, et tout au plus, les doigts... Il avait une longue figure chevaline, devenue bovine avec l'âge et noyée dans la graisse... Il regardait bien en face, une lumière railleuse dans l'œil hardi, un pli moqueur au coin de la grande bouche fine... S'il avait possédé l'anglais aussi bien que Swift, ses bons mots eussent été aussi abondants et de même nature. Mais pour bien jouir de ce qu'il disait, il fallait presque savoir quatre langues : l'anglais, le français, l'italien et l'allemand, qu'il mêlait tout ensemble.»

(Suite page 3)

Hommage à René LE ROY

«Vous êtes tous des artistes, je vous admire et je vous souhaite, dans l'art que vous servez avec amour, la carrière que vous méritez...»

Ainsi, dans l'essentiel, s'exprimait René LE ROY, le 25 juin 1968, dans le salon où, quelques mois auparavant, Marcel Mule avait dit «au revoir» à ses élèves.

C'était pour la même raison que nous étions réunis en un déjeuner très amical, élèves et amis du grand flûtiste et du grand musicien que l'on appelle Maître avec déférence et affection car nous sommes en présence d'un artiste qui honore ce mot si galvaudé par une carrière étonnante et par le sens qu'il a toujours donné à son enseignement. En effet, René Le Roy ne s'est pas borné à faire savoir clairement ce qu'il connaissait parfaitement, il a voulu que ses élèves sentent son affectueuse sollicitude aussi bien dans l'accomplissement spirituel et souvent matériel de leur mission.

Si j'ai tenu à rendre compte du moment émouvant que fut ce repas d'adieu c'est que j'ai reçu l'enseignement d'un des maîtres de René Le Roy : Léopold Lalleurance qui fut, lui aussi, un exemple de générosité en faveur du prochain. Souvent il me parlait de son élève qu'il aimait beaucoup et qui avait déjà atteint, à cette époque, la célébrité.

Retracer la carrière d'un musicien de premier plan, qui a choisi l'instrument de Pan pour s'exprimer, demanderait un article beaucoup plus long. Je remercie bien sincèrement notre ami commun, notre cher Directeur, M. Albert Ehrmann, flûtiste de grand talent lui aussi, musicien parfait, dont

(Suite page 3)

59^e CONGRÈS de la C.M.F.

les 24, 25, 26 et 27 octobre 1968

Jeudi 24 Octobre

Réunion du bureau : 121, rue La Fayette, Paris-10^e.

16 h. : Vérification des comptes.

Vendredi 25 Octobre

Le Congrès aura lieu cette année : Hôtel des Examinés, 3 bis, rue Mabillon, Paris-6^e.

9 h. : Début du Congrès pour les questions administratives ; 14 h., pour les questions artistiques.

Le concert de gala aura lieu le vendredi à 21 h., salle Gaveau.

Samedi 26 Octobre

9 h. : Suite du Congrès, décisions et élections.

ELECTIONS : Les candidatures aux différents postes doivent parvenir à la C.M.F. avant le 1er octobre 1968.

Nous demandons à tous les congressistes d'assister aux réunions du vendredi et du samedi.

Dimanche 27 Octobre

Concours d'excellence. Lors de la parution du programme des œuvres pour ce concours il a été mis, par erreur, 1967 au lieu de 1968.

Le lieu du Concours d'Excellence sera indiqué dans le prochain journal.

LE COIN DES JEUNES

«Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir...»

CHAUSSON

C'est toujours bête un accident !

Plusieurs manuscrits d'un Quatuor portent une date : la première partie Gion 25 octobre 1898, la seconde, Paris 1er avril 1899, la troisième, un Scherzo, s'arrête au bas d'un feuillet et une liaison devait amener un 6/4. Le soir du 10 juin 1899, un samedi, Ernest CHAUSSON voulut se délasser après une semaine laborieuse. Il prit sa bicyclette, descendit la petite pente tant de fois parcourue (près de sa maison de campagne) et quelques heures plus tard, devant le mur fatal, gisait le grand compositeur le crâne fracassé... Le scherzo changea d'écriture, celle de Vincent d'Indy termina pieusement l'œuvre interrompue.

C'est bête un accident qui met le point final d'une vie à quarante quatre ans laissant tant d'espoirs, comme le Quatuor, inachevés.

De ce visage abondamment embroussaillé de barbe on retient d'abord la douceur et la bonté des yeux rêveurs et lumineux. Ernest Chausson, «qui plus directement que les autres venait de César Franck» disait Duparc, fut un artiste rare, un grand modeste, un homme qui aimait beaucoup et qui fut en retour très aimé. Pourquoi donc est-il maintenant si délaissé ?

Ayant donné son âge et la date de sa fin tragique nous savons que 1855 le vit naître un 21 janvier à Paris. Comme plusieurs musiciens célèbres de cette époque, issu d'une famille aisée, rien ne faisait supposer qu'il deviendrait compositeur de musique. Pour la bourgeoisie dont il faisait partie, l'état de musicien était très critiqué. Indépendamment des réticences familiales pour un métier de «trompe-la-faim», de tels hommes auraient fait scandale cinquante ans auparavant auprès des musiciens dits «de métier». Vincent d'Indy, nous l'avons vu, était dans ce cas ; il en sera de même, après Chausson, avec un Pierre de Bréville, un Boisdeffre et plusieurs autres.

Ceci expliquera que le musicien commence par suivre les cours de l'Université de droit, y passe sa licence et ne vient à la musique qu'à l'âge de vingt cinq ans. Il

entre alors au Conservatoire pour travailler d'abord avec Massenet peu de temps et devient disciple de César Franck. Il devient aussi Secrétaire Général à la Société Nationale et prend parti contre l'enseignement officiel du Conservatoire alors dirigé par Théodore Dubois. A cette époque semble avoir été écrite une scène lyrique Jeanne d'Arc pour soli et chœur de femmes. Nous notons aussi Cinq fantaisies pour piano.

Amis jeunes de ce «coin», si je vous avais fredonné, en d'autres temps, les quelques mesures auxquelles je songe vous n'auriez de suite répondu : «C'est le Colibri !» Bien sûr tout le monde connaissait ce Colibri mais à l'époque où je rencontre des petits enfants qui ne connaissent pas Au clair de la lune (je vous assure que c'est vrai) je conçois fort bien que le nom de cet oiseau n'évoque rien pour vous et encore moins les six autres mélodies Nanny, Le Charme, Les Papillons, La Dernière Feuille, Hébé, Sérénade italienne. Chausson les écrivit à vingt-sept ans (1882) en même temps que Les Caprices de Marianne d'après Alfred de Musset, Viviane, poème symphonique, d'après une légende de la Table Ronde. Année féconde puisqu'il faut ajouter encore le début de quatre mélodies, Nocturne, Amour d'Antan, Printemps triste, Nos souvenirs, qui seront terminées en 1888 puis le Poème de l'Amour et de la Mer et sans doute le magnifique Trio op. 3 pour piano, violon et violoncelle.

Religieuse sera l'année suivante avec deux motets : Deus Abraham et Ave Verum.

Lyrique sera 1884 avec Hélène, d'après Leconte de Lisle, drame terminé deux ans après.

Quatre mélodies : Apaisement, Sérénade, L'Adieu, La Cigale, précèdent l'Hymne Vénus pour chœur à quatre voix mixtes et orchestre, trois motets Ave Maria, Tota pulchra es, Ave Maris Stella. La Caravane, pour chant et piano, Les Chansons de Miarka, des motets, marquent la trentaine ainsi que La Tempête, d'après Shakespeare, représentée au Théâtre des Marionnettes en décembre 1888. Le Roi Arthur, dont il écrivit le texte

(Suite page 3)

CHRONIQUE des DISQUES

LE CHANT PROFANE

+ BRITEN

Le compositeur s'inspire d'Arthur Rimbaud. « Les Illuminations » constitue une sorte de cycle. On connaît les poèmes, dont certains sont en prose : ils sont parfois ésotériques.

Britten les confie au ténor, soutenu par l'orchestre à cordes. Il sait créer l'atmosphère troublante et subtile établie par le poète, et sa « vision musicale » des textes est exacte et suggestive. Inspiré par un lyrisme sincère et généreux, le commentaire instrumental est fin, adéquat, évocateur.

(Fanfare : l'orchestre se sonne. Villes : les cordes sont agitées, turbulentes. Antiques : guirlande des violons, grande beauté. Royauté marine : un certain humour. Interlude. Being Beautiful. Parade : dramatique, puissante, la scène est campée. Départ : retour au lyrisme ; la vision s'évanouit.)

L'art vocal du ténor P. Pears (qui n'est pas un inconnu pour nos lecteurs) est extraordinaire et s'ajoute à la beauté naturelle du timbre. La phrasé est unique ; la diction française, assez bonne. L'Orchestre de chambre anglais le soutient avec tact et énergie à la fois.

Pour la commodité de la présentation, nous examinerons dans la même rubrique les Variations sur un thème de Franck Bridge du même auteur, où le chant n'intervient pas.

Ce sont neuf variations et fugue « caractérisées ». Elles s'adressent à l'orchestre à cordes ; le coloris en est pourtant riche. On peut considérer l'œuvre sous deux aspects : C'est une page de virtuosité collective ; c'est aussi un exercice de style fort réussi ; il touche parfois au pastiche.

(Introduction et thème. Adagio. Marche ; brío, verve. Romance : expression facile mais agréable. Air Italien : volubilité, fantaisie, légèreté. Bourrée classique : caractère rehaussé par la hardiesse des rythmes, pimentée par colle des harmonies. Valse viennoise : souple, cabrée, sans cesse rebondissante. Mouvement perpétuel. Marche funèbre : déploration émouvante, scandée par un ostinato des basses. Chant. Fugue libre et finale).

L'orchestre est habilement dirigé par l'auteur lui-même. Quant à la réalisation, elle a pour elle l'espace et l'ampleur, la plénitude et l'équilibre ; avec une définition parfaite grâce à la stéréo. Notice en anglais ; les poèmes sont reproduits sur un encart. (1)

LE CHANT SACRÉ

+ MUSIQUE RELIGIEUSE ESPAGNOLE

Disque intéressant et curieux, qui présente des trésors de la musique sacrée librique, sans se soucier des successions d'époques et de styles différents. Nous respecterons, quant à nous, l'ordre chronologique.

Victoria appartient à la fin du XVI^{ème} siècle. Voici son Magnificat primi toni, pour deux chœurs mixtes à cappella. Empreint de grandeur dans son dépouillement, il évoque la musique de Palestrina. Il fait alterner des épisodes contrapuntiques avec de longues périodes homophones. En outre, nombre de contrastes de dynamique le marquent.

Avec Ramoneda, nous passons au XVIII^{ème} siècle. Son Veni creator, court hymne pour chœur à huit voix, deux trompettes, etc... est solennel et éclatant.

Et nous arrivons au XIX^{ème} siècle. Né en 1905, Haiffter fut élève de de Falla. C'est à la suite de la mort du pape qu'il écrivit son Canticum in P.P. Johannem XXIII, pour solistes, chœurs et orchestre (1963). Il ne répudia pas les moyens d'expression modernes, qu'il utilise intelligemment, modérément et subtilement. (1 - Ad matutinum : credo du caractère assez contemplatif, chanté par le soprano. 2 - Ad benedictionem : recueilli, chanté par le basso. 3 - Canticum : la « lumière éternelle » y est suggérée par une musique douce et chaude. Chœurs et harpe... On pense à l'in paradisum du Requiem de Fauré).

Né en 1886, Espia rédigea son Psalme CXXXIX en 1966. C'est un De Profundis pour quatre solistes, chœurs et orchestre. Le matériau thématique vocal s'inspire fortement du grecorien ; l'écriture instrumentale est moderne. Il n'en résulte rien de choquant ; au contraire, cet alliage insolite est enrichissant et provoque des collisions d'essence dramatique. L'œuvre, qui a de l'envergure, est couvent génératrice d'émotion.

Nous avons affaire à de bons solistes, en particulier le soprano Angéles Chamorro, qui soutient magnifiquement une tension constante dans l'alto pour Haiffter. Les chœurs, qu'on peut juger surtout dans Victoria, sont très purs et servents. L'Orchestre (Radio-Télévision espagnole) discret, es-bien mené par Igor Markevitch.

La réalisation technique est très bonne (si ce n'est de menus défauts de passage sur notre exemplaire) (2)

MUSIQUE INSTRUMENTALE

+ LE PIANO : MOZART

Le Concerto n° 6 pour piano et orchestre en si bémol (K. 238) qui date de 1776 (à vingt ans) est peu joué (1 - Plein de jeunesse, de charme mélodique, de

fantaisie. 2 - Andante à la sous-dominante ; baigne dans la douceur : cordes en sourdine, avec flûtes seulement. 3 - Le premier thème offre des possibilités de contrastes dynamiques ; le second, malgré des accents qui lui donnent beaucoup de caractère, conserve une belle fraîcheur. Écriture ferme et très sûre du développement ; liberté de cadence, à la fin de laquelle l'orchestre effectue sa rentrée — puis la coda — en douceur).

Le pianiste G. Anda, poursuit son intégrale des concertos de Mozart. Sa version est fine et pleine d'agrément. On notera ses sonorités oustées dans la pièce médiane.

Le Concerto n° 22 pour piano et orchestre en mi bémol (K. 482) date de 1785. C'est un des « grands ». On remarque l'importance d'un orchestre très concertant, au soir duquel les vents (flûte, hautbois, basson, cors) sont très individualisés (1 - Le solennel tutti contraste avec l'entrée douce du soliste. Dans ce mouvement, très riche de musique, le piano, gracieux, fait du charme à un orchestre imposant. 2 - Andante profondément triste, dans le relatif mineur. A la mélodie sombre des cordes en sourdine, le piano répond seul ; ensuite il interviendra plus fougueusement, entre deux épisodes joués par les « vents » qui constitueront les seules éclaircies. Le dialogue soliste-orchestre prend alors une tournure assez dramatique. 3 - Le galop rondo dissipe heureusement ces nuages ; un délicieux épisode mélodique central ouvrira un dialogue entre les vents d'un côté et l'autre le piano et les cordes).

Le toucher de l'artiste est si musical ! Et avec quelle finesse il cisèle le phrasé ! De son piano, il dirige la Camarata Academica (Salzbourg) avec une fermeté sans éclat. Ainsi, dans le premier mouvement il impose les tutti sans les appuyer par des accents excessifs, et demeure discret dans la majesté.

L'acoustique est très sympathique. Inscription sur gravure universelle. Brève notice. (3).

+ LE PIANO : CAGE

Nommer l'Américain John Cage, c'est évoquer certaines recherches, parfois très critiquées au demeurant, en particulier sur le piano dit « préparé ». Préparer le piano, c'est transformer certains de ses sons à l'aide d'objets divers convenablement disposés contre les cordes (travail long et méticuleux). L'instrument devient ainsi, selon la propre expression de l'inventeur, « un orchestre à percussion contrôlé par un seul musicien ».

Voici l'enregistrement intégral de ses Sonates et Interludes pour piano préparé (de 1946 à 1948). Chaque sonate est une pièce assez brève dont la structure n'a rien à voir avec la forme classique, mais est cependant vraiment organisée et cohérente. Chacune parait « individualisée » par une thématique et une recherche de timbres qui lui sont propres. On pourrait évidemment se poser une insidieuse question : que vaudraient les « idées » musicales intrinsèquement, sans la préparation ? Cette dernière, qui leur apporte couleur et piment, ne camoufle-t-elle pas leur relative pauvreté ? Objectivement, il est en effet exact que la thématique est loin d'être révolutionnaire, et qu'alors l'intérêt de la préparation ne suffit pas à alimenter la musique, ne créant en outre qu'une diversité relative.

Tout de même, il faut reconnaître ; obligatoirement (sans écouter d'affilée). Sur-tout que, contrairement à ce qu'on pourrait penser, elles ne procurent qu'un dépaysement réduit, et apportent un plaisir auditif indéfinissable. De l'insolite... séduisant !

La disposition symétrique, sans doute voulue par l'auteur, est la suivante : sonates n° 1 à 4 ; interlude I ; sonates n° 5 à 8 ; interludes II et III ; sonates n° 9 à 12 ; interlude IV ; sonates n° 13 à 16. A défaut d'analyse détaillée, signalons le caractère mélodique contemplatif de l'ensemble ; parfois aussi le caractère rythmique obsessionnel de certaines. On pense aux musiques de Bâli.

L'exécution ne se discute pas. Elle est signée de la dédicataire et créatrice du cycle : Maro Ajemian. Quant à la gravure soignée quoique serrée, elle présente ces soixante-quinze minutes de musique sans en souffrir. (4)

+ LE COR : HAYDN

Voici un programme intéressant d'œuvres rarement exécutées. Les deux Concertos pour cor et orchestre constituent une intégrale ; encore le second est-il apocryphe ; tous deux s'adressent au cor en ré, sans pistons.

Le Concerto n° 1 (1762) pourtant écrit pour un instrument inégal à l'époque, est élégant. La musique de Haydn est toujours franche et expressive. Chaque mouvement comporte une courte cadence pour le soliste. L'accompagnement est confié aux cordes et clavecin (1 - tutti très vifs, soli accortés ; l'ensemble est plein d'entrain. 2 - Cantabile poétique du cor, très soutenu par les archets. 3 - Vivacello et gaité irrésistible, avec partition soliste très brillante).

Le style du Concerto n° 2, analogue à celui du précédent, l'authentifierait (1 - Tutti dansant dont le soliste reprend ensuite le thème ; cadence difficile. 2 - Dans le relatif mineur. L'orchestre y acquiesce plus d'indépendance que dans le

lento du premier concerto, car le cor joue surtout dans les passages en ré ; toutefois l'habileté du compositeur est telle qu'on se cantonne dans certaines notes, il parvient à faire jouer le cor dans les passages d'orchestre en si mineur. 3 - Le retour en ré s'effectue lumineux et brillant ; le cor orne ses fanfares de nombreux trilles).

L'assez grande aisance technique du coriste B. Tuckwell, s'ajoute à la qualité des sonorités qu'il tire de son instrument. L'Academy of Saint-Martin-in-the-fields, conduite par N. Marriner, est dynamique et légère.

Deux autres pages complètent ce programme relativement court :

Les six Danses allemandes (1792) comme celles de Mozart, Beethoven et Schubert, symbolisent très plaisamment la grâce viennoise.

L'ouverture d'Acide ou Galatea — un des opéras que Haydn écrivit pour le théâtre d'Esterhazy — utilise hautbois, cors et cordes, et adopte la forme à l'italienne (une section lente, chantant avec aisance, encadré deux épisodes très « enlevés »). Reproduction sonore soignée, très aérée. (5).

MUSIQUE DE CHAMBRE

+ FRED BARLOW

Malgré son nom à consonance anglais dû à la souche paternelle, F. Barlow était Français. Ce musicien authentique et sincère (1881-1951) abandonna la carrière d'ingénieur pour la composition. Dépourvu de tout artifice, sa musique parle directement au cœur.

La Sonate « Juventa » pour violon et piano (1908) est bien nommée. Elle subit l'influence brahmienne. Elle fut créée par Enesco. (1 - Suit un cours généreux, souvent impétueux, quelquefois rêveur, toujours grandiose. 2 - Mélange de volonté et de candeur, le dialogue instrumental se déploie puissamment inspiré. 3 - Le violon expose seul le thème, dont le fraîcheur est conservée par le développement à deux, en dépit des élans et des emportements qu'il comporte ; écriture raffinée).

La Sonate « La Basilique » pour violoncelle et piano (1909) a été inspirée par la visite d'une église romane. Elle vaut surtout par son mouvement central, qui revêt un caractère admiratif et contemplatif. (1 - A la fois grave et ardent. 2 - Recueillement, plein de vénération ; il a des résonances profondes. 3 - Allegro lugubre, de caractère sérieux, et assez sculptural).

Enfin, cinq Enfantines pour piano (1927) pièces brèves dont le charme est fait de fraîcheur et de naïveté (le ruisseau ; berceuse ombrienne ; le Jardin ensoléillé ; enfants perdus dans la neige ; jeux à la fontaine ; plus difficile d'exécution).

Il faut avant tout louer les mérites de Geneviève Joy, qui, après avoir offert une participation intelligente et subtile à ses partenaires, se produit elle-même en soliste dans « Enfantines » qu'elle détaille avec simplicité et délicatesse. Le celliste A. Lévy donne « La Basilique » de ce jeu qu'on lui connaît : passionné et nuancé dans les mouvements extrêmes, très expressif dans la partie médiane. Pour le violon de Marie-Claude Theuvsen, nous retrouvons les mêmes caractéristiques : soin et élan, poésie et feu.

Après avoir noté l'équilibre et la présence d'une réalisation sans reproche, signalons que la notice, signée H. Sauquet, évoque les œuvres en retraçant la carrière du musicien. (6)

L'ORCHESTRE DE CHAMBRE

+ VIVALDI : CONCERTI DIVERS

L'intérêt premier du Concerto pour deux hautbois, deux clarinettes et cordes est : Vivaldi utilisant la clarinette, ce nouvel instrument. Il obtient des différentes combinaisons possibles entre les quatre solistes, de remarquables jeux de sonorités. L'œuvre est donc à la fois belle et originale. (1 - Un en accords sert de prélude au pétillant allegro. 1 - Sur thème simple, d'allure pastorale. 3 - Vif, populaire, rustique, brillant, réserve quelques effets d'écho).

L'illustre Concerto pour basson et cordes dit « La Notte » est-il descriptif ? disons plutôt : suggestif. A cause de cela, il rompt avec l'habituelle structure en trois parties. C'est un des plus poétiques concertos vivaldiens (1 Largo. 2 - Presto. 3 - « Fantasi » fugace. 4 - « Sono ». 5. - « L'aurora » : chasse les nocturnes mystères par sa franchise et sa fraîcheur).

Particulièrement séduisant, le Concerto pour deux hautbois, basson, deux cors, violon et cordes, est une véritable symphonie de timbres. Le concertino des six solistes est en effet très coloré (1 - Tutti affirmatifs, soli poétiques ; gaité, oppositions de lumière. 2 - Chant mélancolique du violon — cette mélodie, on la confie parfois au hautbois — 3 - Qui et robuste).

Ravissant, le Concerto pour hautbois, basson et cordes serait le seul de la littérature musicale pour ce couple de « bois ». (1 - Bonne humeur ; le basson tente de jouer à égalité avec son partenaire. 2 - S'épanouit un noble dialogue entre les deux solistes 3 - Entre les refraîns tutti, qui combinent une danse de fête les solistes savent rêver).

Une belle unité de style rend les versions proposées aussi cohérentes qu'agréables. D'abord les solistes sont inéga-

bles (ot il faudrait tous les citer. Nommons au moins le hautboïste Lardot, le bassoniste Ponazzi qui apportent une exécution référentielle de « La Notte », le violoniste Toso qui déploie sa virtuosité dans les volets extrêmes du tralalé concerto. Mais, répétons-le, tous les autres mériteraient aussi la mention. D'autre part, ils sont aidés par un ensemble à cordes de grande qualité, « I solisti vovelli » que dirige Scimone.

Enfin, l'ambiance sonore est excellente : spacieuse, équilibrée, bien répartie. (7).

+ CORDES ET CUIVRES

Vejvanosky est un compositeur tchèque du XVII^{ème} siècle (vers 1640-1693). Outre des œuvres religieuses, il a écrit beaucoup de musique instrumentale.

Les pages entendues ici plairont à ceux qui aiment les timbres en eux-mêmes et apprécient les jeux d'ombre et de lumière qui naissent de leurs oppositions, lorsqu'il s'agit de masses aussi tranchées que cordes et cuivres. La musique de Vejvanosky est sans problèmes. Ses sonates, comportent un seul mouvement, lequel peut cependant se décomposer en sections de tempi différents.

La Sonata Vespertina est une sonate à huit : deux violons, deux clarinettes (trompettes), trois trombones, une contrebasse de violon.

La Sonata à quatre en sol mineur, pour trompette solo et cordes, qui fait alterner des allegros et des largos, ne manque ni de grandeur ni d'éclat.

La Sonata à cinq en ré majeur (violon deux alt, deux trompettes) est concertante, car le concertino s'oppose à l'ensemble (beu troisième mouvement : dialogue des deux clarinettes sur fond d'orgue).

L'Offertur ad duos choros nécessite deux groupes d'archets, dont l'un sert de concertino, l'autre de tutti ; d'où oppositions dynamiques. Destinée à l'église, mais à titre purement décoratif, il comprend trois mouvements (un volet central doucement recueilli, entre deux allegros somptueux).

Dans la Serenada, trois trompettes, deux trombones et les timbales s'opposent aux cordes, mais il n'y a jamais de simultanéité entre ces deux groupes « Ingressus » ; introduction solennelle mais non lente. « Sarabande » noble. « Gavotta » très dansante, avec curieux effets rythmiques obtenus par l'intervention de triplets rompant la carrière binaire. « Minuetto » fier. « Gigue » des plus brillantes, avec violon solo).

Évidemment destinée à Noël la Sonata natalis réclame deux clarinettes, cordes et orgue. Sa brièveté d'une part, d'autre part sa conclusion qui n'effectue pas de retour à la tonalité initiale, donnent à penser qu'elle est incomplète.

Enfin la Sonata Venatoria, fut écrite pour la Saint-Hubert, ainsi que son nom le laisse supposer. C'est une œuvre aux structures curieuses.

On trouve chez les exécutants (cuivres et cordes de Prague) un vif sens de la nuance et de la couleur. La clarté et la fermeté, la majesté et la vigueur, et — on s'en doute — la rutilance, valorisent ces versions.

Sensationnelle à tout point de vue, la réalisation technique ! Et la stéréo nous semble ici assez indispensable ! (8)

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE

+ SATIE : DEUX BALLETS

Parade, qui date de 1917, fit scandale. Écrit sur un argument de Cocteau, ce ballet se passe devant une baraque de foire.

Mais ne perdons que de l'aspect musical de l'œuvre. Le sens du pittoresque, l'humour à froid, le burlesque abondent. « Refus d'expression et refus de développement » se situent à la base des intentions du compositeur.

La mélodie, franche, se dégage d'une harmonie stylisée. On notera d'autre part l'emploi systématique de rythmes syncopés. Enfin les trauvailles instrumentales sont multiples, souvent originales, parfois cocasses (roue de loterie, machine à écrire, etc...)

(Divisions de la partition : 1 - Prélude, 2 - Prestidigitateur chinois. 3 - Petite fille américaine. 4 - Acrobates. 5 - Finales).

A la tête de l'Orchestre de la Société des concerts, L. Auriant donne une version soignée, pleine d'esprit, de fantaisie, de vie.

Relâche, « ballet instantanéiste » en deux actes, avec cinéma, (1924) marque un tournant : Satie parmi les Surrealistes. Nouveau scandale à la Première... d'ailleurs recherché. L'action, irraisonnable, évoque deux personnages principaux : l'homme, la femme. (Bref aperçu de la distribution : 1 - Ouverture, projection, rideau, entrée de la femme, entrée de l'homme, dans de la porte tournante, etc... 2 - Retour de l'homme, de la femme ; dans etc... ; dans de la brouette, de la couronne ; dans finale).

Sans doute la partition offre-t-elle moins d'intérêt que la précédente. Elle est parsemée d'emprunts à des airs populaires. Mais on ne saurait lui dénier entrain, enthousiasme, jeunesse ; tendresse aussi parfois.

Les mêmes interprètes en offrent une traduction attentive et sincère.

En complément, les deux Gymnopées (n° 1 et 3) orchestrées par Debussy ; beauté linéaire, pureté, dépouillement, dignité.

Réalisation stéréophonique remarquable : clarté, espace, présence. En couverture : le rideau de Picasso pour « Parade ». (9).

MUSIQUE ETHNIQUE

+ FOLKLORE DU MONDE ENTIER

Harmonia mundi possède une collection de disques de folklore, dont chacun est consacré à un pays. En échantillon de chaque programmation une série d'échantillons, c'est à nous de les réaliser en disco qui a la confirmation sous les divers pays mêlés est recommandée. Nous sommes : mélés, car on s'est gardé en général de grouper, préférant respecter une alternance qui crée richesse et variété.

Les vingt-trois exemples sont très harmonisés, le plus souvent à cappella ; parfois s'y adjoint le soutien d'un instrument (guitare, mandoline, etc...). Il eût été fastidieux, nous semble-t-il, de citer tous les titres, d'analyser tous les spécimens. Indiquons seulement les pays retenus : Espagne (trois exemples, évidemment pleins d'entrain) ; Bulgarie (deux exemples assez étonnants) ; Tchecoslovaquie (un exemple très rythmé) ; Angleterre (très bel exemple) ; Pologne ; Islande (deux exemples : poésie et volubilité) ; Yougoslavie (quatre chansons, gaies et scandées en général) ; Italie (trois exemples pleins de diversité) ; République centra-africaine (chants et danses avec accompagnement instrumentaux).

Quel que soit l'intérêt — très réel — de ces derniers exemples, ils dépareillent l'ensemble. Nous croyons qu'il eût fallu se cantonner à l'Europe, car l'esthétique de l'une et de l'autre ne saurait se comparer.

Justesse absolue
Splendeur du timbre

Buffet Crampon PARIS

saxophones
clarinettes
hautbois
cornois
bassons
flutes

10, Passage de la Gare
PARIS-2
GUT. 89 7170

Où alors, pourquoi pas aussi un exemple d'Amérique latine, un négro-afrique, etc. ?

- (1) DECCA SKL 6.316 (33/30). (2) PHILIPS 802.779 LY (33/30). (3) D.G.G. 138.824 (33/30).

Roland CHAILLON.

P.S. : ECLECTISME DE LA COLLECTION « GRANDS MUSICIENS ».

+ VERDI — Lo livret de « La Traviata » constitue en soi un drame poignant.

+ SCARLATTI — Onze sonates. Simplicité et franchise méthodiques, liberté et couleur harmoniques, vie et diversité rythmiques.

+ TCHAIKOVSKI — Le Concerto n° 1 pour piano et orchestre est profus. Après une introduction que son thème a rendu illustre, l'allegro se déroule long et complexe.

+ J. STRAUSS Junior — La renommée de fils dépassa celle du père. Pour donner un aperçu complet de son talent, on présente, outre Vie d'artiste...

N.B. — Comme toujours, album abondamment illustré avec chaque disque: des études retraçant la carrière du musicien, et le cas échéant s'attardant à une particularité (exemple: Tchaïkovski, l'hyposensible; Verdi, la lyrique, etc...).

R.C.

(1) Hachette-Fabril. Dans l'ordre: nos 8, 10, 11, 12 (33/25).

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 1)

sera terminé en 1894 et verra sa création en 1900 à Karlsruhe sous la direction de Félix Mottl puis en 1903 à Bruxelles. Jamais il ne fut rejoué au théâtre.

L'année 1890 est très riche. Le Concert pour piano, violon et quatuor à cordes, en quatre parties, dont le final est animé par des rythmes populaires, après un petit intermède occupé par les Chansons de Shakespeare, prend place là très belle Symphonie en Si bémol majeur.

Un mouvement grave contient les éléments qui fourniront certains thèmes principaux. Après de courts épisodes des cors et des trompes, l'orchestre revient dans l'atmosphère du début tandis qu'une

Allegro vivo d'un rythme ternaire exposé par le cor et le basson. Cette joie saine et discrète est reprise par les hautbois, flûtes et violons puis éclate dans un tutti. Le second motif offre une joie plus nette que la première; il est confié aux flûtes et hautbois enveloppés de harpe. Les altos chantent avec les clarinettes une courte phrase mélancolique. Dans les mesures qui terminent, le thème initial seul est réexposé.

Entre les années 1892 et 1896 nous rencontrons un certain nombre d'œuvres bien délaissées telles que la Légende de Sainte-Cécile, drame lyrique créé au Petit Théâtre des Marlouettes, le recueil de très belles mélodies qui porte le titre général de Serres chaudes, Paysage pour piano, trois mélodies titrées Trois Lièder op. 27: Les Heures, Ballade, Les Couronnes puis vient couronner 1896 le Poème pour violon et orchestre dédié à son grand ami Eugène Isaye.

Nous voici déjà arrivés à deux ans de la fin tragique évoquée au début. En cette année qui suivit le Poème, voici les Vêpres du Commun des Vierges, le Quatuor op. 30, Chant funèbre et Bellata, inspiré par Dante, pour chœur féminin puis voici le début de ce Quatuor op. 35 qu'il ne devait pas achever.

Après avoir cité la Chanson perpétuelle pour voix et orchestre accompagnée d'œuvres diverses qui ont marqué 1898 le catalogue s'achève dans un souvenir trop silencieux, le souvenir d'un artiste rare et sincère, d'un homme peu soucieux de sa publicité qui (d'après Henri Gauthier Villars): « Jamais ne fut plus aimable ni plus aimé »

(à suivre)

PIERRE FAUBON.

Hommage à René LE ROY

(Suite de la page 1)

(hautbois), Paradis (Clarinette), Letellier (basson), Pénable (cor). Le grand succès de cette tournée établit spontanément la réputation du jeune flûtiste qui mena de pair sa carrière de soliste et de musique de chambre à la tête de l'ensemble précité.

En 1922, une nouvelle formation devait être créée par René Le Roy. Elle était composée à l'origine: du fondateur, Marcel Grandjany (harpe), René Bas (violin), Pierre Grout (alto), Roger Boulmé (violoncelle). Cet ensemble alliait les richesses sonores de la flûte et de la harpe à celles du trio à cordes. C'était le Quintette Instrumental de Paris qui présentait l'avantage d'inclure en un même programme, en plus de la forme initiale, diverses combinaisons de duos, trios, quatuors. De nombreux compositeurs, attirés par ce moyen d'expression, écrivirent des œuvres (et même des chefs-d'œuvre) qui continuent avec succès leur chemin à travers le monde.

De nos jours on ne s'étonne plus de voir les virtuoses sillonner le monde mais en 1929 rares étaient les élus sollicités pour jouer en Amérique. En cette année-là, Marcel Grandjany fit appel à René Le Roy pour y accomplir des tournées de soliste. Cela se renouvela en 1933-1934 conjointement avec le Quintette et la Société des Instruments à vent. Pendant la période

de 1941-1948 le flûtiste continua sa carrière de soliste dans le Nouveau-Monde.

Pendant onze années, à partir de 1950, il devait mener de front la vie mouvementée de professeur de flûte et musique de chambre en Allemagne au château de Welkersheim, celle de Directeur du Conservatoire de Beauvais (1955) et celle de professeur au Conservatoire National de Paris (classe d'Ensemble d'instruments à vent-1955). C'est là qu'en l'espace de ces treize années fructueuses 105 élèves obtinrent la suprême récompense. Enfin, au Conservatoire Municipal du XIVème arrondissement dont il est Directeur depuis 1965. René Le Roy continuera, selon sa propre expression, à « insuffler la jeunesse aux jeunes » comme il l'a fait durant toute sa vie.

Bien qu'il n'en fasse pas état, je dois signaler que le Gouvernement français orna sa boutonnière d'un ruban rouge largement mérité.

Aujourd'hui il quitte le Conservatoire « admis à faire valoir ses droits à la retraite ».

Le cœur de René Le Roy a vingt ans, il me confiait dernièrement avec son bon sourire « vous savez... je travaille toujours ma flûte, jamais je ne pourrai m'arrêter... »

— Non, jamais mon cher Maître et Ami vous ne pourrez vivre sans que vos respirations ne soient musicales et sans qu'elles ne profitent à vos semblables.

Tous ceux qui vous ont fêté le 25 juin, tous ceux qui vous aiment en sont fermement convaincus et ravis. Ils sont très nombreux!

Pierre FAUBON.

Croquis de musiciens

(Suite de la page 1)

J.-S. Bach (1685-1750) est bien connu par l'ouvrage apocryphe sans doute, d'Anna Magdalena Bach et selon son expression, « sans en être conscient il frappait tous ceux qui le voyait ». Cette lettre, amusante, envoyée de Leipzig en 1746, révèle la bonhomie et le naturel!

Avec votre aimable lettre reçue hier, laquelle m'assure que vous êtes en bonne santé ainsi que votre chère famille, m'est arrivé le précieux baril de vin nouveau, pour lequel je vous adresse tous mes remerciements. Mais il est regrettable que ce baril ait souffert, soit des cahots du transport, soit d'autres causes, car à son ouverture ici, pour la visite ordinaire on l'a trouvé à trois-quarts vide, et d'après ce qu'a prétendu l'inspecteur, il ne contenait plus que six pintes. C'est dommage que la moindre goutte de ce noble présent de Dieu ait été perdue.

P.S. — Au cas où mon Cher Cousin aurait l'intention de m'offrir de la même liqueur, je le prie de n'en rien faire, car j'ai dû payer pour le transport 16 groschen à l'expéditeur, 2 groschen à l'inspecteur, 2 groschen, pour l'octroi, 5 gr. 3 pf; pour la régie, 3 gr.; en sorte que mon cousin peut voir que chaque mesure me revient presque à 5 groschen; ce qui rend ce cadeau trop coûteux.

Quatre ans avant sa mort Mozart (1756-1791), trace ces lignes où se révèle une philosophie confiante et mélancolique.

« Comme la mort à la bien considérer, est le vrai but de notre vie, je me suis depuis plusieurs années tellement familiarisé avec cette véritable amie de l'homme, que son image au lieu d'être tellement effrayante, n'a rien que de doux et de consolant. Je remercie mon Dieu de m'avoir accordé la grâce de reconnaître la mort comme la clef de notre véritable béatitude. Je ne me mets jamais au lit sans penser que, tout jeune que je suis, je puis pas me relever le lendemain. Et cependant aucun de ceux qui me connaissent, ne pourra dire que dans l'histoire de la vie, je suis morose ou triste. Je rends grâce tous les jours à mon Créateur de ce bonheur et le souhaite de tout mon cœur à tous les hommes mes frères. »

Plus que dans sa description cet extrait des « Carnets de conversation » (1.100 feuillets) révèle les soucis de Beethoven (1770-1827), muré dans le monde clos de la surdité.

Le quotidien et les plus hautes méditations sur l'art voisinent. « Si vous voulez un autre hareng, un meilleur, ou de l'anguille, il va en chercher... L'effet, s'il est conforme à l'art n'est pas non plus à dédaigner. » Que dire de ce cri, en juin 1823, alors qu'il termine la

IXème Symphonie: « Du 1er au 3 juin, catastrophique, rien à manger. »

K. M. von Weber (1786-1826) permet à A. Coucey de donner ce malicieux portrait de l'auteur d'« O-béron »:

« A Darmstadt, il a un chien qu'il nomme « Mamsell », pour le plaisir, de voir quand il l'appelle, se retourner toutes les jolies filles. Plus tard à Hambourg, en 1820, il achète un singe et lui donne le nom de son ennemi Spontini. Parfois, son humour allait jusqu'à la farce et risquait de lui coûter cher. Un jour qu'il avait encouru la colère du Roi de Wurtemberg, il rencontra une vieille femme qui cherchait la blanchisseuse de la Cour. Pour se venger du Roi, Weber lui montre la porte des appartements royaux et dit: « C'est là ». Le Roi, en voyant la vieille, pensa s'étouffer de fureur. Une heure plus tard Weber était aux arrêts. »

Pauvre Berlioz (1803-1869)! Sa vie fut une lutte perpétuelle et amère, où s'il n'encassait pas les coups, il s'en forgeait par une imagination tumultueuse. Parmi ses ennemis, le journal « le Charivari » fut un des plus féroces. « Aujourd'hui, 1er novembre 1840, grande fête musicale à l'Académie de Musique, 450 musiciens échelonnés: hommes, femmes et enfants en bas âges, mêleront leurs cris aux aboiements de 450 trompettes, ophécéides, etc... pour exécuter en l'honneur de M. Hector Berlioz une réclame sur tous les tons et mode imaginables. A la demande générale, le spectacle sera suivi de l'ascension dans une grosse caisse de M. Hector Berlioz. » Le même journal écrit en juillet 1840:

« M. Embrilicoz fera exécuter sa défunte marche funèbre. Quelques charrettes mal grassées augmenteront le nombre de sa composition. »

Toutefois, le musicien avait la langue bien pendue si l'on en croit P. Hiégel qui raconte comment Berlioz entra à l'Académie.

« Messieurs, si l'Académie a voulu me récompenser de mes travaux par cette cérémonie burlesque, elle se trompe. Je me suis laissé fagoter comme un singe pour me présenter devant vous. »

Si votre sénéchal assemblée a jugé bon de m'offrir une épée d'honneur, elle eut beaucoup mieux fait d'augmenter le montant de ma pension qui est dérisoire. Messieurs, contemplez-moi, car c'est la première et la dernière fois que je participe à une semblable mascarade. J'ai bien l'honneur de vous saluer. »

Chopin (1810-1849), est en proie à un « Zai » très slave.

« Je suis gai extérieurement, surtout parmi les miens. Mais au fond de moi-même quelque chose d'in définissable me tourmente comme des pressentiments, des inquié-

tes quand je suis seul, l'insomnie. Je me sens tantôt indifférent à toutes choses, tantôt en proie à une nostalgie anglo-saxonne, J'ai le désir de vivre aussi bien que le désir de mourir et j'éprouve parfois une sorte d'engourdissement total qui, au reste, n'est pas sans douceur, mais qui me rend absent de tout. Et soudain des souvenirs précis se réveillent et me torturent: ranceur, amertume, un affreux mélange de sentiments malsains qui le rongent et m'épuise. »

Qui pourrait croire, que Brahms (1833-1897), avec sa bonne figure épanouie pouvait en sortant d'un salon saluer gracieusement la compagnie et dire d'un ton négligent: « S'il est ici quelqu'un que j'ai oublié de blesser, je lui en fait toutes mes excuses. »

Wagner (1813-1883), gêné aux nerfs malades, ne pouvait, paraît-il supporter de toucher plus rude que la sole. Une lettre de Liszt du 3 juillet 1853, nous éclaire sur son comportement.

« Wagner m'attendait au débarcadère et nous nous sommes quasi étouffés d'embrassements. Il a parfois comme des cris d'aiglon dans la voix. En me revoyant, il a pleuré et ri et tempêté de joie au moins durant un quart d'heure. Vingt fois dans la journée il m'a sauté au cou, puis il se roulait par terre, caressant son chien Pepp et me disant des sottises... »

On n'aurait garde de citer le discours de Saint-Saëns qui, à Dieppe, eut le privilège rare d'inaugurer son musée et sa statue.

« Puisqu'on n'élève des statues qu'aux morts, c'est donc que je suis mort. Alors permettez-moi de garder le silence. »

Esther van Looy met en présence deux « Grands » de notre siècle. Debussy ne semble pas offrir la douceur de caractère que sa musique recèle!

Falla, jeune musicien, arrive à Paris et frappe à la porte de Debussy: « Que demandez-vous ? — M. Debussy. — Et que lui voulez-vous ? — L'Espagnol menaçant, partie avec volubilité et finit par dire à l'auteur de « La Mer » d'aimer tant la musique française! »

« — Vraiment, vous aimez la musique française ? Vous avez bien de la chance ! Moi je n'aime pas... Au revoir, Monsieur. »

Heureusement, ce premier contact fut suivi d'autres moins rudes qui débouchèrent sur une amitié vive et durable.

Élevons-nous davantage pour conclure, et puisant dans la « Poétique Musicale » de Stravinsky — ouvrage discuté mais fondamental de notre époque — nous y constatons que la musique est un langage autonome et le travail, la seule véritable source d'inspiration.

« La plupart des gens aiment la musique, parce qu'ils comptent y trouver des émotions telles que la joie, la douleur, la tristesse, une évocation de la nature, un sujet de rêve ou bien encore l'oubli de la « vie prosaïque ». Ils y cherchent une drogue, un « doping ». La musique ne vaudrait pas cher si elle était réduite à une pareille destination. Quand les gens auront appris à aimer la musique pour elle-même, quand ils l'entendront d'une autre oreille, leur jouissance sera d'un ordre bien plus élevé et plus puissant. »

« Je compose parce que je suis fait pour cela et que je ne saurais m'en passer. Comme tout organe strophique s'il n'est pas maintenu dans un état de continuelle activité, de même les facultés du compositeur faiblissent et s'engourdissent quand elles ne sont pas soutenues par l'effort et l'entraînement. Le profane s'imaginer que pour créer, il faut attendre l'inspiration. C'est une erreur. Je suis loin de nier l'inspiration, bien, au contraire, C'est une force motrice qu'on trouve dans n'importe quelle activité humaine, et qui n'est nullement le monopole des artistes... »

Tous ces compositeurs qu'un « instantané » a fugitivement évoqué ont été de simples hommes, et des hommes simples, généralement. Ils étaient pourtant les transuges de l'Art, de cet art éternel qu'exprime si bien Liszt, en 1849

« L'art est plus puissant que l'artiste, ses créations: ont une vie indépendante de son vacillant couloir, car elles sont une des manifestations de l'immuable Beauté, et plus durables que lui, elles passent de génération en génération, intactes, et immarcescibles, renfermant une virtuelle faculté de rédemption pour leur auteur. »

D. PAQUETTE.

Procurez-vous le porte-clef C.M.F. Dans les manifestations portez notre insigne

CONCERT Franco- Allemand

Les chorales du lycée « La Fontaine » (Paris) et de la « Realschule » de Tostedt (Allemagne) ont donné, en commun, les 4 et 5 avril derniers, deux concerts vocaux et instrumentaux. Il s'agit, d'un côté comme de l'autre, de choristes et instrumentistes amateurs qui, sous la direction de Mademoiselle de Mayo (La Fontaine) et de Monsieur Wichmann (Tostedt), chantent et jouent uniquement pour leur plaisir... et pour le nôtre.

Il faut souligner l'existence de telles formations; d'abord parce qu'elles demandent à chacun de leurs membres du travail, de la discipline, et le sacrifice d'un certain nombre d'heures de loisir ou de repos; ensuite parce qu'elles témoignent de l'activité musicale d'un pays, et c'est là, peut-être, le plus important.

En effet, ce n'est un secret pour personne, la situation de la musique en France est des plus précaires: je parle, bien entendu, de la musique officielle, c'est-à-dire enseignement, associations symphoniques, et théâtre lyrique: de la pauvreté des spectacles de l'Opéra aux difficultés multiples des orchestres symphoniques, en passant par la « poussière » du conservatoire « national », on a vite fait de broser un tableau assez peu reluisant des activités musicales françaises. Mais ce serait un tort d'en déduire que la musique se meurt en France; car, malgré les apparences, elle y est bien vivante et la chorale du Lycée La Fontaine, entre autres, nous l'a prouvé.

Il y a en effet, et cela on l'ignore trop souvent, quantité d'orchestres, de chorales, de solistes amateurs, et aussi beaucoup d'animateurs, telle Mademoiselle de Mayo, dont on ne dira jamais trop le dévouement et la compétence; on a tendance à oublier un peu facilement, dans le vacarme des guitares électriques que la jeunesse française n'est pas seulement et uniquement cette masse imbécile qui s'adonne à l'hystérie collective aux pieds de prétendues idoles; il n'est que de fréquenter les salles de concert pour s'en convaincre; j'étais récemment, en l'église Saint-Germain des Prés, un concert de musique sacrée: l'église était comble, et la moyenne d'âge n'y excédait pas trente ans.

Mais, s'il est bon d'écouter, il est, encore le meilleur de pratiquer, car, sur le plan de la connaissance musicale, jouer soi-même d'un instrument, fût-ce la voix, est irremplaçable. C'est pourquoi il faut féliciter et remercier Mademoiselle de Mayo et Monsieur Wichmann: ils ont su amener des dizaines de jeunes gens et jeunes filles à la musique, en la rendant vivante et distrayante par la pratique de divers instruments; car dans leurs groupes, on ne fait pas que chanter, ensemble ou en soliste, on joue aussi de la flûte à bec ou de la viole sans oublier les percussions; cela permet de varier les genres, et donc de ne pas se lasser; à force de dévouement, de patience, et grâce à leur grande compétence, Mademoiselle de Mayo et Monsieur Wichmann ont réussi à faire de tous ces jeunes un ensemble cohérent de vrais musiciens et à nous donner ainsi deux concerts extrêmement sympathiques qui étaient leur moindre récompense. Le public leur fit, d'ailleurs, un accueil chaleureux et bien mérité.

De telles solitudes nous font souhaiter que se développent encore davantage les échanges musicaux entre l'Allemagne et la France; la musique a tout à y gagner.

Alain MICHON
Élève de l'école Supérieure
des Beaux Arts.

Communiqué

L'Association d'Arts pour les collectivités donnera en fin d'année un concert consacré à ce que nous appelons « la vraie musique française ». Ce concert, pour chant et piano, avec les concours du baryton grec Michas Paraskevas, comprendra des extraits de « Fervaal » de Vincent d'Indy, « le Roi Artus », d'Ernest Chausson, « Pénélope », de Gabriel Fauré, « Hulla » de César Franck et une œuvre de Guy Ropartz.

Dans la suite, l'Association a l'intention de mettre également à ses programmes des œuvres de Joseph Cantelouve, de Paul Dukas, de Jean Cras, etc., etc., afin de faire connaître cette musique due à des compositeurs dignes de ce nom et non à des fabricants. Cette musique constitue un patrimoine artistique d'une richesse insoupçonnée, « oubliée » par la plupart des organisateurs de concerts, et, de ce fait, inconnue des jeunes dont beaucoup — ceci est certes une opinion personnelle — se trouvent prisonniers de systèmes (sérieux et autres) qui sont de simples essais et non des étapes. Il est temps d'ouvrir portes et fenêtres, de reprendre contact avec la Nature, avec l'inspiration, de cesser de marquer le pas dans le présent afin, tels des pèlerins de reprendre la marche vers un avenir de lumière...

Raymond des ESSARDS

LA FLUTE A BEC

Continuant mes renseignements sur la Flûte à Bec, voici quelques précisions:

1° — Le doigté traditionnel de l'instrument employé au XVII^e siècle est celui dénommé « Baroque ».

2° — Le doigté donne la gamme chromatique, parfaitement juste, sur deux Octaves (pour le doigté Baroque).

3° — En ce qui concerne les Altérations, les doigts en général sont simples, c'est-à-dire que l'on évite les demi-trous (le pouce gauche excepté).

Les Membres de la Famille Française des « Hotteterre » sont considérés comme les propagateurs du doigté « Baroque ». Ils vivaient au XVII^e siècle à La Couture-Boussey, dans le Département de l'Eure.

Indépendamment des combinaisons citées dans mon 1^{er} article, on pourra avec bonheur jouer des chansons contemporaines avec accompagnement de Guitare. Ces accompagnements pourront être fait; soit en se servant du chiffage, ou mieux, en faisant un arrangement musical écrit pour la Guitare. Pour l'accompagnement par le chiffage on pourra trouver dans les grilles d'accords, extraites de ma méthode, d'heureuses suggestions.

Au point de vue d'accompagnement de Guitare, je me dois de porter à la connaissance des Flûtistes et des Guitariques, qu'il existe de très nombreuses Œuvres pour Estudiantina dont les accompagnements

de Guitare sont très bien faits, et dans ces Œuvres nombreuses sont celles qui pourraient être arrangées avec grand profit, soit pour 1 Flûte et Guitare, ou peut-être, pour 2 ou 3 Flûtes et accompagnement de Guitare.

On trouvera un grand choix au Editions L'Orchestre à Plectre, 17, rue Saulnier - Paris-IX.

Aux Editions Consortium Musical, 24, Boulevard Poissonnière, Paris-IX. (Œuvres pour Estudiantina de Romain Worschech).

Aux Editions Zurlin, 73, boulevard Raspail, Paris-VI, on trouvera d'excellentes partitions pour les Flûtes à Bec.

Dans d'autres articles, je donnerais d'autres adresses utiles.

Madame Beverly Barbey et M. Jacques Burel ont enregistré un disque qui comporte 10^e des accompagnements seuls pour Clavecin; 2^e des exemples de Mélodies pour la Flûte à Bec Soprano. Se renseigner auprès de M. Jacques Burel, 11, rue des Filins à Sceaux (94).

Il serait souhaitable, vu le nombre de Guitariques de valeur, que des accompagnements seuls soient enregistrés à la guitare, et ces accompagnements pourraient servir pour soutenir la ligne mélodique jouée par les Flûtes, les Mandolines, les Violons, et tous Instruments mélodiques.

Romain Worschech,
Paris, 16 juillet 1968.

LE COLLOQUE DE BESANÇON

Organisé du 15 au 21 juin par les soins du Comité de Préparation à la Refonte de l'Enseignement Artistique, ce colloque se fit l'écho du vaste mouvement de contestation Universitaire, en ce qui concerne plus spécialement la musique. Voici l'essentiel de la Conclusion qui apporte à ses fervents travaux.

« L'enseignement artistique doit être considéré comme discipline à part entière tout au long de la scolarité. Les « animateurs » devront donc, dans un premier temps, développer la sensibilité, l'imagination créatrice, la réceptivité, le sens de la discipline personnelle et collective; la technique instrumentale n'étant abordée que dans un second temps.

PRIMAIRE: Le tiers du temps pédagogique est prévu pour l'enseignement artistique. Cet enseignement sera basé sur la pratique des méthodes actives qui visent avant tout à l'expression vivante

et n'abondent la connaissance théorique qu'après la phase sensorielle.

SECONDAIRE: Comme dans le Primaire, un certain nombre d'heures est réservé aux disciplines artistiques (par demi-classes). La pédagogie préconisée est le prolongement de celle définie pour le Primaire: toute connaissance théorique part de l'acte musical, elle doit compléter et approfondir des notions acquises dans le Primaire, en particulier celles qui conduisent à l'analyse linéaire et verticale. Les moyens employés sont: la pratique vocale et instrumentale, la formation d'ensembles (chorale, orchestre), l'improvisation individuelle et collective, l'audition musicale, la coordination avec les autres disciplines, l'approche et la découverte des différents genres et langages musicaux, l'ouverture à la musique contemporaine sous ses différents aspects et la découverte de nouveaux matériaux sonores.

Ces moyens excluent définitivement toute étude chronologique systématique.

INFORMATIONS MILITAIRES

Centre de « Formation et de perfectionnement » des Sous-Officiers-musiciens de l'Armée de Terre.

Voici les résultats des Concours de fin d'année d'Études 67-68, sont admis à l'emploi de chef de Musique dans les formations de l'Armée de Terre:

— le sous-chef de Musique de 1ère classe Gallais Bernard, musique régionale du 8ème RIT, Mont-Vallérien à Suresnes; Le sous-chef de Musique de 2ème classe Coulle Alain, musique de la Légion Étrangère à Aubagne.

— sont admis à l'emploi de sous-chef de Musique dans les formations de l'Armée de Terre: Sergent Delli Bernard, musique Régionale de la VIème R. militaire à Metz, sergent Pompiere Daniel, musique régionale de la IVème région militaire Bordeaux;

Examens pour l'obtention des B1 et B2 de Musicien et « tambour-trompette Major ».

— B1: spécialiste musicien: sergent-chef Annon J.-Pierre, musique régionale à Metz; sergent Bertineau J.-M., assistance-technique à Dakar; sergent Goussot Alain, musique de Brigade à Dinan; sergent-chef Forey Roland, musique régionale à Dijon; sergent-chef Montion Francis, musique régionale à Lille; sergent-chef Grzegorzczak Stanislas, musique régionale à Marseille; sergent Doumène J.-P., Musique de Brigade à Verdun.

— B2 spécialité « Musicien »: adjudant Cottard Philippe, musique régionale à Suresnes; adjudant Rodriguez Conrado, chef de Fanfare du 2ème GCP FFA.

— B2 spécialité: tambour « trompette » major: adjudant-chef Beausard Jules, chef de fanfare du 8ème GCP FFA; adjudant Coulon Bernard, musique Principale des Troupes de marine à Rueil-Malmaison; maréchal des Logis-chef Laperche André, Musique Régionale à Tours.

Le chef de Musique Capitaine Gully, directeur du centre de formation et de perfectionnement de Rueil-

Malmaison vient d'être affecté à la direction de la Musique de la Légion Étrangère à Aubagne. Espérons, pour lui, une prompt promotion au grade de chef de musique Principal, commandant, sur la liste desquels il vient d'être admis, au dernier concours instauré à cet effet.

Dans les récentes promotions du ministère de la DN, nous sommes également heureux d'y relever le nom du Capitaine Raymond Richard, chef de musique, adjoint de la Musique de la Garde Républicaine qui vient d'être promu au grade de « chef de musique Principal » commandant, à compter du 1^{er} avril 1968. Nous sommes heureux de lui adresser nos vives félicitations, ainsi qu'aux heureux lauréats du concours de fin d'année d'Études du « Centre de Formation et de perfectionnement des sous-officiers musiciens de l'Armée de Terre de Rueil-Malmaison ».

Capitaine F. BOYER.

PARCAY-MESLAY

Programme du concert donné par la Musique de la Première Région Militaire en garnison à Tours sous la direction du chef de musique, lieutenant Velozzi, le samedi 1^{er} juin, à 20 h. 45.

1ère partie. — Jupiter, défilé de Gérard Davryes, ex-chef de musique au 1^{er} Train à Paris; Fugue n° 9, extraite du clavecin bien tempéré, 2ème volume, J.-S. Bach; Symphonie en ut, pour harmonie militaire, de Gossec; Vallées Catalanes, de Marcel Lasalmonie, ex-chef de musique de la Légion Étrangère; Fête en Côte-d'Or, de Degenne.

Divertissements rythmiques. — American We, Henry Fillmore; Singing the Blues, Melroy Endsley; Clarinet Candy, Melroy Anderson; Trumpets Wild, Harold L. Walters. 2ème partie. — Festival Français Moulérou, ex-chef de musique, capitaine au premier escadron du Train à Paris; Marche du Train; La Vallée Maudite; Les yeux noirs; Rapsodie Corse; Ballet des Roses; La dernière étape; Marche des Tirailleurs.

L'étude d'un instrument peut être débutée ou continuée à tous les moments de la scolarité.

Dans le cadre d'un enseignement *mi-général, mi-musical*, les élèves pour qui l'étude d'un instrument exige un temps de travail journalier important, trouvent dans leur établissement des horaires et des programmes aménagés. Une place prépondérante est alors faite aux disciplines dites « à enchaînement » (Français, Mathématiques, Langues vivantes), leur permettant à tous les niveaux de rejoindre sans perdre de temps l'enseignement général.

Pour le diplôme qui sanctionnerait les études du second degré, trois possibilités seraient offertes aux élèves (en ce qui concerne la Musique):

— Section « enseignement général »: les options artistiques ne sont pas sanctionnées en fin d'Études.

— Section « Arts »: une option artistique se substitue à une autre discipline.

— Section « Technique-Arts »: destinée aux élèves de la section « instrumentistes ».

Tout Etablissement d'enseignement du second degré est un centre de culture permanente ouvert à tous dans le cadre d'activités extra-scolaires et post-scolaires, animées éventuellement par des personnalités extérieures à l'Etablissement.

SUPERIEUR: l'ensemble de l'enseignement supérieur est rattaché à l'Université critique, soit comme l'une des sections du département Arts, soit comme département autonome de Musique. Dans ce dernier cas, toutes dispositions seront prises pour éviter le cloisonnement entre la Musique et les autres branches, artistiques ou non.

L'ensemble de l'enseignement musical supérieur est partie intégrante d'un Organisme National unique de l'Éducation, conformément aux propositions de la Commission Nationale Interdisciplines du 6 juin 1968.

Aucune limite d'âge n'est imposée; l'accès est libre à tous ceux qui possèdent l'attestation de fin d'Études du second degré. Les étudiants percevront une allocation d'études.

VONT PARAÎTRE
(Septembre-Octobre)
POUR NOS SOCIÉTÉS

I. LE CHEF DE MUSIQUE
Un volume: F. 6,80 Franco
(tirage limité)

II. PEDAGOGIE MODERNE DE LA MUSIQUE.
ses « POURQUOI »
ses « COMMENT »
expliqués par le texte et le dessin
Un volume en 3 parties
Notions d'Acoustique
Théorie pratique
Théorie scientifique
(impraticable)
par J. LASHERMES
Notice gratuite — Vente exclusivement chez l'auteur.
69 - BRIGNAIS (France)

Tous les Établissements supérieurs de Musique seront intégrés dans le département « Musique » de l'Université.

Les Missions principales de cet enseignement, sont: la formation en vue de la qualification professionnelle; la recherche; l'éducation permanente.

Le C.P.R.E.A. (3, rue Michelet, Paris-VIème) fournira volontiers le texte détaillé et précis portant sur l'ensemble de ces travaux, à tout intéressé qui lui en fera la demande.

Dans ce texte, ou dans le résumé que nous présentons, nos lecteurs retrouveront nombre d'idées familières, car nous les avons déjà personnellement exprimées à plusieurs reprises, notamment en conséquence des comparaisons que nous imposèrent nos examens rendus sur la situation de la musique et de son enseignement, en Allemagne (1963) et en Hongrie (1964).

René CHAILLON.



NOS CONCOURS

CONCOURS C.I.S.P.M. A EPINAL
Extrait de La Liberté de l'Est

Texte: J. BOSSU
MARCHÉ COMMUN MUSICAL: DIX CONCURRENTS, NEUF PREMIERS PRIX AU CONCOURS INTERNATIONAL DES SOCIÉTÉS POPULAIRES DE MUSIQUE.

Un lever de couleurs européen

Samedi, à 11 h., les Spinais se pressaient nombreux pour assister au lever des couleurs. La musique du 18ème jouait les sonneries réglementaires et les gorges furent détrempées au monument aux morts par M. Faussan, préfet des Vosges, assisté de M. le Colonel Gornet, délégué militaire; Desbuisson, adjoint; Ehrmann, président de la Confédération internationale des Sociétés populaires de musique, en présence de nombreuses personnalités. C'est

alors que les hymnes nationaux furent interprétés tour à tour: la « Brabançonne » par la fanfare de Londerzeel; l'« Ons Emecht » par Luxembourg-Bonnevoile; le « Kong Christian Stove Ved Højen Mast » par la fanfare danoise d'Odense; et le « Deutschland Lied » par la musique de Saint-Georges, avant que la fanfare de Trith Saint-Léger interprète à son tour notre hymne national.

Dans l'après-midi, avaient se dérouler les opérations du concours proprement dit. Le jury des chorales, présidé par M. Robert Bréard, grand Prix de Rome, auditionnait dans la salle des conférences de Saint-Jo, tandis que M. Roger Boutry, grand Prix de Rome, professeur au Conservatoire de Paris, présidait à la salle des fêtes le concours des fanfares. Leur tâche était difficile, car la

Manifestations 1968

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
29 septembre 1968	LYON (Rhône)	CONGRES Congrès technique de la Fédération du Sud-Est, à Lyon (9 h. 30).	Fédération des sociétés musicales du Sud-Est, 3, rue de l'Angie, Lyon (69).
3 octobre 1968	YENNE (Savoie)	Assemblée générale de l'Union des sociétés musicales de Savoie.	M. Adam, à Moutiers (Savoie).
18 octobre 1968	VICHY (Allier)	Congrès de la Fédération musicale du Centre.	M. Rellin, 54, bd de l'Hôpital, Vichy.
5-6 avril 1969	AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F. et Festival.	M. Ange Pezzagli, 22, rue Forcioli-Conti, Ajaccio.
1970	TARBES (Htes-Pyrénées)	Congrès d'été de la C.M.F. et concours international.	
FESTIVALS			
4 août 1968	POULE-LES-ECHARMEAUX (Rhône)	Festival du Groupement de la Vallée d'Azergues.	
4 août 1968	SAINT-POL-SUR-MER (Nord)	4 ^e Festival international de musique placé sous le patronage de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais.	M. le maire de Saint-Pol-sur-Mer (59).
15 août 1968	ILE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festiva annuel, réservé aux sociétés de l'île.	
7 septembre 1968	AMBOISE, Canton d'Amboise (Indre-et-Loire)	Festival cantonal et intercantonal.	M. R. Babault
7 septembre 1968	MONNAIE, Canton de Vouvray (Indre-et-Loire)	Festival cantonal et intercantonal.	M. P. Loyau.
Pâques 1969	AJACCIO (Corse)	Festival international de musique, réservé aux sociétés classées en 1 ^{ère} division et catégories supérieures, organisé à l'occasion du bi-centenaire de la naissance de Napoléon 1 ^{er} et du Centenaire de la Musique Municipale d'Ajaccio.	M. le chef de la Musique Municipale d'Ajaccio, 22, rue Forcioli Conti, 20-Ajaccio, qui transmettra au Comité d'organisation.

quasi totalité des sociétés en lice méritaient des premiers prix et, s'il y avait des nuances à faire ressortir, c'est en somme la répartition des vases de Sèvres et des coupes qui pourraient servir de critère.

Au Théâtre

Samedi soir, le Théâtre de Verdure accueillait les spectateurs. Durant 50 minutes, Luxembourg-Bonneville fit ample démonstration de ses talents, suivi par la chorale de Pèpinster, la musique de Saint-Georges qui joua notamment un extrait d'opérette (nuit de noces au paradis) avant de terminer par notre « marche lorraine » la chorale mixte Claudin le Jeune de Valenciennes interpréta une chanson ancienne, « Francion vint l'autre jour », et un pot-pourri de chansons mexicaines. C'est par un ensemble de cette chorale avec la fanfare de Trith-Saint-Léger que s'éleva la soirée.

Dimanche, à 11 h., avait lieu à la mairie une brillante réception des personnalités musicales. M. Argant, maire d'Épinal, était présent avec M. Villmain, président du Conseil général, des adjoints et des conseillers, ainsi que Mme Fonck, veuve de l'as aviateur vossien disparu, venue visiter l'exposition de croix de guerre où celle de son mari, aux 28 palmes est une pièce unique. Le maire d'Épinal souhaita la bienvenue à ses hôtes. Des allocutions fort aimables furent dites l'une par M. Duvioler, maire de Pèpinster, l'autre par M. Ehrmann, président de la C.I.P.S.M., avant que M. Lamy, secrétaire général, représentant le préfet des Vosges, se félicitât de cette journée, contribution à l'entente sous le signe de l'Europe. Pour la circonstance, la S.D.F. avait mobilisé ses jeunes « Gardes françaises » costumées formant une charmante haie d'honneur.

Le défilé

Le banquet officiel, servi à la Grande Taverne s'élevait à peine que commençait le défilé dans les rues de la ville. A toutes les sociétés concurrentes ou invitées, étaient venues se joindre l'harmonie municipale de Vitte (avec sa petite cantinière Denise), la Jeunesse d'Arc du Val d'Ajol qui joua avec maestria la « Marche de la Légion », l'harmonie de Gérardmer, avec ses mignons portefaïens, la Balménoise, en casquettes et pantalons blancs, les harmonies réunies de Monthureux-Darney, avec ses jolis tambours. Il ne manquait que l'harmonie d'Épinal, mais elle était nichée toute entière derrière son chef, M. Henry, aux côtés de M. Mouniotte, président de la F.M.V., pour la réussite du festival.

Et le retour au Château

Au Château, il y avait foule, et les nombreuses auditions furent écoutées par un public intéressé, M. Bonneville étant speaker de Radio-Épinal. La distribution des prix se fit par les soins de douze charmantes hôtesses de la S.D.F. et des animateurs, MM. Argant, Ehrmann, Marquis, Desbuisson, Mouniotte.

Et cependant, la journée n'était pas finie. Un dernier concert était prévu le soir au Château par les premiers prix, célébrant une journée bien remplie et agréablement vécue. Le palmarès donné dans l'ordre de passage au concours :

- CHORALE FEMMININES**
Maîtrise Gabrielle Fauré, de Marséille : Premier prix, médaille d'honneur offerte par la Ville d'Épinal. — Chorale « Minetsro SEM », Schiffange (Luxembourg) : Deuxième prix, médaille d'honneur offerte par la Ville d'Épinal.
- CHORALES HOMMES**
Cercle Choral de Pèpinster (Belgique) : Premier prix, médaille d'honneur offerte par la Ville d'Épinal. — Sangerbond Museldall Wasserbillig (Luxembourg) : Premier prix, médaille d'honneur offerte par la Ville d'Épinal.
- CHORALES MIXTES**
Cercle choral « Les Valeureux Liegeois » (Belgique) : Premier prix, une coupe cristal de Daum offerte par l'Association départementale du Tourisme. — Chorale mixte Claudin-le-Jeune (France) : Premier prix à l'unanimité, un vase de Sèvres offert par le Ministère des Affaires culturelles.
- FANFARE**
Odense Brassband, Danemark, Premier prix, section « Brass Band Juniors », coupe offerte par la Fédération musicale vossienne. — Fanfare municipale de Luxembourg-Bonneville : Premier prix, vase de Sèvres offert par le Ministère des Affaires culturelles. — Fanfare Royale Sainte-Cécile de Londerzeel (Belgi-

que) : Premier prix, coupe offerte par la Ville d'Épinal. — Fanfare municipale de Trith-Saint-Léger (France) : Premier prix, médaille d'honneur de la Ville d'Épinal, un instrument offert par la C.M.F.

LE IIIÈME FESTIVAL ET CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE VILLERUPT : UN BEAU SUCCES DE PARTICIPATION ET D'AFFLUENCE

Samedi un ciel menaçant avait fait souffler parmi les organisateurs du 3ème festival international de musique un vent de pessimisme et puis, dimanche matin, tandis que la ville s'éveillait aux accents joyeux et entraînants de fanfares et harmonies venues des quatre coins de Lorraine, le soleil déchirait la voûte de nuages pour présider à cette grande manifestation due à la fanfare municipale.

Ainsi commençait une journée durant laquelle une trentaine de sociétés représentant plus de mille exécutants, allaient faire résonner d'échos en échos, au cœur de la ville, le roulement des tambours et l'éclatement des cuivres, au milieu d'une débauche colorée des costumes folkloriques et d'uniformes de majorités.

A 14 h., entre une double haie de spectateurs enthousiastes, depuis la place Jeanne-d'Arc, le défilé, précédé de la troupe des majorités de Villerupt, s'ébranla pour gagner le stade Scléror, où devant un public de plus de 1.000 personnes allait se dérouler le festival et la cérémonie de remise des récompenses.

Pendant près de 2 h., dans une atmosphère de kermesse, ce fut un concert ininterrompu de haute qualité salué par de nombreux applaudissements. Enfin, sous la baguette de M. Boltel, directeur de l'Harmonie des Houillères de Lorraine, l'ensemble des sociétés interpréta « En avant marche » et « La Marseillaise ».

M. Raymond Lafond, président de la Confédération des musiques de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, entouré des jurés, procéda ensuite à la lecture du palmarès. Du lot très relevé de participants, compte tenu de sa catégorie, une harmonie avait fait l'unanimité : celle des mines de Crusnes qui dirige avec compétence et dévouement M. Beaulier. Elle a obtenu 29,5 points sur 30 et les félicitations du jury pour l'excellence de sa prestation que d'autres initiés n'ont pas hésité à qualifier d'« extraordinaire ».

La coupe de la Fédération des sociétés de musique de Moselle et Meurthe-et-Moselle et un prix de 350 F offert par le ministère des Affaires culturelles lui ont été attribués.

PALMARES

Harmonie des Houillères du Bassin de Lorraine à Merlebach (Moselle) Prix ascendants - 28 Points - Classé Excellence B ; Un vase de Sèvres offert par le Ministère des Affaires Culturelles. Harmonie de Voimorange - Mines (Moselle), Prix ascendants - 28 points 1/2 - classé 2ème Division 1ère section, Coupe de la Municipalité. Harmonie Municipale de Guénanges (Moselle), 1er prix.

CLASSEMENT DE MARCHES DEFILE DU 9 JUIN 1968

1er Prix, Harmonie des Houillères du Bassin de Lorraine de Merlebach (Moselle), Coupe de la Fanfare Municipale de Villerupt ; 2ème Prix, Clique Municipale de Neufves Maisons (M.-et-M.), Coupe Pernod ; 3ème Prix, Harmonie Municipale d'Audun-le-Tiche (Moselle), Coupe d'Audun-le-Tiche ; 4ème Prix, Harmonie Municipale de Voimorange-Mines (Moselle), Coupe Chamoinne.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles

OFFRES D'EMPLOIS

Offre d'emploi intéressante à professionnel du bâtiment de l'industrie et du commerce (1 jardinier entretien propriété logé, réservé en priorité à bon musicien, clarinette, trombone, basse et saxo. S'adresser Mairie de SAINT-FLORENTIN, Tél. 51

Ville de MIZAN (Landes) chef lieu de canton, station balnéaire, recrute sur titre un jardinier pouvant assurer partie de cor d'harmonie ou de trombone à coulisse à l'harmonie municipale. Classement ouvr. prof. 2ème catégorie. Possibilité logement. Candidature et curriculum vitae au secrétariat de la Mairie.

Libertes au service militaire : 1) Hautboïste ou saxophoniste, aptitudes pour dessin, formation assurée. 2) Bassiste ou tromboniste sans formation particulière pour travail dans un imprimerie. Ecr. au journ. s/N° 628.

23 points ; Coupe de l'Union Commerciale, Harmonie Municipale d'Audun-le-Tiche (Moselle), Prix ascendants - 28 points - Classé 3ème Division 2ème Section ; Coupe du Comité des Fêtes, 50 F offert par la Maison Martin de Châlons, Philharmonie des Mines de Crusnes (M.-et-M.), Prix ascendant avec félicitations du Jury, 29 points 1/2 classé 3ème Division - 2ème Section, Coupe de la Fédération Musicale : 350 F offert par le Ministère des Affaires Culturelles, Orchestre des Cadets de l'Ecole de Musique de Beauvais (Oise), 1er Prix Junior - 22 points, 1 Trompette - prix de la Confédération Musicale de France Fanfare des Houillères du Bassin de Lorraine à Merlebach (Moselle) Prix ascendants avec félicitations du jury, 29 points - classé excellence B, Fanfare « La Moustérienne » de Moutiers (M.-et-M.), Prix ascendant - 28 points - Classé 3ème Division 1er Section 250 F Prix du Ministère des Affaires Culturelles, Clique Municipale de Rehon (M.-et-M.), 1er Prix - 24 points 3/4, Coupe de la Fanfare Municipale de Villerupt, 50 F offert par la Maison Martin de Châlons.

ET PARCOURANT LE FESTIVAL...

Samedi soir, au cours du bal de la fanfare municipale, ainsi que nous l'avons écrit hier, une jeune musicienne, cadette de l'école municipale de musique de Beauvais Mlle Annie Plet, a été élue Miss Musique 1968. Ses suivantes sont : Mlles Luzzi, porte-drapeau de la fanfare de Villerupt, et Ghislaine Gillet, tambour-major de la clique de Rehon. Les lots qui ont été attribués aux jeunes filles avaient été offerts par les commerçants membres de l'U.C. Villerupt.

Que ce soit dans le défilé ou au cours du festival, le public a réservé un accueil très chaleureux à l'harmonie des Houillères du bassin de Lorraine (Merlebach) forte de 130 exécutants.

Les sapeurs-pompiers du corps villeruptien ont pris une part très active au bon déroulement de ce troisième festival de musique, dont les artisans sont M. Rizolet et son comité.

Onze coupes et quinze assiettes en émaux de Longwy, représentant l'hôtel de ville, salle des fêtes, ont été attribués aux lauréats du concours et à toutes les sociétés participantes.

M. Rigollet ayant remercié le public ainsi que toutes les personnalités et annoncé que ce troisième festival serait certainement suivi d'autres manifestations dans le même genre, a excusé M. Sacconi, retenu par ses obligations à Antibes.

OCCASIONS

Recherchons Cor Alto Mi b occasion bon état, Faire offre Harmonie de SOUSTONS (Landes).

G. Guérault
(Maison fondée en 1892)
11, rue Saint-Denis - PARIS-1er
Tél. CEN 47.33

TOUS LES INSIGNES COUPES MEDAILLES BRELOQUES DRAPEAUX
Tarif franco

S/Chet de Musique milit. 1ere cl. 39 ans, 1er Prix Conserv. recherche dir. Harm. Batt. ou Fanf. Prof. solfège, culture, cordes (sér. réf.) très expérimenté Ecr. au Journ. s/N° 625

Clarinettiste ex-prof. Conservatoire, cherche place Prof. écoles et clar. solo Harmonie ou Théâtre, ou direction Harmonie Ecr. journ. s/N° 626

Musicien dipl. Conservatoire, seconderait Chef de Musique dans instruct. élèves, solf. et inst. culture et assur. partie de basse, si Comité pouvait aider à trouver empl. et logem. Ecr. au Journ. s/N° 627.

L'ANGLETERRE EST A LA MODE

Allez à Londres avec votre Société

Voyage accompagné au départ de Paris par autocar et avion

3 jours au prix de 225 Frs par personne pour groupe de 25 personnes minimum.

programme sur demande à

TRANSATOUR S.C.T.T.V.

34, rue de Lisbonne - PARIS-8^e - Téléphone 522.83.37

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France Lic. 133

- Percussionniste, 25 ans, cél. Extimbalier solo dans musique mil. Prix d'Excellence de Timbales et de Batterie du Conserv. National de Mulhouse, cherche place stable comme prof. dans orchestre de préf. ou gr. harm. Prendrait évent. formation d'une Batterie. Ecr. à M. Edouard REMOND 49, rue de l'Arbre - MULHOUSE (68).
- Retraité grandes Associations Ex-Chef d'orchestre, organiserait Conservatoire Maison Culture. Ecr. au Journ. s/N° 629.
- Clarinettiste sérieuses réf. cherche place clar. solo harmonie. Professeur Ecole de Musique. Emploi de dessinateur bâtiment en Mairie ou service travaux industries Préféré région nord-est. Ecr. Journ. s/N° 630.
- Musicien 22 ans, dégagé O.M., jouant clarinette, saxophone, accordéon et piano, recherche poste de professeur ou directeur Ecole de Musique (direction Harmonie) 2ème prix de solfège du Conservatoire National de Musique de Lille, 3ème mention d'Harmonie. Poursuit études Harmonie, contrepoint et fugue. De préférence Nord et P. de C. Faire offres à M. Roland INGELAERE 17, rue G. Dusotoir, HAUBOURDIN (Nord).
- PIANISTE - 1er Prix Conserv. PARIS, Soliste ORTF, recherche poste professeur Région Parisienne. Ecr. au Journ. s/N° 632.
- Vends clarinette-basse LEBLANC avec étui. Très bon état. S'adr. au Journ. s. n° 631. Excellente occasion.
- DIVERS**
- Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits, F.-P. LOUP, ROQUEFORT - LES - PINS (Alpes-Maritimes).
- Local à louer mensuellement avec téléphone 17 rue Pascal Paris-Vème arr. Prendre rendez-vous avec Madame ALTERMATT pour visiter.
- Pavillon à vendre à Neuville (Val d'Oise) 9, rue des Grouettes, 1 salle de séjour avec potes et cheminée, 2 chambres, Rez-de-Chaussée 1 pièce cuisine, 1 véranda, entrée, salle d'eau, 2 caves voûtées, grenier, dépendances, Chauffage central, Jardin 750 m. garage. Tél. 464-29-31 ou éc. Mme ALTERMATT.
- Sous le haut-patronage du Ministère d'Etat chargé des Affaires Culturelles sera ouvert à l'Ecole Normale de Musique de Paris, à partir de Novembre 1968, sous la direction de Madame Aline Pendleton, Inspecteur principal de la Musique au Ministère, un cours spécialisé destiné aux futurs enseignants de Méthodes Actives d'Initiation Musicale. Renseignements : 114 bis, Bd Malesherbes, PARIS-17^e. Tél. 924 30-16 Nombre de places limité.

AVIS DE CONCOURS

VILLE DE CHAMBERY
CONCOURS SUR EPREUVES POUR LA NOMINATION DE QUATRE PROFESSEURS A L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE

Orgue et écriture, alto et musique de chambre, flûte et solfège, hautbois et solfège

Emplois à temps complet pour un service hebdomadaire de 12 heures de cours.

Les concours auront lieu à Paris du 16 au 20 septembre 1968.

COMMUNIQUE

XV^e CONCOURS INTERNATIONAL DE CHANT DE TOULOUSE

Il est rappelé que le XV^eme Concours International de Chant se déroulera à Toulouse, au Théâtre du Capitole, du 29 septembre au 5 octobre 1968.

Les demandes de règlement et les conditions d'admission au Concours doivent être adressées au Secréariat du Concours International de Chant, Donjon du Capitole, Toulouse (France).

VILLE D'AMIENS
ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE

La Ville d'Amiens organise un concours sur épreuves pour le recrutement d'un professeur de chant et d'art lyrique.
Ce poste est à temps complet, soit 12 heures hebdomadaires de cours.
1. Suite d'âge : 21 ans au moins, au 1er janvier 1968.
Dépôt des candidatures : Mairie d'Amiens (1ère direction - 1er bureau) jusqu'au 15 octobre 1968.
Date et lieu du concours : le 23 octobre 1968, à 9 heures, en la salle Marguerite Gaveau, rue de la Botte, Paris.

VILLE DE BESANCON
CONSERVATOIRE REGIONAL
de Musique, de Danse
et d'Art Dramatique

Ouverture de 2 concours destinés au pourvoi des postes suivants :
1) Violon (16 heures);
2) Trombone, Saxhorn et solfège (16 heures)

ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE
ET D'ART DRAMATIQUE DU MANS

Les quatre concours sur épreuves ouverts à Paris en vue de pourvoir un poste de Professeur dans chacune des disciplines suivantes à l'École Nationale de Musique du Mans, et qui devaient avoir lieu en mai et juin derniers ont été reportés en raison des événements, aux dates suivantes à Paris :

- le lundi 30 septembre 1968 : poste de Professeur de Préparation au Certificat d'Aptitude à l'Éducation Musicale (CAEM);
- le mardi 1er octobre 1968 : poste de Professeur de Hautbois et de Lecture à Vue (Instruments à vent);
- le mercredi 2 octobre 1968 : poste de Professeur de Musique de Chambre Professionnelle et Lecture à Vue pour les cordes;
- le jeudi 3 octobre 1968 : poste de Professeur de Clavier et Piano.

ECOLE NATIONALES DE MUSIQUE

Un concours sur épreuves est ouvert en vue de pourvoir un poste de professeur d'orgue et d'histoire de la musique à l'école nationale de musique de Limoges.
Ce poste constitue un emploi permanent comportant un service hebdomadaire de douze heures de cours.
Entre cet ensemble, le candidat nommé devra participer à titre gratuit aux exercices publics de l'école. Il devra prêter son concours à titre onéreux à l'orchestre du théâtre municipal.
Le professeur recruté devra être domicilié à Limoges ou dans la proche banlieue.
DEPOT DES CANDIDATURES
Les dossiers seront reçus à la Mairie de Limoges jusqu'au 21 septembre 1968 terme de rigueur.
Les épreuves se dérouleront à l'école nationale de musique de Limoges le 4 octobre 1968.
PROGRAMME DU CONCOURS :
Les épreuves comprendront :
A. — ORGUE
1) Exécution instrumentale.
a) Morceau imposé : Prélude et fugue en fa dièse mineur, de Buxtehude
b) Morceau au choix du candidat (parmi les œuvres pour orgue de Jehan Alain, Jean Langlais et Olivier Messiaen).
Les candidats présenteront au jury deux exemplaires de chacune des œuvres interprétées.
Seuls, les candidats qui auront obtenu la majorité absolue des suffrages, seront admis à participer aux épreuves suivantes.
2) Lecture à vue.
c) Lecture à première vue d'une partition manuscrite.
3) Improvisation.

d) Improvisation d'une fugue à 4 voix, sur un sujet donné.
e) Improvisation de forme libre, sur un thème imposé. (Il ne s'agit, en l'occurrence, de l'exercice strictement codifié, parfois imposé, mais d'une forme libre, logiquement suggérée par la nature du motif communiqué)
4. Chant Grégorien.
f) Accompagnement d'un fragment de chant grégorien et transposition de cet accompagnement.
g) Improvisation d'un Choral varié, sur ce thème grégorien.
5. Examen pédagogique.
h) Cours à faire à des élèves de différents niveaux qualitatifs. Eventuellement, questions posées par les membres du jury sur l'instrument, son histoire, sa littérature.

B. Histoire de la Musique.
a) Présentation à des élèves, d'une œuvre enregitrée, choisie par le candidat parmi les enregistrements musicaux mis à sa disposition. (temps de préparation de la présentation : 1 heure)
b) Dissertation écrite sur une période d'histoire de la Musique choisie à l'instant de la mise en loge, parmi trois propositions adaptées aux nécessités particulières au présent enseignement. (durée de la mise en loge 4 heures).
Les épreuves se dérouleront à huis clos.

RETRIBUTION

Les professeurs titulaires assurant 12 heures hebdomadaires d'enseignement bénéficient de l'échelle actuelle de traitements 238-455 (Indices nouveaux)
Professeur de VIOLON ET SOLFÈGE
Professeur de VIOLONCELLE à l'École Nationale de Musique de Troyes
Ces concours sur épreuves auront lieu à Paris, Salle Gaveau, 45, rue de la Boétie et se dérouleront aux dates ci-dessous
Lundi 23 septembre 1968 à 10 h. et à 14 h. 30 — Violon et Solfège. Morceaux imposés :
Chaconne de la Partita en ré mineur pour violon seul de J.-S. Bach
Tzigane de Maurice Ravel.
Mardi 24 septembre 1968 à 14 h. 30 — Violoncelle
Morceaux imposés : Ière suite de J.-S. Bach (audition intégrale) Violoncelle seul. Concerto d'Arthur Honegger (audition intégrale) cadence exclue.
Pour tous renseignements s'adresser à la mairie de Troyes (service du personnel) jusqu'au 11 septembre 1968 inclus

ECOLE MUNICIPALE POUR LE RECRUTEMENT D'UN PROFESSEUR DE PIANO au Conservatoire de Musique de Nevers

Un concours sur épreuves est ouvert en vue de pourvoir un poste de professeur de piano et lecture à vue au Conservatoire Municipal de Musique de Nevers.
Ce poste constitue un emploi permanent comportant un service hebdomadaire de 16 heures de cours.
Les épreuves auront lieu le samedi 14 septembre 1968 à 10 heures au Conservatoire Municipal de Musique de Nevers, 5, rue de la Basilique.

PROGRAMME DU CONCOURS

1. Exécution instrumentale.
a) variations et fugue sur un thème de Haendel — op. 24 de Brahms (intégrale avec seulement les reprises indispensables).
b) Ganharadani 19ème étude de Karnatik — 5ème cycle de Jacques Chantepier Ed. Leduc.
Ces pièces devront être exécutées de mémoire.
Seuls les candidats ayant obtenu la majorité des suffrages seront retenus pour la suite des épreuves.
2) Lecture à première vue d'une pièce pour piano
3) Epreuve pédagogique : cours à faire à des élèves de niveaux différents. Questions posées par le jury, concernant l'instrument, sa technique, son histoire.

Instruments de Musique **F. SUORE**
17, avenue Trudaine — PARIS-9^e
TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS
REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque — Travail rapide — Exécution parfaite
Prix consciencieux
DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION

beauté. Il est vraisemblablement assez exceptionnel d'entendre un orchestre dont la base est formée d'instruments à vent, jouer avec un tel style et sachant respirer de telle manière
« Torch Dance », la troisième du triptyque, Allegro molto aux contrastes saisissants, brillant, voire passionné, se termina par un presto où l'Orchestre Harmonique-Symphonique parfaitement synchronisé, put totalement exprimer sa classe
Ce fut alors Espana de Chabrier, l'arrangement étant de Waidtfeufel où le contraste entre la flamme et poésie ibériques fut saisissant. Ces airs connus sont vraisemblablement la cause de la chaude réaction du public à la fin de cette impeccable exécution
Dans « Dansorama » de John Darling Fantaisie de jazz symphonique, Musique agréable et facile à entendre où tous les rythmes de danse moderne sont plus ou moins représentés. M. Jean-Pierre Dathy nouvellement nommé professeur au Conservatoire, extériorisa d'une manière extrêmement brillante les sonorités que l'on peut tirer de la trompette. Le tempo soutenu dans le twist par le chef d'orchestre, prouve encore une fois la communion qui existe au sein de l'Harmonie et l'effort consenti, surtout dans le pupitre des basses, pour garder un tel tempo

respect des nuances et des valeurs, furent particulièrement appréciés et pour cette présentation première en public, l'accueil fait par celui-ci récompensa de l'effort fourni et prouva l'utilité du Conservatoire Municipal de Musique d'où proviennent ces trois brillants artistes, qui furent rappelés quatre fois.
En troisième partie figurait le ballet de Faust de Charles Gounod interprété par la classe de chorégraphie du Conservatoire Municipal de Musique dont le professeur est Mme Marcelle Allard. L'Orchestre Harmonique-Symphonique assurait d'une brillante façon la partie orchestrale, l'ensemble étant placé sous la direction de M. Roger Thirault.
Les différents mouvements : Introduction et valse; Pas de la séduction; Pas des Nubiennes; Les Troyennes; Toilette d'Astarté; Danse d'Astarté; et bacchanale et entrée de Phryné auxquels succéda un brillant final, permirent de voir et d'entendre cette œuvre si connue et réalisée dans d'excellentes conditions.
Pour résumer disons simplement que nous nous associons à la réaction du public qui se retira fort satisfait d'une soirée où il put apprécier à la fois différents facettes artistiques d'un Art, si largement dispensé par le Conservatoire Municipal de Musique, et si parfaitement réalisé par l'Orchestre Harmonique-Symphonique Municipal de Laon.

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique
56, rue Lepic, PARIS-18^e
Tél. : MONTmartre 39.87
Anches et becs pour artistes

Une ovation du public suivit ce morceau et la première partie se termina — c'est maintenant devenu une habitude de notre Orchestre Municipal — par le magnifique arrangement de George Van Parys « Si tous les gens du Monde voulaient se donner la main ».
Symbole et affirmation. En effet, quelle formule aurait mieux représenté l'ambiance et la chaleur sympathique qui régnait au sein de la société et qui permet à celle-ci d'atteindre — dans le domaine amateur — à un niveau, à un style et à une classe qui lui envient bien d'autres musiques.
Après un court entr'acte, la seconde partie consacrée à la Musique de Chambre, débuta après une courte présentation de M. Roger Thirault directeur du Conservatoire.
Il présenta tout d'abord Mlle Janine Thomalin, violoniste, premier prix d'excellence 1962, puis Mlle Sylviane Lefebvre, violoncelliste, deuxième prix d'excellence 1968, et enfin Mlle Brigitte Agniel, pianiste, premier prix d'excellence 1968.
Ce trio interpréta la Sonate pour violon-violoncelle et piano de Jean-Baptiste Lœillet, 1653-1728, composée de quatre mouvements Largo, allegro con brio, Lento espressivo et Allegro giocoso.
L'homogénéité de cet ensemble, la justesse de son expression, de

CHORALES D'ALSACE
L'Association des sociétés chorales d'Alsace a tenu congrès à Mulhouse Les concours de chant connaissent un regain de succès
L'association plus que centenaire, des sociétés chorales d'Alsace a tenu dimanche son congrès annuel, à son siège rue du Manège à Mulhouse qui est aussi celui de la Chorale Harmonie 1850.
Après les mots de bienvenue de M. Moerlen, président de l'Harmonie 1850 et secrétaire général de l'association des chorales d'Alsace, la Chorale Harmonie 1850 fit entendre, en guise de prélude aux travaux du congrès, l'Hymne à la nuit de Beethoven et le cor à lancé son appel de Brahms. L'ensemble était dirigé par M. Paul Widmer.
Après avoir observé une minute de silence en mémoire des membres défunts, l'assemblée suivit avec attention l'exposé de M. Rodolphe Pfilmin, président, sur l'activité de l'association qu'il dirige et qui groupe 84 sociétés.
Les points suivants de l'ordre du jour, la lecture du procès verbal de la précédente assemblée générale et celle du rapport financier, furent approuvés à l'unanimité par l'assistance qui se prononça également pour la reconduction du mandat des vérificateurs MM. Leher et Bilger.
M. Jung, secrétaire adjoint, rappela d'un 1967, 66 médailles et diplômes ont été remis à des membres méritants.
Après avoir donné décharge au conseil d'administration, l'assemblée se prononça pour la réélection des membres sortants. MM Léon Abel (Heineheim), Georges Adam (Saverne) Alfred Mercker (Strasbourg-Neudorf), Alfred Moerlen (Mulhouse), Aliné Mosey (Mulhouse) et Alfred Stengel (Strasbourg-Neudorf).
Sont d'autre part, élus M. Jendy, secrétaire adjoint de la chorale Alliance - Mulhouse, et M. Laugier, président de la chorale Harmonie de Sélestat, alors que M. Jean-Pierre Moser est désigné comme secrétaire adjoint. La réélection de M. Joseph Müller (Colmar) à la commission de musique est également décidée.

reception à l'hôtel de ville
En fin de matinée, les congressistes furent reçus par le municipalité de Mulhouse à la salle des colonnes de l'hôtel de ville. M. May, adjoint au maire, leur souhaita la bienvenue à Mulhouse avant de les féliciter d'avoir choisi la voie du chant choral et de les encourager à persévérer dans une branche, certes difficile, mais qui apporte de nombreuses satisfactions. M. Rodolphe Pfilmin remercia M. May de ses paroles et souhaita la création d'une chorale des peuples qui chanterait à l'honneur d'un hymne à la paix.
A cette réception, qui se termina par un vin d'honneur, ont entre autres assisté MM. Lem, sous-préfet de Mulhouse, Zimmermann, député, Dantzer, vice-président de l'OMCAF Ponceau, commissaire central, le commandant Birr, commandant le corps urbain, ainsi que plusieurs conseillers municipaux.
Le congrès s'acheva par un banquet servi au restaurant du Jardin zoologique et à l'issue duquel les compagnons de l'Alliance interprétèrent plusieurs Négro spirituals et des chansons de Brassens et Serge Gainsbourg, sous la direction de M. Trommenschlager.
Signalons encore que le matin les épouses des congressistes ont visité le musée de l'impression sur étoffes et effectué une promenade en ville. MM. Waesche et Lettermann, de la chorale Harmonie 1850, ont été pour elles de parfaits cicerones.
ALSACE
MUSIQUE
Le Grand Concert de Printemps de l'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg
Un nombreux et fidèle public était au rendez-vous qui lui avait fixé l'Harmonie et l'Electricité de Strasbourg en ce dimanche 31 mars 1968 au Palais des fêtes pour son traditionnel concert de printemps. Ce fut pour beaucoup l'occasion de faire connaissance avec le nouveau directeur de cet excellent établissement, en l'occurrence M. Caron. Il nous embaïta que celui-ci n'a rien de moins que des artistes de premier ordre.
En effet, dès les premières mesures de la Marche Nébuleuse de Saint-Saëns, il fut évident que le chef avait ses musiciens bien en main, avant leur insufler sa volonté au même temps qu'il respectait toujours celle du compositeur-virtuose, chef de file de la musique française de son temps. M. Waehli, trombone, se distinguait dans l'interprétation de la partie soliste.
L'ouverture de Zampa de Hérold, répara une injustice en ce sens qu'elle fit connaître au public le style de ce contemporain de Méhul, un peu tombé dans l'oubli, on ne sait trop pour quelles raisons. Sous la direction de son chef, l'Harmonie sut parfaitement rendre toute la souplesse et la grâce contenues dans cette belle page. M. Knab, clarinète, s'acquitta avec une belle aisance de sa tâche de soliste.
La réputation d'Alsace est certes bien établie, mais si son Perr Gynt connaît une renommée durable il en est redevable pour une large part à la musique de scène de Grieg. Des 23 parties originales qui composent cette œuvre, l'auteur lui-même choisit huit morceaux d'une importance capitale, réorchestrés, formèrent les Suites 1 et 2 devenues aussitôt célèbres. Dans la première suite figurant au programme ce furent d'abord les fraîches Impressions du matin d'une poésie si charmante, puis la poignante page consacrée à la « Mort d'Asa » avec son thème lent et lourd, suivie de la musique légère et sautillante de « Dans le hall du Montagne » est une scène impressionniste à la musique étrange et au rythme heurté. Sous la direction de M. Caron, le lyrisme expressif propre au grand compositeur scandinave trouva une interprétation à sa mesure. Il en fut de même pour la restitution de l'atmosphère particulière du Ballet « La Nuit de Valpurgis » du Faust de Gounod. Tous ces tableaux aux titres évocateurs comme le Pas de la Séduction, la Danse d'Astarté ou la Bacchanale furent rendus avec élan.
Après la lecture des distinctions à des membres méritants de l'Harmonie et selon une coutume bien établie, la seconde partie du concert fut consacrée à une musique divertissante dont « Très jolie », une suite de valse de Watefel, fut le premier fleuron. Ce compositeur du terroir ne pose pas à l'auditeur le problème d'une attention soutenue, son succès est toujours assuré. Une sélection de l'opérette « La Vouve Joyeuse » de Lehár avec des airs universellement connus et appréciés contribua dans une large mesure à entretenir le bon-humeur du public.
Benatzky doit son renom musical à une seule œuvre, « L'Auberge du Cheval Blanc », œuvre unique, peut-être, mais chef-d'œuvre certainement. Un bouquet de mélodies qui font toujours plaisir et ne lassent jamais. Le concert prit fin sur « American Panorama », une fantaisie jazz. C'est un genre dans lequel le rythme prime tout et où Darling excelle. L'interprétation fut étonnante à son égard et la fantaisie fut bien devant l'insistance des applaudissements.
Une fois de plus l'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg a fait étalage de sa grande classe, fruit du talent et du travail opiniâtre continué et on ne peut que souhaiter qu'elle se maintienne encore longtemps au niveau auquel elle est parvenue.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES
AISNE

Eblouissant succès de l'Harmonie Municipale de Laon
Ce concert de l'Harmonie Municipale n'était pas un concert comme les autres.
Il était divisé en trois parties : la première consacrée à l'orchestre Harmonie-Symphonique — la deuxième à la Musique de Chambre — et la troisième à la Danse Classique.
Le public avait répondu nombreux à l'appel des organisateurs et autour de M. le préfet de l'Aisne Perreau-Fradier, M. Guy Sabatier, député-maire, Mme et M. Roulot, secrétaire général de la préfecture, Mme et M. Jean Martinot premier adjoint et dévoué représentant de l'Harmonie au sein du conseil municipal, de très nombreux adjoints et conseillers municipaux, les représentants de l'armée et du Clergé, M. le directeur de la Casse d'Épargne, et de très nombreuses autres personnalités, se groupait un public exceptionnel.
En cette fin d'année scolaire et peut-être en raison d'une tempéra-

ture idéale, l'ambiance fut excellente dès le début de la manifestation, et le contact put s'établir immédiatement entre les musiciens et le public.
Sous la direction de M. Roger Thirault Trompette Volontaire de Henry Purcell, cette brillante ouverture était indiquée pour servir de prologue et lorsque l'orchestre commença Folk Song Suite de R. Vaughan Williams les musiciens savaient déjà, par la qualité de l'attention des auditeurs, qu'ils jouaient devant un parterre d'amis.
La troisième pièce anglaise de ce concert était « Danses d'Henry VIII d'Edward Germann ». La première de ces danses « Morris Dance », un allegro giocoso au rythme immuable et même lancinant, sur lequel un chant très brillant, rythmique également, venait se juxtaposer, réalisé par les violons et les clarinettes, permit au public de juger de la technique des parties aigües de l'Harmonie Municipale, ainsi que du sérieux du travail des répétitions.
La seconde « Shepherd's Dance » au rythme balancé de scottienne, fut interprétée avec beaucoup de charme et de douceur. Il y avait une âme dans ces nuances et chaque note avait droit à sa part de

Concert amical du dimanche 28 avril 1968 au Palais des fêtes de Strasbourg

L'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg et l'Harmonie de Kehl-Sundheim ont réuni leur talent et leurs efforts pour donner en association un concert amical dans le cadre de « Musique par-delà les frontières ». Un très nombreux public tant français qu'allemand avait rempli la grande salle du Palais des fêtes et créé l'ambiance propice à cet événement.

Après les souhaits de bienvenue que M. Hutt, président-délégué de l'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg, adressa aux personnalités présentes et à l'assistance, ce fut à l'Harmonie de Kehl-Sundheim d'ouvrir les festivités. D'abord fut de suite que cette phalange a très agréablement surpris tous ceux — et ils étaient nombreux — qui ne lui soupçonnaient guère les qualités dont elle devait faire preuve par la suite, à savoir parfaite cohésion et goût du travail méticuleux jusque dans ses moindres détails, ce qui laisse supposer répétitions aussi nombreuses qu'appropriées. A la tête de cet ensemble, un chef de grande classe, M. Schütz, non seulement directeur mais aussi compositeur à ses moments perdus. Et l'on peut dire sans se tromper que son œuvre « Jubilaums-Hymne » donnée conjointement par les deux Harmonies en fin de programme fut très certainement le grand moment de l'après-midi. Cette composition, soignée sans être pédante, bien charpentée et sans la longueur excessive qui nuit si souvent au genre, cette réussite fut interprétée par l'ensemble impressionnant de près de 120 musiciens dirigés par l'auteur et récolta un succès franc et mérité. Il en fut de même pour le « Salut au 85ème » que dirigea M. Caron, chef de l'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg, et d'une marche militaire anglaise que dirigea de nouveau M. Schütz pour terminer la soirée en apothéose.

Après et en première partie du programme l'Harmonie de Kehl-Sundheim se présente seule au public avec des œuvres de son répertoire, débutant par « Comedy Capers », interprétée avec la finesse que réclame la musique nuancée de cette ouverture de Boedijn. Fidèle aussi fut la reproduction de la « Légende Dramatique » de Haase-Altendorf, d'une grande intensité émotionnelle, tantôt impétuosité, tantôt murmure, et justifiant de bout en bout le qualificatif de son titre.

Après « Rakoczy » de Kéler-Béla, aux multiples aspects, le public eut droit à une fantaisie de Delbecq, une sélection intitulée « En tournée avec les Compagnons de la Chançon ». Des airs rendus célèbres par ces derniers, un arrangement habile et voilà deux conditions de succès réunies.

Ensuite se présentèrent trois solistes, MM. Scholz, Dober et Heibel dans un intermezzo pour trois trompettes « Frischer Wind ». Une très grande virtuosité jointe à un sens musical certain donnèrent à cette interprétation un brio exceptionnel, et l'assistance ne manqua pas d'exprimer aux solistes et aux autres exécutants sa complète satisfaction.

« Leichte Muse » une fantaisie sur une musique légère et divertissante et une marche « Victoria » contribuèrent à se rendre compte des multiples facettes du talent de l'Harmonie de Kehl-Sundheim. Aussi celle-ci, sous la direction de M. Schütz, récolta pour ses prestations des applaudissements nourris et chaleureux.

En deuxième partie du programme, l'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg se présente avec quelques œuvres du concert donné le 31 mars passé, à savoir la Marche Héroïque de Saint-Saëns, Zampa, de Hérold, Peer Gynt, de Grieg et le ballet de Faust, de Gounod. Toutes ces compositions, entourées des soins constants du directeur, M. Caron, furent exécutées avec la maîtrise dont cet ensemble n'a cessé de faire preuve au cours des dernières saisons musicales avec, comme accoutumé, un succès croissant auprès des amateurs de musique.

Et après l'apothéose citée plus haut, les dirigeants des deux sociétés peuvent dresser un bilan qui se solde par une réussite absolue, tant dans le choix des œuvres que dans leur présentation, et se féliciter du travail en commun qui ne peut que renforcer l'amitié et justifier le titre de « Musique par-delà les frontières ».

Harmonie des Mines de Potasse d'Alsace

Admiration, enthousiasme, reconnaissance... tels furent les sentiments que se partagèrent tous ceux qui eurent le privilège d'assister au grand concert de gala donné par l'Harmonie des M. D. P. A. à l'occasion du 40ème anniversaire de sa fondation. Le degré de qualité qu'atteignit cette magnifique soirée consacrée à l'art symphonique fut absolument remarquable et il ne fut pas un mélomane présent à ce concert qui n'éprouvât envers cette admirable phalange un sentiment de reconnaissance pour le service rendu en cette circonstance à l'œuvre de propagation de la culture musicale.

On savait que la réputation de l'Harmonie des Mines, avec ses 85 exécutants, n'était plus à faire. Placée depuis 8 ans sous la compétence direction de M. Albert Zeh, professeur au Conservatoire de Colmar, sa notoriété s'étend aujourd'hui au-delà des frontières régionales. Rien d'étonnant donc si samedi soir, la salle des fêtes de la cité Grisezert fut envahie par un public innombrable comprenant de nombreuses personnalités.

Aux premiers rangs de l'assistance on remarquait notamment

la présence de MM. Guilbert, sous-préfet de Thann, représentant le préfet; Zussy, sénateur; Ebner, conseiller général; Firty, président du directoire des M. D. P. A. Faure et Mermet, membres du directoire; Sellal, chef de la division Amélie; Heinrich, chef des relations sociales de nombreux inséparés des mines, plusieurs maires des localités voisines, dont MM. Adelbrecht, Wittonhelm; Fuchs, Stauffeld et X. Hergott; Cernay, ce dernier représentant M. Jenn, député, de nombreuses personnalités du monde musical dont M. Kleiwasser président des sociétés de musique du groupe de Thann; Wälsperger et Wintenberg, président et directeur de la musique municipale de Wittelsheim; et Maller, directeur de la musique municipale de Cernay; M. Montaut, directeur du C. E. S. et de nombreux représentants du personnel enseignant des adjoints et conseillers municipaux des communes voisines; MM. Victor Garnier, premier directeur de musique de l'Harmonie des Mines; X. Meyer et D. Renaud, président d'honneur et président du comité de l'Amicale de l'Harmonie, etc.

Après avoir joué la « Marsillaise » l'Harmonie interpréta la première œuvre figurant au programme de la soirée, l'Ouverture « Beethoven Cellini » de H. Berlioz. La cadence du début de cette composition s'incise en motifs lyriques mit aussitôt en relief la cohésion de la précision d'interprétation des musiciens ainsi que la magistrale autorité de leur chef M. Zeh. Le thème final revêta, en outre, une exécution d'ensemble marquée du sceau de la perfection. Les premiers applaudissements crépitèrent dans la

Le concert se poursuivit ensuite avec la deuxième suite de « l'Arlesienne » de G. Bizet. La salle goûta avec ravissement la page exquise et alerte de la « Pastorale », les variations tantôt graves ou tendres de « l'Intermezzo » et les notes primesautières du « Menuet » qui permirent à Daniel Morlier, flûte-solo, de faire étalage de son talent. Enfin, lorsque les musiciens atteignirent avec une fougue entraînée l'air de la célèbre « Farandole », la salle vibra toute entière et se sentit transportée sous le ciel lumineux de la chaude Provence.

Puis du ravissement, le public passa à l'admiration en écoutant Mme Astrid Megnin-Meyer, premier prix du Conservatoire de Paris, interpréter à la harpe « Chaconne », une composition de G. F. Haendel. Une grande artiste qui sut donner une âme à son instrument. Il fallut les accents tumultueux et impérieux de l'ouverture historique « 1812 » de P. I. Tchaikovsky pour arracher la salle à son délicieux envoiement. C'est avec une impressionnante sûreté que les exécutants surent maîtriser les difficultés que renferme la partition de cette œuvre ardue qui s'inspire de l'épopée napoléonnienne.

La seconde partie du programme apporta à l'auditoire agréablement surpris, la révélation que l'avenir de l'Harmonie est d'ores et déjà assuré, et bien assuré. Ce fut d'abord la prestation d'un quatuor d'artistes en herbe, les frères Nicolas, J-Paul Antoine et Joseph Boy, qui démontrèrent, en défilant des œuvres de Haydn, Haendel et Schubert, une classe déjà certaine. Puis, la scène fut occupée par un ensemble de 50 jeunes musiciens qui, en interprétant avec

naud remercia les personnalités qui ont honoré ce concert de leur présence. Il se félicita de la qualité du concert et reconnut que l'Harmonie a atteint l'âge mûr et qu'elle était apte à contribuer au rayonnement de la musique... « l'art musical cultivé au sein de l'Harmonie était par ailleurs le creuset dans lequel a pu se réaliser l'assimilation des différentes races représentées dans le bassin potassique ». M. Renaud remercia tous ceux qui apportent leur soutien à l'Harmonie et à son amicale et en particulier les M. D. P. A.

Le sous-préfet ne cacha pas son admiration pour l'Harmonie des Mines qui a su apporter un démenti à ceux qui croient que la culture de la musique dépérit dans nos provinces. M. Firty remercia le sous-préfet de ses paroles élogieuses et exprima sa reconnaissance, au nom des M. D. P. A., aux responsables de l'Harmonie. Après que des gerbes de fleurs eurent été offertes à Mme Xavier Meyer et Mme Vve Joseph Meyer, on leva le verre à la postérité de l'Harmonie des M. D. P. A. dont ce concert de gala fera date dans les annales des manifestations culturelles de la région.

Pierre-J-Marie (30 ans); Denis Raymond (30 ans);
NOUVION-SUR-MEUSE
Jolivet René (30 ans); Martin Paul (30 ans); Steenkiste Daniel (30 ans).

HARMONIE MUNICIPALE
Guillaume Aimé (30 ans).

HARMONIE NOUZONNAISE
Damien René (30 ans).

HARMONIE MUNICIPALE
DE BOGNY-SUR-MEUSE
Gormaux André (de chef 25 ans).

HARMONIE MUNICIPALE
DE VOULZIERS
Thomas Serge (30 ans).

HARMONIE SAINTE-CECILE
BOULZOUROU
Ambert Jean (30 ans); Didier Henri (30 ans); Mugnier Raymond (30 ans); Dupont René (30 et 40 ans); Roland Paul (30 et 40 ans); Schaeffer Jean (30 et 40 ans).

ASSOCIATION MUSICALE SAINTE-CECILE
Barthly Edmond (30 ans); Prouvoist Guy (30 ans); Martin Hélène (30 ans); Klein Jean (40 ans); Dombroy Marcel (40 ans); Lebretton André (40 ans); Burcain Maurice (40 ans).

HARMONIE DE RENVEZ
Baré Pierre (30 ans); Baré Henri (30 ans); Martin Jean (30 et 40 ans); Damperron Raymond (30, 40 et 50 ans).

Après un dernier morceau d'ensemble, les sociétés se disloquèrent. Nous reviendrons demain plus en détail sur certains détails des cérémonies.

LES SOCIÉTÉ PARTICIPANTES
L'Harmonie de Vieux-Moibain président M. Lefranc, directeur M. Windosky; le Groupe Musical « Indépendant » de Nouvion-sur-Meuse; président M. Madou; directeur M. Clément; l'Harmonie municipale de Rethel, président, M. Thomas, directeur M. Duval; la Fanfare « L'Eclair » de Signy-l'Abbaye directeur M. Biliard; l'Harmonie municipale de Sedan président M. Gochard, directeur M. Demay; l'Union Musicale Revinoise président M. Doridou, directeur M. Leroy; l'Harmonie municipale de Charleville-Mézières président M. Taquet; « La Lyre Républicaine » de les Mezures; l'Harmonie de Renvez présidents MM. Pelletier et Thomas, directeurs MM. Gomy et Martin; l'Harmonie municipale de Vouziers président M. Robert Vandelle, directeur M. Deroye; l'Harmonie Sainte-Cécile de Souvigny; l'Harmonie de Épinoy, présidents MM. Vallant et Vibo, directeurs MM. Vaillant et Chénot; l'Union Musicale Nouzonnaise président M. Tabary, directeur M. Fieus; l'Association Musicale de Moulbaix, présidents MM. Bardoux et Fas, directeurs MM. Hallin et Cassier; l'Harmonie « La Devotion » président M. Allaire, directeur M. Hulot; l'Harmonie des Enfants d'Yvois président M. Polrot, directeur M. Alexandre.

LES PERSONNALITES PRESENTES
M. Palazy, sous-préfet de Sedan, représentant M. Brunon, préfet des Ardennes; Mme Cardot, vice-présidente du Sénat; M. Desson, député des Ardennes; M. Titeux, président du conseil général; M. Rensson, conseiller général, maire de Carignan; M. Ehrmann, président de la C. M. F. et M. Dauchy, président de la C. M. F. et M. Maigrat, maire de Bégnay; MM. Bestvironois et Pierron, adjoint au maire de Carignan; et l'ensemble des conseillers municipaux; le capitaine Morillot, commandant la compagnie de gendarmerie de Sedan; M. Polrot, président du comité d'organisation du Congrès et président de l'Harmonie des « Enfants d'Yvois »; M. Harbulot, commissaire général du Congrès; M. Hayoit, trésorier; Roule, trésorier adjoint MM. Voetzel, B. Moreau, Blanchemarche, Schmitt, Saunois, Gloutin, Fossler, Brenet, Alexandre M. et G. Poinch, Wattelet, membres de ce comité; MM. Gilbert secrétaire général de mairie; Anica adjoint technique, et tous les présidents et directeurs des sociétés présentes.

ARDENNES

Le 49^e Congrès-Festival de Musique a attiré une nombreuse assistance

Malgré les averse, une foule venue de toutes les Ardennes mais aussi du département de la Meuse et de la région frontalière belge, a assisté aux différentes manifestations, défilés et concerts qui ont marqué cette journée placée sous le signe de la musique.

A 9 h., par le rassemblement des sociétés en deux points de la ville, et par la remise du fanion fédéral, en présence de toutes les sociétés sur la place du Docteur-Galral.

A 9 h. 30, fut déposée une gerbe au monument aux Morts de Carignan.

Tous les présidents et directeurs de sociétés se rendirent ensuite dans un salon de l'Hôtel de Ville où devait se tenir le Congrès.

M. Polrot, président des Enfants d'Yvois et président du comité d'organisation du 49ème congrès s'adressa aux personnes présentes en ces termes:

« En ce 5 mai un peu maussade par le froid de son président, est heureuse d'accueillir en cette salle de l'Hôtel de Ville tous les membres de la C. M. F. et de la F. M. A. venus participer à ce 49ème congrès ».

Il souhaita ensuite la bienvenue à M. Ehrmann, président de la C. M. F. et M. Dauchy « enfant du Pays d'Yvois » et les membres du bureau de la F. M. A. notamment Mme Herbin.

Il ajoutait:

« Ce congrès n'a pu se tenir à Carignan que grâce à la compréhension et à l'aide financière de la municipalité yvoisienne. J'exprime toute notre gratitude à M. Rensson, conseiller général, maire et aux membres de son conseil ».

« Ma gratitude va également au conseil général des Ardennes et à toutes les sociétés locales, notamment à l'U. C. I. A., qui nous ont aidés dans la réalisation de cette journée ».

Le congrès débutait comme il se doit par la lecture des comptes rendus moral et financier de l'année écoulée qui furent adoptés à l'unanimité.

M. Ehrmann, Dauchy, Polrot, Harbulot, etc... exposèrent ensuite les difficultés de survie rencontrées par les sociétés musicales ainsi que l'insuffisance de l'enseignement de la musique dans les écoles.

La municipalité invitait ensuite tous les participants à un vin d'honneur au cours duquel M. Rensson souhaita la bienvenue à M. le sous-préfet et à toutes les personnalités présentes.

M. Harbulot au nom des « Enfants d'Yvois » remercia également la nombreuse assistance.

Pendant ce temps les 16 sociétés de musique donnaient des concerts en différents points de la cité.

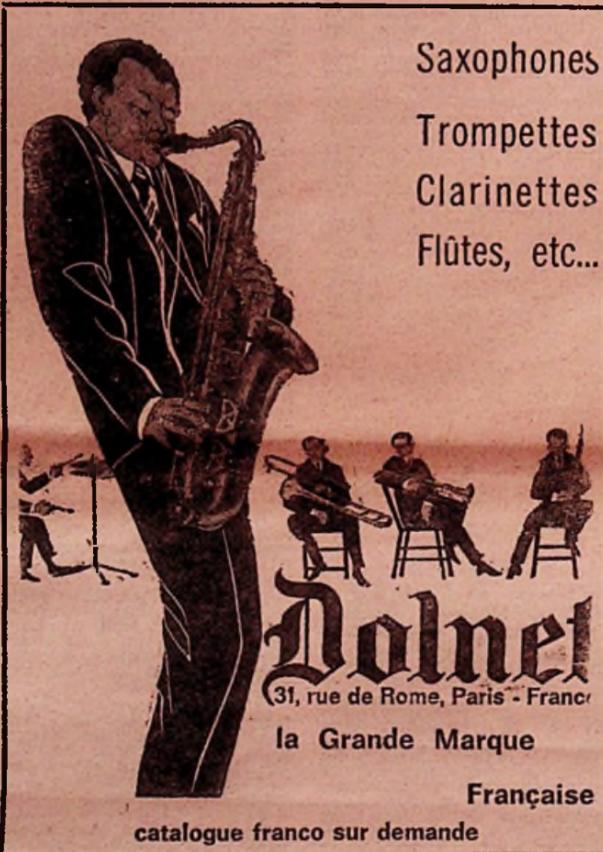
A midi, l'Union Musicale Revinoise donna le concert d'honneur dans la salle des fêtes. La qualité de ses exécutions lui valut de nombreux applaudissements.

Ce fut ensuite le repas amical. Différentes allocutions furent prononcées au cours du repas.

A 17 h., était prévu le « clou » de la journée avec des morceaux d'ensemble placés du Docteur-Galral.

Devant plusieurs milliers d'auditeurs et de spectateurs, les 16 sociétés interprétèrent en commun Chéroux, l'Hymne à l'Infanterie de marine et la Marsillaise.

Il fut ensuite procédé à la remise de décorations dont la médaille du centenaire de l'Harmonie des Enfants d'Yvois et de nombreuses médailles des sociétés Musicales et chorales.



Saxophones
Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...

Dolnet
31, rue de Rome, Paris - France

la Grande Marque Française

catalogue franco sur demande

salle et après cette fracassante entrée en matière M. Bertrand, commentateur à la verve spirituelle, annonça un intermezzo officiel qui fut introduit par l'allocution de M. B. Heinrich, chef des relations sociales des M.D.P.A.

Après avoir salué l'assistance, le représentant de la direction des Mines s'adressa tout spécialement aux membres de l'Harmonie de l'honneur en cette soirée anniversaire. Il évoqua les différentes étapes qui ont marqué le développement de l'ensemble musical, rendit hommage aux artisans de cette œuvre, souligna les mérites des chefs de musique qui se sont succédés au pupitre de l'Harmonie, mit l'accent sur les efforts persévérants de tous les membres et responsables de l'amicale de l'Harmonie et félicita anciens et jeunes grâce auxquels l'ensemble musical des Mines a atteint le niveau artistique qui est le sien aujourd'hui.

L'orateur fit également allusion à l'exemple donné par le Bas-Rhin où se multiplient les créations d'ensembles de jeunes et se félicita que l'Harmonie des Mines se soit engagée elle aussi dans cette voie pour assurer la relève et poursuivre une belle œuvre d'intérêt culturel. Au cours de son allocution M. Heinrich invita l'assistance à observer une minute de recueillement à la mémoire de M. J. Meyer, directeur de musique, et de ses membres décedés.

PLUSIEURS MUSICIENS MÉRITANTS À L'HONNEUR.
Il échoit ensuite, à MM. Guilbert, sous-préfet et Firty, l'agréable mission de remettre sous les applaudissements de la salle, des distinctions à plusieurs membres méritants de l'Harmonie, à savoir la Croix d'honneur dans l'ordre du Développement Artistique Musical à M. Xavier Meyer, président honoraire de l'amicale, la Croix de Chevalier dans l'ordre de l'Education Civique à MM. Justin Brengarth, Alphonse Hirsch, Pierre Kropp, Aloïse Munziger et Joseph Reibel, membres fondateurs encore en activité; la Croix de Chevalier de la société d'encouragement au Dévouement à M. Oscar Barbara.

une maestria étonnante, quelques airs aux rythmes modernes, d'abord sous la baguette de M. A. Zeh et ensuite sous celle de M. J. Winterberger, enthousiasme littéraire et public. Quel admirable résultat obtenu là par les dirigeants de l'Harmonie des Mines, et de la Musique Municipale de Wittelsheim qui ont su unir efficacement leurs efforts dans une action commune en faveur du recrutement et la formation musicale des jeunes.

Les jeunes furent à nouveau relayés par les anciens qui offrirent aux mélomanes administratifs un nouvel échantillon de leur capacité artistique avec l'exécution du poème symphonique « La Moldau » de B. Smetana et de « La grande porte de Kiev », œuvre tirée des scènes musicales de « Tableaux d'une exposition » de Moussorgsky. L'audition de ces deux compositions fut un nouveau régal pour l'assistance qui ovationna à tout rompre les instrumentistes qui s'étaient surpassés pour assurer l'éclatante réussite de ce concert de gala anniversaire.

Le bouquet offert par une fillette au dévoué directeur A. Zeh, fut le sympathique témoignage de gratitude auquel s'associa par ses applaudissements, toute la salle. Le directeur de l'Harmonie invita ensuite M. Victor Granier, qui dirige pendant 24 ans l'ensemble des Mines à prendre place au pupitre pour diriger la « Marche des Mineurs d'Alsace » dont il est le compositeur. Et c'est sur les notes martiales de cette marche qui ont dû résonner agréablement aux oreilles de l'assistance, que s'acheva ce concert qui a frappé tous les présents par son exceptionnelle qualité. M. Garnier, qui après une absence de 16 années était spécialement revenu de Reims pour assister à cette soirée, fut lui aussi gratifié d'un bouquet, geste qui symbolisa l'esprit de solidarité et l'atmosphère de famille qui régnent au sein de l'Harmonie des M.D.P.A.

Au cours de l'entracte, les personnalités furent conviées à un vin d'honneur offert dans les salons de la Maison des fêtes. En sa qualité de président de l'amicale, M. Re-

BRETAGNE ET ANJOU

Remise des prix à l'Harmonie SNCF de Rennes

C'est dans l'agréable cadre de la cantine de la gare de Rennes que se sont déroulés, le mardi 18 juin à 20 h. 45, la distribution des prix et la remise des diplômes aux lauréats de l'école de Musique de l'Harmonie S. N. C. F.

Cette sympathique soirée était placée sous la présidence de M. Prud'homme, ingénieur chef d'arrondissement et Mme M. Prud'homme était très entouré de ses vice-présidents, M. Harlet et Mme et des sous-chefs, MM. Dandols, Orhan et Pohnin, des professeurs et des membres du comité.

M. Prud'homme remercia les personnalités présentes, les parents d'élèves et les nombreux sociétaires qui avaient assisté à cette soirée et félicita les compétents professeurs que sont MM. Juin et Dandols.

Au nombre des personnalités présentes, nous avons noté: M. Piton, vice-président de la Fédération Musicale de Bretagne-Anjou et directeur chef de l'Harmonie municipale de Rennes.

M. Malsonneuve, directeur chef de l'Harmonie de la T. A. M. Le Marie, directeur chef des trompettes

rennaises. M Rigaud, chef du centre jeunesse S. N. C. F. de Rennes. M. Billard, sous-chef de gare principal à Rennes.

MM. Dault directeur de la S. A. C. E. M. et le lieutenant Fournier, chef de la musique de garnison s'étaient excusés.

M. Scornec, secrétaire, procéda à la lecture des palmés.

M. Fiton trouva les bonnes paroles pour décorer les diplômes de la F. M. B. A. à 26 lauréats et ceux de l'Harmonie S. N. C. F. à 44 élèves.

4 prix spéciaux furent attribués aux 4 meilleurs élèves désignés par un jury.

Fuls M. Prud'homme donna la parole à M. Fommier, directeur des cours de solfège qui lui aussi trouva les mots confiants et encourageants en s'adressant à tous ses jeunes élèves.

Cette agréable manifestation se déroula dans une parfaite harmonie digne de cette grande phalange des Cheminots.

Ecole de Musique de l'Harmonie SNCF de Rennes. Palmarès de l'exercice scolaire « 1967-68 »

COURS PREMIERE ANNEE

Gérard Mercadal, mention bien; Chantal Brandily, mention bien; Thierry Dandois, mention assez bien; Charles Hiroux, mention assez bien; Bruno Bouedec, mention passable; Georges Bouedec, mention passable; Patrick Cumune, mention passable; Didier Morineau, mention passable.

COURS DEUXIEME ANNEE

Jacques Deslies, mention bien; Evelyne Gourlitrin, mention bien; Patrick Dandois, mention assez bien; Michèle Bagot, mention assez bien; Sylvie Gourlitrin, mention assez bien; Elisabeth Deslies, mention passable; Yannick Vaugeols, mention passable; Josiane Hiroux, mention passable.

COURS MOYEN

Christian Guérin, mention assez bien; Daniel Gédouin, mention assez bien.

CLASSES DE CLARINETTE (professeur M. Dandois).

COURS PREPARATOIRE

Yvon Bellec, mention très bien; Claude Guérin, mention très bien; Pierre Raguenes, mention très bien.

COURS MOYEN

Daniel Gédouin, mention bien; Christian Guérin, mention bien.

CLASSE DE FLUTE (professeur M. Chouan).

COURS PREPARATOIRE

Annie Raguenes, mention très bien.

CLASSE DE SAXOPHONE (professeur M. Juin).

COURS PREPARATOIRE

Jacques Scornec mention très bien.

COURS PREMIERE ANNEE

Thierry Dandois, première mention avec félicitations; Gérard Mercadal, première mention; Chantal Brandily, deuxième mention; Charles Hiroux, deuxième mention.

COURS DEUXIEME ANNEE

Michèle Bagot, première mention avec félicitations; Josiane Hiroux, première mention avec félicitations; Patrick Dandois, première mention; Sylvie Gourlitrin, deuxième mention; Evelyne Gourlitrin, deuxième mention; Jacques Deslies, deuxième mention; Yannick Vaugeols, deuxième mention.

COURS PREPARATOIRE

Annie Raguenes premier accessit avec félicitations; Yvon Bellec, premier accessit avec félicitations; Claude Guérin, premier accessit avec félicitations; Pierre Raguenes, premier accessit avec félicitations; Jacques Scornec, premier accessit avec félicitations.

COURS MOYEN

Daniel Gédouin, premier prix; Christian Guérin, deuxième prix.

CLASSES DE CLARINETTE (professeur M. Dandois).

COURS PREPARATOIRE.

Yvon Bellec, premier accessit avec félicitations; Claude Guérin, premier accessit.

COURS MOYEN

Daniel Gédouin, rappel de deuxième prix; Christian Guérin, 3ème prix.

COURS PREPARATOIRE

Annie Raguenes premier accessit.

CLASSE DE SAXOPHONE (professeur M. Juin)

COURS PREPARATOIRE.

Jacques Scornec premier accessit avec félicitations.

COURS MOYEN

Daniel Gédouin, mention bien; Christian Guérin, mention bien; Thierry Dandois, mention assez bien; Charles Hiroux, mention assez bien; Bruno Bouedec, mention passable; Georges Bouedec, mention passable; Patrick Cumune, mention passable; Didier Morineau, mention passable.

COURS DEUXIEME ANNEE

Jacques Deslies, mention bien; Evelyne Gourlitrin, mention bien; Patrick Dandois, mention assez bien; Michèle Bagot, mention assez bien; Sylvie Gourlitrin, mention assez bien; Elisabeth Deslies, mention passable; Yannick Vaugeols, mention passable; Josiane Hiroux, mention passable.

COURS MOYEN

Christian Guérin, mention assez bien; Daniel Gédouin, mention assez bien.

CLASSES DE CLARINETTE (professeur M. Dandois).

COURS PREPARATOIRE

Yvon Bellec, mention très bien; Claude Guérin, mention très bien; Pierre Raguenes, mention très bien.

COURS MOYEN

Daniel Gédouin, mention bien; Christian Guérin, mention bien.

CLASSE DE FLUTE (professeur M. Chouan).

COURS PREPARATOIRE

Annie Raguenes, mention très bien.

CLASSE DE SAXOPHONE (professeur M. Juin).

COURS PREPARATOIRE

Jacques Scornec mention très bien.

COURS PREMIERE ANNEE

Thierry Dandois, première mention avec félicitations; Gérard Mercadal, première mention; Chantal Brandily, deuxième mention; Charles Hiroux, deuxième mention.

COURS DEUXIEME ANNEE

Michèle Bagot, première mention avec félicitations; Josiane Hiroux, première mention avec félicitations; Patrick Dandois, première mention; Sylvie Gourlitrin, deuxième mention; Evelyne Gourlitrin, deuxième mention; Jacques Deslies, deuxième mention; Yannick Vaugeols, deuxième mention.

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
pour vos FANIONS
BRASSARDS
Attributs brodés mains
métier suisse
Les Brodeurs
REUNIS
84, rue des Archives, PARIS-3
C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
Se recommander au journal

Le festival départemental 1969 sera organisé par la Lyre Uselloise pour son centenaire également. La date proposée serait en principe le 20 juillet 1969.

M. Ceuille engage ensuite la discussion sur la collaboration entre Sociétés Corréziennes, car il semble évident qu'à une époque où toutes connaissances tant de difficultés de recrutement et de plus dans une région où la désertion des jeunes est massive, et où d'autre part une tendance à l'étude musicale est peu développée, il est indispensable de collaborer si nous voulons vivre, et si nous voulons surtout donner des concerts qui aient un niveau correspondant à notre rôle d'Éducateurs et de propagateurs de la Musique. Il serait regrettable de conserver aujourd'hui encore, cet état d'esprit (devenu caduque en raison de la situation actuelle des Sociétés) qui consiste à considérer qu'il est en quelque sorte déshonorant pour un directeur de faire appel pour améliorer sa formation à l'occasion d'un concert important à quelques bons éléments des Sociétés voisines. Il devrait au contraire constater que cette adhésion lui permettra dans la plupart des cas d'élargir son répertoire et de donner des auditions améliorées. La collaboration entre Sociétés Musicales se pratique actuellement à peu près dans toute la France, et il serait regrettable que la Corrèze fasse dans ce domaine preuve d'un esprit retardataire. Il faut bien souligner ici qu'il n'est question que de Concerts ou manifestations importantes. Le Président déclare que cette collaboration doit être favorisée et encouragée par l'Union dans l'esprit des statuts, c'est-à-dire en respectant strictement l'autonomie de chaque Société, cette autonomie restant pour elle chose essentielle.

Une prise de contact est prévue avec les Sociétés de Juliac et de Brancelles pour les inviter à s'intégrer à l'Union.

Décision est ensuite prise que les statuts seront déposés à la Préfecture de la Corrèze la semaine suivante les Fêtes de Pâques.

Après discussion de quelques points de détails sur le fonctionnement du Comité directeur, la séance est levée à 23 h. 15.

NIÈVRE

Procès-verbal de la réunion des Chefs de Musique - Premery 31 mars 1968 à 9 heures 45

Appel des Sociétés. — 14 sont représentées sur 26 inscrites.

Présentes: Fanfare de Champey, Batterie de Corbigny, Union Musicale de Fourchambault, Harmonie d'Imphy, Batterie de la Machine, Philharmonie de Nevers, les Enfants de Premery, Harmonie de Cosne-Corse, Lyre de Guéigny, Cercle Sympathique de Fourchambault, Harmonie de la Machine, Batterie de Nevers, Société des Concerts Nivernais, les Enfants de la Puysaye.

Absentes: Harmonie de Déclze, Société philharmonique de la Charité, les Amis du Morvan (Luzy), Batterie de Lormes, Société Musicale de Pougeux, Lyre Donzilaire, Batterie de Declze, Batterie de Clamecy, Fanfare de Tannay, Philharmonie de Dornes, Fanfare de Pouilly, Union Musicale du Morvan.

2) Rapport moral. — M. Champault, qui le décès du regretté vice-président Raymond Mornay oblige à mener les débats, remercie les présents. Il remercie également M. Deplierreux, conseiller général-maire de Premery qui nous reçoit dans les locaux municipaux, et M. Kahny, chef de la Société Musicale de Premery, pour le vin d'honneur que celle-ci nous offre à l'issue de la session. Il excuse M. Jean Julien, malade.

Il signale qu'à la suite de la circulaire du 28 février, il n'a reçu aucune proposition de vœux, et qu'un seul candidat au Conseil d'Administration s'est fait connaître avant la date requise. Il annonce enfin que le Congrès de la F.M.C. aura lieu cette année à Thiers, à l'occasion du festival organisé par cette ville, les 29 et 30 juin.

3) Examens d'élèves. — Le nombre des élèves présentés est en croissante augmentation 114 en 1966, 162 en 1967, 199 inscrits cette année. Cette dernière augmentation provient surtout de Cosne et de l'Union Musicale de Fourchambault. Après quelques discussions, on arrête la date des examens 1968 Fourchambault (119 élèves) les 27 avril et 9 mai à 17 h. 30; Guéigny et Premery à Guéigny le 12 mai à 8 h. 30; Cosne le 5 mai à 9 h.

M. Julien, lors du Congrès 1967, avait transmis le vœu que l'on puisse, contrairement à la règle actuelle, faire concourir les instrumentistes dans une division supérieure à celle du solfège. M. Champault signale que ce vœu a déjà été présenté à la F.M.C. et n'a pu être retenu du fait que le règlement émane de la Confédération Musicale de France.

M. Thibaudat (U.M. Fourchambault) voudrait voir la date des examens retardée, les leçons données d'octobre à avril étant insuffisantes pour la mise au point des élèves. M. Robert (Cosne) ne voit

guère la chose possible, car le mois de juin est trop chargé pour les examinateurs, et les élèves eux-mêmes sont bien pris par ailleurs au point de vue scolaire, religieux ou autre. M. Kahny dit que pour sa part, il a tourné la difficulté en ne présentant que les élèves que la 2ème année. M. Robert se demande si, finalement, il ne faudrait pas adopter une solution moyenne faite des examens avant Noël, les mois d'octobre et novembre pouvant alors servir de révision des leçons de l'année précédente. Cette proposition semble plaire à tous les intéressés et sera examinée de plus près pour l'avenir. M. Robert demande s'il ne serait pas possible aux Directeurs de Sociétés qui présentent des élèves d'assister à une autre session d'examen que la leur, pour se rendre compte de ce que font les autres; il lui est répondu que cela est faisable à la condition que leurs propres examens soient déjà faits.

M. Champault rappelle que c'est aux Sociétés qui présentent des élèves de prendre en charge les membres du jury lors de la session qui les intéresse. A une question posée par M. Robert, il répond qu'aucune récompense n'est accordée aux élèves eux-mêmes, mais que la F.M.C. alloue aux Sociétés dont ils font partie une petite subvention dont la répartition est faite au prorata des effectifs présentés.

4) Récompenses. — Il est rappelé qu'un diplôme de Jeune Musicien est accordé à ceux qui, ayant moins de 21 ans, sont sur les rangs depuis 5 ans au moins. Les demandes sont à présenter par lettre. Le diplôme est fourni par la F.M.C. L'insigne correspondant est à la charge des Sociétés. Sur ce point, M. Robert estime que l'âge maximum de 21 ans est fixé trop bas. Il sous-entend en effet que le jeune musicien a été mis sur les rangs au plus tard à 16 ans; or, si cela est possible pour certains instrumentistes cela ne l'est guère pour des jeunes jouant de la basse ou la contrebasse qui, souvent, ne sont pas physiquement assez développés. Il souhaiterait donc et il est appuyé en cela par de nombreux chefs que cet âge soit ramené à 24 ou 25 ans.

M. Champault résume ensuite les autres récompenses existantes et la marche à suivre pour leur obtention. Presque tous les chefs présents déclarent alors ne pas posséder la circulaire qui traite de cette question ni d'ailleurs les Statuts de la F.M.C. Pour éviter tout oubli, il sera donc nécessaire de les envoyer l'une et l'autre à toutes les Sociétés de la Nièvre.

5) Elections. — Le Conseil d'Administration départemental doit comprendre 6 membres (y compris M. Martinet). Or, il en comprenait 7 avant le décès de M. Mornay; celui-ci n'est donc pas à remplacer en tant que membre. Par contre M. Bardin, dont le mandat venait à expiration ne se représente pas en raison de ses nombreuses occupations. Seul M. Camille Joly, sous-directeur de la Philharmonie de Nevers a présenté sa candidature pour ce poste. Il est élu à mains levées à l'unanimité.

6) Festival départemental 1969 — On évoque tout d'abord le festival qui devait avoir lieu à Nevers cette année et qui a été annulé par suite de l'opposition de M. Miermont au nom du Ministère des Affaires Culturelles.

M. Robert demande s'il y a eu protestation de la part de la F.M.C. au sujet de cette attitude particulièrement vexatoire pour nos Sociétés. M. Champault lui répond que Vichy a fait le nécessaire et que la réponse qu'il recevra (s'il en reçoit) sera communiquée à la presse.

Pour le festival 1969, aucune Société ne peut actuellement s'engager. M. Champault demande donc que chacune d'elle y réfléchisse et le cas échéant donne son acceptation dès que possible.

7) Assemblée générale 1969 Corbigny verra dans les jours prochains s'il lui est possible de l'organiser.

8) Questions diverses. — M. Riblet, nouveau président des Enfants de Premery, demande des renseignements au sujet des Assurances. Il les trouvera sur la circulaire F.M.C. qui sera, comme dit plus haut, envoyée à toutes les Sociétés.

9) Questions hors séance. — M. Champault demande aux membres présents du Conseil d'Administration s'ils seraient d'accord de la nomination de M. Jean Julien comme vice-président pour la Nièvre, en

remplacement de M. Mornay. Accord des quatre membres (MM. Champault, Joly, Jouanique et Boïn) pour appuyer cette proposition.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est levée à 11 h. 30. Auparavant toutefois, M. Deplierreux est venu assurer les participants de ses meilleurs sentiments et les féliciter de leur bon travail au service de la Musique.

Le Secrétaire de Séance
H. BOIN

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NEVERS

Orchestre des Concerts Nivernais. Président d'honneur Maître J.-L. Ramey, maître de Nevers. Président Maître Léon Sainson. 14 mars 1968 2ème concert, saison 1967-68 avec le concours de Michèle Bousinot, violoniste.

PREMIERE PARTIE. — Watermaelic, concert en fa majeur, G.F. Haendel (1685-1759) 1) Ouverture, grave-Allégo; 2) Adagio e staccato; 3) Allegro-Andante-Allégo; 4) Air, Andante; 5) Hornpipe Allegro; 6) Andante Allegro; 7) Air Hornpipe.

CONCERTO N° 4. — en ré majeur W.A. Mozart (1756-1791) pour violon et orchestre Allegro, Andante, scintillable, Rondo.

DEUXIEME PARTIE. — Rhapsodie pour orchestre E. Lalo (1823-1892), Andantino, Presto.

CONCERTO N° 3 Op. 61. — G. S. Saens (1835-1921), Allegro non troppo, Andantino, Molto moderato.

CONCERTO N° 10 Op. 12. — G. S. Saens, Allegro non troppo, Moderato. Bousinot, Violoniste, Orchestre des Concerts Nivernais, conduit par Georges Bardin, Directeur du Conservatoire Municipal de Musique, Présentation de Muriel Bertin-Denis.

PUY-DE-DOME

ST-ELOY-LES-MINES

Les concerts en salle de l'Harmonie des Mineurs

Depuis plusieurs saisons, les amateurs de l'Harmonie des Mineurs de Saint-Eloy organisant deux fois par an, des concerts à la salle des fêtes des Houillères.

L'idée de ces matinées musicales en salle avait d'abord été quelque peu controversée. L'expérience a prouvé qu'elle était digne d'être tentée et c'est avec beaucoup d'empressement que les amateurs de musique de Saint-Eloy et des environs répondent désormais à chaque invitation de l'Harmonie.

Le dernier de ces concerts a été donné le 21 avril et, en dépit d'un temps exceptionnellement beau, plus propice à la promenade qu'à une réunion en salle, l'assistance était fort nombreuse et à côté de plusieurs personnalités locales, de représentants du bassin minier, la plupart des membres du bassin minier ont pu assister aux différentes interprétations d'œuvres variées.

La première partie du programme était réservée à l'Harmonie des Mineurs qui, sous la baguette de son chef, M. André Monsauret, exécuta avec brio un très bel extrait du « Ballet des deux Pigeons » d'André Messager, et sous la direction de M. R. Perronnin, sous-chef de l'Harmonie ou de M. R. Micard, chef clairon, une série de brillants défilés.

La seconde partie était plus spécialement confiée aux jeunes instrumentistes de l'Ecole de Musique, dont les progrès constants font honneur à leurs digne professeurs.

A leur programme figuraient en particulier: « Méditation » de L. Debussy; « Etude N° 4 » de Rossini; « Cantabile et Allegro » de A. Smetana; « Etude N° 33 » de Klöckner; « Étude pour la clarinette par D. Scriabin » et « Étude N° 2 » de J. Poret.

Les différents programmes ont été interprétés par M. J. Y. Beaune, « Thème et Variation sur un air fiorcuntin » de P.A. Gemin au saxo-alto par Monique Duraj et pour terminer « Menuet » de Haydn par un orchestre formé d'une dizaine de jeunes élèves de l'Ecole de Musique.

Présentés et dirigés par M. A. Monsauret, et soliste ou en groupe, les élèves de l'Ecole de Musique ont tenu à publier un aperçu de leur talent et comme leurs aînés, les musiciens de l'Harmonie, ils furent fort chaleureusement applaudis.

Au début d'une saison qui s'annonce fort chargée, ce très beau concert a apporté aux mélomanes du bassin minier, la preuve de la vitalité de l'Harmonie des Mineurs et de son Ecole de Musique.

Directeur d'Harmonies Civiles, Militaires, Ecoles de Musique, le **SOLFÈGE D'ENSEMBLE INSTRUMENTAL**

UNISSON

vous donnera entière satisfaction sur l'ensemble, la justesse et l'homogénéité, les trois plus belles qualités d'un Ensemble instrumental.

Pour les jeunes Formations Musicales, vous obtiendrez de rapides progrès avec un travail mieux adapté et une compréhension plus aisée de vos jeunes élèves.

Recueil

- A en si b - Clé de sol et fa
- B en ut - Clé de sol et fa
- C en mi b - Clé de sol et fa

Les 3 recueils 9 Frs, port en sus

Editons COMBRE

24, bld Poissonnière

PARIS-IX

C.C.P. PARIS 286-25

SOLFÈGE D'ENSEMBLE

DE CLAIRON

Ce recueil avec sa couverture dossier permet une lecture facile. Il comprend 49 exercices sur les 5 Notes, Signes et Anotations usuels. Il donne un attrait particulier à l'exécutant et permet ainsi une exécution plus rapide et intéressante des Marches et Pas Redoublés.

Prix de vente : 2 Frs

CENTRE

NOTRE CONGRES 1968

Le Festival de musique de Thiers ayant été annulé, en raison des élections législatives, notre Congrès annuel qui devait se dérouler à l'occasion de ce Festival est donc reporté à une date ultérieure.

Il aura vraisemblablement lieu à Vichy, Siège Social de la Fédération, le dimanche 13 octobre.

Les Sociétés seront convoqués en temps utile.

A.R.

CORREZE

Union des Sociétés Musicales de la Corrèze

Assemblée générale du 11 avril 1968

L'Assemblée Générale, qui se tenait dans une Salle de l'Hôtel de Ville de Tulle, sous la présidence de M. Dubat, vice-président de la Fédération Musicale du Centre pour la Corrèze, est ouverte à 21 h. 15.

Étaient représentés les Sociétés suivantes: Le Réveil Bellocois, l'Entente Musicale Briviste, le Réveil Larchois, l'Harmonie des Enfants de Tulle, la Fanfare de Marche des Enfants de Tulle.

Étaient excusés: L'Avenir de Donzenac, la Lyre Uselloise, la Lyre Corrézienne, ces sociétés ayant donné par ailleurs tout pouvoir aux membres du Conseil présents à l'Assemblée Générale, en ce qui concerne toute décision à prendre et s'étant déclarés d'accord sur le choix qui serait fait des membres du Comité Directeur.

Le Directeur des Petits Chanteurs de Brive et de l'Harmonie Sainte-Cécile avait fait connaître par lettre que ces deux Sociétés ayant pris connaissance des statuts, réservaient leur décision jusqu'à l'Assemblée Générale qui doit avoir lieu le 17 avril prochain. Malheureusement cette lettre est parvenue au Président de séance seulement le 10 avril veille de l'Assemblée, c'est-à-dire trop tard pour que les Sociétés soient informées que celle-ci était remise.

Le quorum étant réuni, il est décidé de respecter l'Ordre du jour.

M. Voizard, secrétaire provisoire donne lecture du compte-rendu de l'Assemblée Générale Préliminaire du 23 novembre 1967, compte-rendu qui est approuvé; M. Dubat, se référant à l'article 5 des statuts demande que chaque Société désigne un délégué au Conseil d'Administration. Les membres désignés sont pour chaque Société: M. Gallard, pour l'Entente Musicale Briviste, M. Durand, pour l'Harmonie des Enfants de Tulle, M. Voizard pour le Réveil Bellocois, M. Lafond pour le Réveil Larchois.

Le Secrétaire Général sera chargé de contacter les Sociétés absentes pour leur demander de bien vouloir lui indiquer le nom de leur délégué.

En application de l'article 11 des statuts il est ensuite procédé à l'élection du Comité de Direction. Après vote ce dernier se compose comme suit:

Président d'honneur: M. le Préfet de la Corrèze; vice-présidents d'honneur M. le Président du Conseil Général de la Corrèze, M. le Député-maire de Tulle. Président actif M. Dubat, vice-président de la F.M.C. Corrèze; vice-présidents actifs M. Mery (Le Réveil Bellocois), M. Jardel (L'Entente Musicale Briviste); secrétaire général M. Durand (Les Enfants de Tulle); secrétaire général adjoint M. Giméno (La Lyre Uselloise); trésorier général M. Lafond (Le Réveil Larchois); conseiller juridique à contacter par le Président.

Un bulletin d'adhésion définitive à l'Union est ensuite signé par chaque Société présente, le Secrétaire Général devant en adresser un à chaque Société absente.

Il est ensuite question du Festival départemental 1968, qui sera organisé par le Réveil Bellocois à l'occasion de son centenaire. Ce Festival sera patronné par la Fédération Musicale du Centre et le Président émet le vœu que le plus grand nombre de sociétés y participent la date fixée étant le 23 juin, et les estivaux étant déjà nombreux à Beaulieu en raison de l'éclatement les vacances, une réussite complète serait chose bénéfique pour le département. Le programme et les demandes de participation seront adressées incessamment aux Sociétés par le Réveil Bellocois.

CHAMPAGNE ET MEUSE

Festival Cantonal de Musique

Le 2 juillet 1967, Avenay-Val-d'Or recevait: L'Espoir de Louvois-Taullières, président R. Mea, directeur C. Robert; la Fanfare Municipale de Cumières, président A. Poittevin, directeur M. Bertrand; la Champenoise d'Ay, président Mme S. Cautel, directeur E. Thil; la Fanfare de Champillon, président R. Gaucher, directeur L. Gélin; la Société Musicale de Tours-sur-Marne, président B. de Nonancourt, directeur M. Lamblable; la Renaissance de Mailly, président Ph. Petit, directeur E. Menu.

Ce festival était organisé par la Fanfare Municipale d'Avenay-Val-d'Or, président W. Saintot, directeur M. Remion. Avec le concours de l'Association des Sociétés Musicales du Canton d'Ay et la Municipalité d'Avenay-Val-d'Or; sous le patronage de Monsieur le sous-préfet de Reims, Messieurs les parlementaires, Monsieur le conseiller général du canton d'AY; sous la présidence de M. Conreur, maire d'Avenay-Val-d'Or, MM. Bigotte et Feraud Bouché, président et vice-président de la Fédération des So-

ciétés Musicales de Champagne et Meuse.

A

tes firent preuve d'un brio remarquable, tant par leur tenue que par leur exécution.

Il est à remarquer qu'à ce Festival le groupe folklorique d'Avenay-Vail-Or avait tenu à présenter des danses internationales très applaudies.

Enfin, sous la direction de M. Remion, le nouveau d'ensemble fut exécuté d'une façon parfaite et bisé par un public très satisfait.

Une réception rassemblait toutes les Sociétés à la Salle des Fêtes où le Concerteur dit toute la satisfaction qu'il avait ressentie pour cette très belle journée.

Concert de Gala par l'Harmonie Municipale et l'Ecole Municipale de Verdun

C'est le précieux Théâtre Municipal de Verdun qui servit de cadre au concert de gala donné le 31 mars 1968 par l'Harmonie Municipale de Verdun. Et, si sera désormais, le rendez-vous annuel que M. Kirikdjan, le dévoué président de l'Harmonie Municipale, offre au public verdunois, amateur de manifestations musicales de haute tenue.

C'est une Société rénovée, en plein essor que nous avons entendue, son directeur, M. Edgar Libert, qui fut l'élève du Maître Paul Semler-Cohery, ex-chef de Musique, capitaine au 150ème R.I. à Verdun, n'y ménage ni son temps, ni sa peine. Et sa formation tient, désormais, une place de choix parmi les Harmonies de la Confédération Musicale de France.

Ce Concert, commenté par l'excellent présentateur, M. Tilliois, débuta par un brillant défilé de « Les Allobroges » pour musique et batterie.

Nous écoutons ensuite un « Andante » d'Albert Doyen pour saxophone alto et harmonie. M. Libert demanda à son soliste, M. Emile Garnier de nous communiquer le fluide à la fois contenu et puissant qui émane de cette pièce.

Ce fut ensuite, un véritable régal que d'entendre successivement deux œuvres du compositeur Félix Loup, ex-chef de Musique, capitaine.

Tout d'abord, « Lamento » poème symphonique.

Fortement impressionné, par l'accident d'avion des Açores qui priva la France de Ginette Neveu et de Marcel Cerdan, l'auteur s'est laissé aller à l'expression la plus poignante et la plus vraie de la douleur humaine.

Puis, la « Légende des Elfes » dont l'atmosphère endiablée et poétique entraîne l'auditeur en une danse mystérieuse et colorée. Cette pièce fut rendue d'une manière saisissante. Et c'est de ce chef et musicien que nous entendons l'ovation d'un public enthousiaste qui saluait à la fois le compositeur et les interprètes.

Venait ensuite un délicat flirt de musique et d'amour avec une mélodie de Charles Danvers, le « Monde et notre Amour ».

Et, pour clore cette première partie, nous revivions un instant les grandes pages de l'épopée Napoléonienne avec la batterie et l'Harmonie de Verdun dans « Les Grenadiers de la Vieille Garde à Waterloo ».

C'est sur le « Prélude de l'Arlesienne » que s'ouvrira la seconde partie du concert.

Au saxophone-alto solo, M. Garnier introduisit le thème si connu de Bizet.

Puis une audition de jeunes élèves de l'Ecole Municipale de Musique, dont M. Libert est aussi le Directeur, nous prouva, une fois de plus, l'activité et la compétence de ses professeurs.

Dans des œuvres de Burgmüller, Clémenti et Sacari, le public applaudit Marie-Hélène et Elisabeth Roux ainsi que Jean-Luc Wastable qui présentaient leurs professeurs, Mlle Lézer et Mme Moutillier.

Mais la poésie eut aussi sa place à cette soirée où elle ajouta sa sensibilité exquise. Hélène Vestier, poète, lauréate de l'Académie Française, interpréta des poèmes de J.C. George et Ary Baudot, auteurs verdunois. Une œuvre d'Hélène Vestier « Un soir sur les Champs de Bataille », nous fit vivre quelques moments d'intense émotion au souvenir de la Grande Bataille qui déchira la terre meusienne. Et, pour terminer cette audition, M. et Mme Deroubaix nous firent entendre deux premiers prix de clarinette du Conservatoire de Lille, se firent entendre dans une « gigue » de Rameau et une « Fugue » de Bach.

L'homogénéité, la sonorité et l'interprétation de ces deux pièces furent particulièrement appréciées des auditeurs.

Tout à une fin, hélas. Les Dragons de Noailles nous permirent, avant de nous quitter, de retrouver l'excellente présentation de la batterie et de l'Harmonie Municipale de Verdun.

Cette soirée artistique fut un succès, juste récompense du travail assidu fourni par tous.

Nous remercions M. Kirikdjan pour le dévouement et la générosité dont nous sommes vivement reconnaissants et M. Libert pour la belle réalisation.

Parmi l'assistance nombreuse, nous avons remarqué : M. le sous-préfet de Verdun, M. le ministre délégué-adjoint de Verdun, M. le sénateur François Schleiter et Madame, son Excellence Monseigneur l'Evêque de Verdun, M. le Général Commandant la 4ème division et Madame, M. le Commandant De Neuville, chef de cabinet de M. le ministre délégué-adjoint et Madame, Mme Durand, adjoint et des conseillers municipaux.

Des personnalités musicales étaient présentes, citons M. Lasalmonie, ex-capitaine chef de musique et Madame, M. Boitel directeur de l'Harmonie des Houillères du Bassin de Lorraine et Madame.

Bravo, l'Harmonie Municipale de Verdun.

COTE-D'OR

NUITS-SAINT-GEORGES

Musique Municipale

La plus ancienne société de Nuits-Saint-Georges, et probablement de la Côte d'Or, qui existe sans interruption depuis plus d'un siècle et demi est bien l'Harmonie. En effet, c'est en 1815 que fut créé le premier Groupement Musical, il fut dirigé par Charles Waltemann (dit Charles le Musicien), trompette-major dans un régiment de Cavalerie Autrichien, il se fixa à Nuits-Saint-Georges après l'invasion de 1815.

La Société connut un essor particulièrement brillant sous l'impulsion d'un Comité dynamique présidé par Arthur Brüninghaus et sous la direction d'Edouard Gruber puis Félix Mourgue auquel succéda Georges Camus, flûtiste et violoniste, arrivant de l'Harmonie de Barsur-Aube en 1906, il prit la direction de la Société « Union Musicale » de Nuits Saint-Georges. La valeur des musiciens et leur nombre étaient tels que Georges Camus pouvait faire interpréter des œuvres figurant au programme des grandes Musiques Militaires — il est vrai que le temps du service militaire était de trois ans ce qui permettait une formation plus complète des musiciens — c'est en 1950, que Georges Camus, regretté de tous, céda sa baguette à Louis Beaujean. En 1955, vit arriver René Widiez puis Constant Maléa en 1958.

Succédant à la présidence de M. Brüninghaus, Ernest Grandine assumait cette fonction jusqu'en 1945, date à laquelle Camille Rodier, fondateur de la célèbre Confrérie des Chevaliers du Tastevin, mondialement connue, fut nommé président. La transformation de l'Union Musicale en « Musique Municipale » eut lieu en 1958 et de ce fait, M. Jules Noirot maire de Nuits Saint-Georges devint le président de cette société qu'il continue actuellement de soutenir grâce à son dynamisme.

Il est nécessaire dès maintenant de songer à l'avenir. Dans ce sens l'Ecole Municipale de Musique de Nuits Saint-Georges est particulièrement florissante si l'on en juge le palmarès de ces dernières années : en 1966 32 élèves de solfège, 13 élèves d'instrument ; en 1967 34 élèves de solfège, 15 élèves d'instrument ; en 1968, 36 élèves de solfège, 16 élèves d'instrument.

Nous pouvons compter parmi les sociétés plusieurs prix ou lauréats du Conservatoire National de Musique de Dijon : MM. Jules Noirot, maire de Nuits et président de la Musique Municipale, Jacques Hascher, 1er adjoint, Pierre Gruber, conseiller municipal, Claude Hascher, professeur de hautbois au Conservatoire Municipal de Belfort, Jacques Cacheux directeur-adjoint de la Musique Municipale de Nuits et directeur de la Fanfare de Vosne-Romanée, René Chabouf, Jules Gacon, M. Rousseau, René Lamouré, Henri Berck, Guy Murano et Alain Verdier. Quant à nos jeunes élèves actuels, cinq sont inscrits au Conservatoire de Dijon et suivent ainsi les traces de leurs aînés.

Le Comité actuel de la Musique Municipale de Nuits Saint-Georges se compose ainsi : président d'honneur : Docteur Glraudon ; vice-présidente d'honneur, Mme Georges Camus ; président, Jules Noirot, maire ; vice-président, Louis Kuhn ; trésorier, Joseph Paganil ; secrétaire, André Philippe ; directeur, Albert Henriot.

C'est en 1960 qu'Albert Henriot fut nommé sur titres à la direction de la Musique Municipale de Nuits Saint-Georges, il professa en même temps la musique au C.E.G. de cette ville. Prix d'excellence de solfège et de flûte du Conservatoire National de Musique de Metz dans les classes d'Albert Ehrmann, notre président confédéral ; 1er prix de piano de Metz, élève d'harmonie

de Simone Pic-Chaussade ; il occupa le poste de chef de musique de l'Armée de l'Air à Alger puis à Dijon, c'est dans cette dernière ville en 1952 qu'il fut l'un des créateurs de la musique de la 1ère Région Aérienne dont la réputation dépassa les frontières de notre pays. Il est membre de la S.A.C.E.M.

Les activités de la Musique Municipale sont nombreuses puisqu'elle assure en moyenne une trentaine de services officiels ou civils par an. En février 1962, notre chef fut à Alger pour la 2ème fois fut remplacé à Nuits par son camarade Yvon Almad, 1er prix à l'unanimité de clarinette du Conservatoire National de Musique d'Alsace-Provence et 1er prix de clarinette du Conservatoire National de Musique de Toulouse ; excellent professeur et clarinetiste soliste, directeur de la Fanfare « Union Vitellienne » de Vitteaux (Côte d'Or).

A son retour d'Alger, Albert Henriot ayant demandé sa retraite de l'Armée reprit sa place et put se consacrer entièrement à cette belle harmonie de Nuits Saint-Georges.

Quant aux concerts annuels que la Musique offre aux Nultons ainsi qu'à ses membres honoraires, ils sont très bien suivis, le programme est très varié : Egmont, l'Enlèvement au sérail, l'Italienne à Alger, Mireille, Cavalerie légère, la Poupée de Nuremberg. Les fantaisies-sélections : Contes d'Hoffmann, Veuve Joyeuse, Fays du sourire, chanteur de Mexico, Pacifico, Broadway Parade, American Fantasy, My fair lady etc. Notons encore une œuvre importante jouée par des artistes amateurs : Le Concertino de C. M. Von Weber exécuté par les clarinettes solistes MM. Chabouf, Almad, J. Hascher, Weiss et Lémaux.

L'Harmonie interprète en outre plusieurs œuvres de son chef Marche des Anciens Musiciens de la 1ère R.A. — Paris-Dijon — Le chant des FA, TAC puis le Passetoutgrain une polka, Capiteux Mercurey une mazurka, enfin un morceau champêtre intitulé « Un jour à Nuits » qui a obtenu le 1er prix national et international du meilleur enregistrement sonore (Clines) en 1962.

Le dernier concert de la Musique Municipale a eu lieu le samedi 20 avril 1968 à 21 h., salle Henri de Bazèze à Nuits. Sur les 55 exécutants 28 ont moins de 20 ans. Cette manifestation était complétée par la Chorale Folklorique mixte de Bourgogne ainsi que par l'ensemble instrumental, ces deux formations dirigées par Yvan Markovitch et font partie également de la Fédération Musicale de la Côte d'Or. Cette magnifique chorale très éclectique interprète des œuvres populaires de Bourgogne, de France et notamment des pays slaves ainsi que de plusieurs pays européens. C'est au cours de chaque concert annuel que Mme Georges Camus, vice-présidente d'honneur remet les prix et diplômes de la Fédération Musicale de la Côte d'Or aux élèves.

Au concours organisé par Europe No 1 en 1963 à Remiremont, dans le cadre de l'émission « Bonjour Monsieur le Maire », la Musique de Nuits a remporté le 1er prix dans la catégorie « harmonie » avec Bazardamarch de Hermann Starcke.

Le 26 novembre 1967, célébration de la Fête de Sainte-Cécile a été une occasion magnifique de grouper la Musique Municipale de Nuits Saint-Georges avec la Fanfare « Union Vitellienne » de Vitteaux (Côte d'Or). Après les traditionnels concerts aux hospices de Nuits ainsi qu'à la maison de repos des vieillards, les deux Musiques se rendirent dans le séculaire et impressionnant Clos Vougeot, admirablement mis à notre disposition par la Confrérie des Chevaliers du Tastevin.

Nous devons remercier la Municipalité de Nuits Saint-Georges et en particulier son distingué maire M. Jules Noirot notre président actif ; la Confédération Musicale de France ainsi que la Fédération des Sociétés Musicales de la Côte d'Or pour le soutien et l'aide financière apportés à la Musique Municipale de Nuits notamment en achat d'instrument.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort Soirée Musicale et Palmarès Régional des Examens Fédéraux.

Les 4 et 11 mai se déroulaient pour le Centre de Montbéliard les épreuves des examens Fédéraux de solfège et d'instrument. Sur les 23 sociétés actives de cette région industrielle, fier de la Peugeot qui sur un périmètre de 20 km totalise près de 100.000 habitants, 18 présentaient des candidats pour un total de 424 au solfège et 208 à l'instrument.

A noter la gamme complète des instruments allant du tambour au piano et violon en passant par les guitares, accordéons etc... avec cependant une nette majorité pour les bois et petits cuivres.

Les épreuves imposées se déroulaient dans une organisation étudiée et un important jury composé de Directeurs, sous-directeurs, professeurs et sommités musicales de la région jugèrent dans un esprit d'Equité les nombreux candidats. Le 1er R.I.C.M. de Montbéliard était représenté par l'Adjudant Bonaventure chef de la batterie fan-

fare et conseillers des communes ou villes voisines.

MM. Vriez et Edme prirent la parole pour féliciter les résultats et encourager les élèves avant la lecture du palmarès qui fut présentée par M. Claude Erard chef du Centre d'Examens et membre du bureau Fédéral.

Dans chaque division les lauréats de chaque groupe d'instrument se produisirent sur scène en interprétant leur morceau imposé. Parmi tout ces jeunes qu'il convient de féliciter en bloc en même temps que les professeurs et instructeurs quelques-uns se révélèrent particulièrement dont, Charles Steiger et Jean-Pierre Villemain à la trompette, Colette Debrosse, Madeleine Pavello, Yolande Thibo et Bernard Brabant au piano, Philippe Personnier et Alain Pétillière au violon, Christian Graff et Christian Libis à la clarinette, Gilbert Brety et André Ravelli au tambour, Francis Zammarchi au hautbois. Une pléiade de jeunes musiciens qui assureront la relève des anciens et la vitalité des Sociétés du Pays de Montbéliard.

M. Erard en profita lui aussi pour féliciter ces résultats et remercier tous ceux qui ont permis par leurs dons ou leur aide l'organisation de cette soirée du palmarès des Examens Fédéraux, et dit sa satisfaction de voir l'effort fait par les responsables des Sociétés Musicales de la région en faveur de l'enseignement musical divulgué en majeure

partie par des instructeurs dévoués et bénévoles.

Une personnalité non présentée jusqu'ici avait également été invitée à cette manifestation musicale, l'inspecteur départemental de Jeunesse et Sports.

Venu spécialement depuis Besançon M. Jacob dit sa joie de se trouver parmi ce monde musical et plus particulièrement avec les Sociétés actives du pays de Montbéliard, et sa satisfaction d'avoir entendu le concert d'ouverture et les nombreux lauréats du palmarès. Aussi désira-t-il associer Jeunesse et Sports à ces efforts d'émulation et d'encouragement fait en faveur de l'art musical et il remit trois médailles d'or de la jeunesse et des Sports et une spéciale offerte par le ministre, une à chacun des candidats ayant obtenu le maximum de point en solfège et instrument dans chaque division.

Cette distinction fut offerte à Régine Caray, Gilbert Brety, Marie-Blandine Portal et Madeleine Pavello.

Puis M. Jacob félicita professeurs et dirigeants, assura aussi les Sociétés de son appui moral et financier dans les limites des possibilités, et adressa une mention particulière à l'Amicale des chefs et sous-chefs des Sociétés Musicales et Chorales du pays de Montbéliard qui était l'organisatrice de cette soirée dont la tenue musicale et l'esprit d'émulation n'est plus à contester.

des instruments
français
de classe
internationale



100, rue Lafayette - Paris X^e - TRUdains 36-00

COUESNON

100, rue Lafayette - Paris X^e - TRUdains 36-00

Demander nos tarifs et dépliants ainsi que tous renseignements concernant nos échanges standard

S.A. Toujours à votre service

Les instruments COUESNON sont en vente dans toutes les bonnes musiques

HAUTES-PYRÉNÉES

L'Harmonie Municipale de Tarbes se distingue particulièrement

L'Harmonie est l'attraction publique par excellence. Elle survit à la suppression (malheureuse) des musiques militaires et perpétue cet élan de joie populaire qui soulève les foules qui l'entendent ou qui suivent ses défilés.

Elle nous a prouvé qu'elle était digne d'honorer la scène d'un théâtre : le Centre Culturel de la Gespe n'en avait jamais autant entendu.

L'Harmonie qui gagna maints succès, sous la direction de Casimir Falx, Gaston Benoist et Watelle, pour ne citer que les principaux, est devenue Harmonie Municipale, grâce à la compréhension et à la générosité de nos édiles.

Autrefois, le recrutement des musiciens était facile, les libérés des musiques militaires en formaient le cadre solide et compétent et de nombreux amateurs venaient les épauler.

Aujourd'hui, c'est l'Ecole Nationale de Musique qui a pris la relève, grâce aux efforts conjugués des Maîtres Guilhamme, Loustalot, Ollieu Dehaut, le Bourgeois, Hernandez et Boyer, qui sont chargés de la pédagogie des classes d'instruments à vent, sous la paternelle autorité de M. le directeur de l'école.

Jack le Bourgeois, qui a depuis longtemps acquis droit de cité, a hissé l'Harmonie Municipale à un degré supérieur, aidé puissamment par Maurice Dehaut, président et administrateur d'élite, clairvoyant et avisé.

Le programme de samedi était bien choisi et ne dépassait pas les possibilités du groupement, ce qui n'est pas toujours le cas pour certains orchestres ; la réussite de ce concert scella une pierre blanche au sommet de l'édifice.

Il faut connaître les difficultés rythmiques de l'ouverture de « Ramuncho », de Gabriel Pierné, ou l'auteur s'est ingénié à traduire avec fidélité le folklore basque, dans une langue musicale qui s'imprègne au parler doux et chantant des habitants de la basse Navarre, que seuls les natifs ou les initiés emploient et comprennent mesurés peu usités, pour mieux caractériser les danses d'un pays dont l'autonomie morale n'est un secret pour personne, difficultés d'exécution tonales et diverses émaillent ces pages descriptives, traduites avec aisance par les vaillants collaborateurs d'un chef dynamique.

Paul Lacomme d'Extremes est ce doux rêveur et musicien de talent, dont le buste orne la place principale de son pays natal, le Houga, dans le Gers ; il sut chanter les accents du terroir en harmonies simples et pénétrantes « Mascarade » et « la Féria » sont de véritables chefs-d'œuvre de l'art populaire.

On les joue depuis un siècle, leur succès est loin de s'amolir. Le petit-fils de Paul Lacomme, dont l'honorable famille habite Tarbes, suit à Paris les traces de son grand-père ; la réussite a déjà récompensé ses efforts.

Daniel Philhilaragedera, premier prix de hautbois de l'Ecole Nationale de musique, possède une solide technique et une jolie sonorité ; il se distingua dans l'exécution des soli de « Mascarade » qui lui étaient dévolus.

René Guilhamme, clarinette ; Gaston Hernandez, trompette ; Frédéric Lacaze, trompette chorus ; Michel Fricard flûte, mirent en évidence

Si vous parlez musique, dites... Paul Beuscher!

LES ÉDITIONS

Paul Beuscher présentent:

Un Grand Choix de METHODES:

- Méthode Moderne de Batterie, par Michel Lorin
L'accordéon chromatique à boutons, par Etienne Lorin
Ecole de la Guitare, par Zurluh
Tableaux d'accords pour guitare, par Léo Laurent
Tableaux d'accords pour orgues électroniques et pianos
etc...

Vient de Paraître:

«Album Musette», album pour accordéon comportant 110 Succès des plus grands classiques du répertoire musette:

«Reine de Musette» - «Brise napolitaine»
«Aubade d'oiseaux» - «Les Triolets», etc...

PRIX: 15 Frs

Paul Beuscher

25 - 27 et 29 Bd Beaumarchais - PARIS-4°

Sans succursale - Tél. 887-09-03

Catalogues gratuits sur simple demande

leurs solides qualités musicales et leurs interventions en solistes dans le panorama sur la musique du film furent très remarquables. Alain Loustalot est un pur produit de notre école Nationale de Musique, un brillant avenir l'attend...

conseiller général; M. Urtisbehere, président du comité des fêtes; M. Casenove, chef du protocole, M. Bouzat, directeur des impôts, etc... La municipalité d'Aureilhan était représentée par son maire, M. Lacaze, assisté de ses conseillers municipaux, MM. les professeurs de l'École Nationale de Musique de Tarbes étaient présents, ainsi que de nombreux représentants des sociétés musicales du département...

ILE-DE-FRANCE

Un festival régional exceptionnel

Pour la deuxième fois, depuis 3 ans, 3 servants du Chant Choral viennent d'être à la base de la réalisation, Saint-Gratien, d'un Festival de Chant Choral qui prend l'appellation de «Fête de la Voix de France». Ils sont étonnés de C. Francon, A. Manouvrier et R. Baron, ce dernier étant loin d'être un inconnu pour eux, ainsi que le soulignait le présentateur du programme, voilà plus de 46 ans que son nom est cité dans les colonnes de nos journaux fédéraux ou de la presse orphéonique spécialisée.

sique Jeunesse le Centre Culturel de Saint-Gratien, qui dirige A. Manouvrier, rassemble chaque semaine les enfants inclinant vers la Musique? Présentation des plus juvéniles propre à encourager! Pour sa part, la Chorale Paroissiale «Sainte-Cécile», comme celle de Courbevoie, nous démontra combien subtils et séduisants peuvent être des arrangements d'airs simples. Son chef, Ernest Cousin, suit rassembler de très belles voix et leur faire détailler avec un art consommé quelques petits trésors du folklore français et suisse.

effectif des plus appréciables. Il restera aux acteurs de la base de se montrer aussi résolus. Faisons-leur confiance. H. B. Cercle mandoliniste de Courbevoie Le samedi 9 mars 1968 à 21 h. un public dense se pressait à la salle des Fêtes du Stade Municipal de Courbevoie pour assister au concert annuel du Cercle Mandoliniste Municipal. Cette formation fondée en 1921 disparue de notre Fédération depuis de nombreuses années connaît depuis 2 ans une nouvelle jeunesse grâce à l'action conjugée de son directeur M. Parmentier et de son jeune et dynamique président M. Bernard. Un esprit jeune et enthousiaste anime cette société qui a fait valoir, en cette soirée du 9 mars, la pratique heureuse de la musique d'amateur en même temps qu'elle proposait au public un éventail très large permettant à chacun de trouver son moment de plaisir. La première partie consacrée à la musique moderne et au folklore débutait par des arrangements sur «Il faut regarder les Étoiles» de Michel Delpech et «La dernière valse» de Mireille Mathieu; ces œuvres exécutées par l'orchestre furent soutenues par l'orgue électrique ce qui constitue une heureuse innovation. Le quintette accordéoniste de Freudenstadt proposa ensuite un agréable ensemble d'airs folkloriques des pays de l'Europe symbolisant ainsi le caractère d'universalité du langage musical. Enfin cette première partie fut conclue par «Parfum de Vienne», ensemble d'airs de Strauss qui transportèrent le public au siècle de la Vienne brillante. L'association des mandolines et guitares avec des accordéons, pratiquée depuis longtemps déjà par le Cercle Mandoliniste de Courbevoie, offre toujours des résultats d'un effet particulièrement agréable, ce qui fut le cas pour cette œuvre. La seconde partie débuta par l'audition de «Dolce Vizione» du Maître Mario Macchioli et d'une Sonate d'Haydn interprétée par le quatuor et le sextuor du Cercle Mandoliniste. Ces deux sélections dirigées par M. Jean Demessant, soliste au jeu aérien, étaient composées, de M. Bernardau 1ère mandoline, Mlle Dupont 2ème mandoline, M. Astruc guitare, M. Pontet basse et M. Bernard Mandole. A noter, dans ces deux sélections, la présence de deux jeunes, ce qui laisse augurer favorablement pour l'avenir. La présentation des solistes s'est poursuivie par l'audition d'un concerto pour violon exécuté, avec une aisance technique et beaucoup de sensibilité, par Christian Parmentier accompagné au piano par son frère aîné Gérard qui quelques instants plus tard se mouvait le public en faisant rénaître, sur un piano cependant non adapté au niveau de l'interprétation, l'âme de Chopin. Comme à son habitude Gérard Parmentier, lauréat du Conservatoire de Paris, procura à tous un beau moment d'émotion musicale. Enfin cette soirée se termina par le «Concerto en Do majeur» de Vivaldi et «La Vallée Maudite» du Maître F. Menichetti. La première de ces œuvres donna l'occasion au public d'apprécier le grand talent du soliste M. Demessant toujours inspiré et léger et de mesurer les possibilités offertes par ce très bel instrument un peu oublié qu'est la mandoline. La seconde, un morceau de concours aux nuances et à l'exécution délicates, a permis de constater l'homogénéité de l'orchestre et de mesurer les efforts accomplis par tous les musiciens et leur chef pour atteindre ce niveau en 2 années. Cette soirée particulièrement réussie placée sous la présidence de M. Charles Deprez député maire de Courbevoie a trouvé une heureuse conclusion par la remise de récompenses à deux sociétaires, Mme Geneviève Bachelet qui la médaille de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France pour 15 ans d'activité et M. Paul Melet la médaille de France pour plus de 50 années d'activité. Au plaisir de ces récompenses, sanctionnant l'activité passée, il convient d'ajouter le plaisir de voir le nombre de jeunes augmenter promettant ainsi à cette Société un heureux avenir mérité par les nombreux efforts consentis par tous ses membres. Un auditeur satisfait PANTIN Le 23 mars 1968, l'Harmonie municipale de Pantin offrit à ses membres honoraires un grand concert artistique. Toute la population de Pantin était également invitée à cette soirée qui, placée sous la présidence de M. Jean Lollive, député-maire de Pantin obtint un succès presque inespéré. En effet, il est malheureusement rare que, de nos jours, une salle des fêtes soit trop petite et ne puisse contenir tous les auditeurs. Cependant bien que ce gala, fut donné dans la très vaste salle des conférences, bon nombre d'auditeurs durent assister debout à ce concert. Nous les prions de vouloir bien nous en excuser, mais sommes heureux d'avoir ainsi constaté qu'à Pantin, loin de se montrer indifférent aux manifestations des sociétés locales, on appréciait la musique et on savait encourager les amateurs qui consacrent presque tous leurs loisirs à cet art. Parmi les personnalités nombreuses qui nous avaient fait l'honneur et le plaisir de se rendre à notre invitation, citons M. Lainat maire-adjoint qui remplaça M. Lollive, M. Clochon, secrétaire général de la mairie de Pantin; M. le colo-

nel Charollais président de l'Union départementale des sociétés musicales de Seluc-Saint-Denis, ainsi que de nombreux directeurs de sociétés musicales voisines. Le concert débuta par la Marche Indienne de Ad. Sellenick dirigée par notre toujours souriant sous-directeur M. René Duché. Puis le directeur de l'Harmonie, M. Hector Gadonne monta au pupitre et fit exécuter l'Ouverture de Zampa de F. Hérold et la rapsodie dahoméenne d'Aug. de Bock, en première audition, et dans une transcription très originale pour harmonie que nous devons au talent de M. Gadonne. Cette œuvre, parfaitement interprétée par nos musiciens, séduisit l'auditoire qui ne ménagea pas ses bravos. Nous eûmes le plaisir d'entendre ensuite une délicieuse mazurka composée par M. Ad. Giraud, professeur de hautbois à l'école municipale de musique et exécutée par M. Jacques Tissier, saxophoniste, avec l'accompagnement de toute l'harmonie et sous la direction de l'auteur. C'est par un tonnerre d'applaudissements que le public manifesta sa satisfaction au compositeur et au soliste. Après un court entracte, le podium fut laissé à la disposition de l'orchestre d'accordéons de Paris que dirige avec tant de compétence et de dévouement M. Etienne Lorin. Cet ensemble de 40 exécutants, placé en Division d'excellence, est trop connu de tous les mélomanes, pour qu'il soit nécessaire d'énumérer ici ses nombreux titres. Il interpréta d'abord une Tarantelle de Pierre Devevey et Etienne Lorin puis la très difficile ouverture du Carnaval Romain d'Hector Berlioz. Suivit la «Favane pour une infante défunte» de Maurice Ravel. M. Lorin nous gâta en nous donnant, en première audition «Champs-Élysées», suite pour ensemble d'accordéons de P. Devevey et si l'Harmonie avait été fort applaudie, il faut reconnaître que les amateurs d'accordéon étaient venus nombreux à notre soirée et qu'ils enchanterent, par leurs interminables bravos, M. Lorin de terminer ainsi cette audition. Avec sa gentillesse coutumière, il demanda donc à ses musiciens d'interpréter encore un «Pot-pourri sur les chansons à succès», ils en furent récompensés par de longues ovations. M. Laroche, président de l'Harmonie, remercia chaleureusement M. Etienne Lorin pour le précieux concours qu'il nous avait apporté en contribuant si largement au succès de cette soirée. Pour terminer ce concert, les musiciens de l'Harmonie prirent de nouveau possession du plateau et interprétèrent «Le Chant d'Apothéose» et «La Marche du Couronnement de la Muse», de Gustave Charpentier, deux œuvres que l'Harmonie de Pantin avait déjà exécutées, il y a quarante ans, sous la direction personnelle du Maître. Si ce dernier avait été encore parmi nous, je suis persuadé que le défendeur des sociétés musicales populaires qu'il était, aurait été heureux d'entendre des musiciens amateurs jouer ses œuvres avec autant d'application, de précision, de justesse et de nuances. Je pense traduire les désirs de nos auditeurs en souhaitant que de tels concerts soient organisés plusieurs fois pendant la saison d'hiver. La preuve a été faite qu'il existe un public qui se rend compte que la télévision, la radio et les disques ne pourront jamais offrir un plaisir d'une qualité égale à celui que procure l'audition de belle musique avec le spectacle de tout l'orchestre, dans une atmosphère de recueillement et de profond bonheur. signé: LENOIR. Harmonie de Rosny-sous-Bois Concert enlevé et bien suivi que celui donné le dimanche 28 avril en matinée par l'Harmonie de Rosny dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-ville. Le programme comprenait la Marche Parisienne (Rottier) l'Ouverture d'Esmond (Beethoven), le Roi s'amuse (ballet de Delibes), l'Adagio d'Albinoni Samson et Dalila (de Saint-Saëns) et la Danse Persane (Guiraud) vives félicitations à tous nos fidèles exécutants. B. P. Le Concours itinérant de l'Harmonie de Saint-Rémy-les-Chevreuses C'est dans un charmant décor, au sein d'une forêt tranquille, dans une salle de concert, aux formes hexagonales, bien aménagée pour modérer les excès de la sonorité, que l'Harmonie de Saint-Rémy les chevreuses avait convié, ce samedi 11 mai dernier, le jury de la F. M. d'Ile-de-France à venir lui faire subir les épreuves d'un concours itinérant et à l'occasion d'un grand concert qu'elle y donnait en soirée. Cette jeune et vivante phalange musicale, dirigée avec autorité par M. Jean Doucet, leur sympathique directeur, avait préparé à cet effet un beau programme musical. Dans le jury, placé sous la haute autorité de M. Maurice Brun, président de la commission technique de notre Fédération Musicale, j'avais auprès de moi mes camarades: Frédéric Forêt, ex-chef adjoint de la Musique de la Garde Républicaine et François Menichetti, ex-chef de musique militaire, tous deux bien connus dans le monde musical de notre grande C. M. F. Comme d'habitude, ce programme comportait un morceau imposé et un morceau au choix. L'intermède de l'«Arlésienne» de G. Bizet, en était l'imposé; l'ouverture de concert, de Giraud, en fut le morceau au choix. Ces œuvres, classiques, et de haute tenue musicale, furent fort bien

interprétées par l'excellente phalange, où dominent de jeunes éléments. Ce qui lui valut un 1er prix ascendant par 26 points 08, avec mention au directeur, résultat qui la classait en 2ème division, première section. La progression se poursuivait donc. Ce qui est tout à l'honneur de nos musiciens jeunes et anciens, et de leur directeur. Ce qui l'honneur pourrait formuler, comme désir, et en notre qualité de membres du jury, serait de voir son grave s'élever, se renforcer un peu. Ce qui mettrait mieux en valeur son excellent aigu, en lequel s'affirmaient les talents de quelques jeunes violonistes. Quant à la justesse, toujours surveillée, nous savons bien, et par expérience, que dans un ensemble orchestral qui rassemble autour de musiciens aux talents confirmés de tout jeunes exécutants en formation, il est difficile d'obtenir la perfection. Mais cette justesse s'affirme au fur et à mesure d'une formation technique judicieusement poursuivie. Elle vient alors couronner l'équilibre et la qualité de la sonorité, donc de l'expression. Parmi d'autres œuvres exécutées un prélude, de Rackmannoff, bien interprété, confirma le prix ascendant obtenu et la mention accordée à l'excellent chef M. Jean Doucet. Ce grand concert avait été réhaussé par la présence de la chorale de la Maison des Jeunes et de la Culture, de Saint-Rémy, les Chevreuses, sous la direction très musicale de M. Pierre Lestrang, son directeur, elle interpréta, avec ferveur, un chant religieux de Bazin, une œuvre chorale du commandant Semier-Collery «Les Dragons de Noailles», ainsi qu'un exercice vocal, de M. Végier, qui enchantaient l'auditoire. Une réception amicale réunis salt, après le concert, le jury et son président technique: MM. Brun, à nos jeunes musiciens et choristes, à leurs chefs, à son comité-directeur, M. Pohler, vice-président, remplaçant son président: M. Bouillin, retenu, M. Robelet, le dynamique et sympathique secrétaire-général et les membres du comité étaient également présents. Les paroles aimables affirmant une satisfaction générale, y furent prononcées. Pour ma part, je fus heureux d'y apprendre les origines de la belle salle de concert, placée au sein de cet admirable et silencieux décor forestier, qui nous accueillait, en cette soirée de mai dernier. Il s'agit de l'«Amphithéâtre des conférences des compagnons de France», mis à la disposition de notre société musicale par la baronne de Coubertin, descendante du baron Frédy de Coubertin, un grand peintre de l'école française du 18ème siècle et dont le fils: Pierre de Coubertin, fut le renouvateur, célèbre des Jeux Olympiques, en Grèce, même, puis en nos stades de France. D'illustres furent de nos grands stades parisiens son nom. Ces Jeux olympiques, chacun le sait, se déroulent tout récemment à Grenoble, soulevant l'enthousiasme du monde sportif tout entier. Ainsi nos musées nous unissent-elle encore, en cette belle soirée musicale et sous l'égide des musiciens de Saint-Rémy les Chevreuses, à nos Jeux Olympiques des Sports, et dans une atmosphère amicale, sereine et harmonieuse! Capitaine F. BOYER. Additif au compte rendu du grand concert donné ce 31 mars dernier par la Musique municipale de Vincennes. Voici la liste des lauréats ayant reçu les distinctions honorifiques remises par M. le maire de Vincennes, à la suite du grand concert donné ce 31 mars dernier par la musique municipale en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville 1er médaille d'assiduité de la musique municipale: M. Joseph Beurvaq, membre du conseil d'administration; 2. médaille d'or de la ville de Vincennes. Mlle Catherine Brioux, directrice de cours d'art dramatique, M. Lucien Bonnet, chef de la Musique Municipale. En y ajoutant nos vives félicitations aux honorables et talentueux lauréats, nous sommes également heureux de souligner, en ces colonnes, tout l'intérêt que porte la municipalité de Vincennes, son distingué maire en tête à la belle formation musicale qu'est sa musique municipale dont nous avons souligné, ici même, les efforts artistiques accomplis et les brillants concerts et offerts à notre population Vincennesoise.

INDRE-ET-LOIRE

Examens Fédéraux

Les examens fédéraux ont eu lieu au Conservatoire, présiés par M. Froidefond, membre du bureau de la C. M. F. sous le haut patronage de M. l'inspecteur de la Musique au Ministère, Antoine Tlsne et de M. Albrespic, directeur du Conservatoire de Tours. C'était à nous à recueillir, comme chaque année, fort aimablement. Ces éminentes personnalités, accompagnées de MM. Claude Bonneton et Cohen, du trio classique de Paris, nous honorèrent de leur présence; ils ont assisté à l'audition de nombreux candidats, se rendant ainsi mieux compte du travail accompli. M. le lieutenant Vellozzi, nouveau chef de musique de la XIIème division prenait contact avec notre fédération. M. Darrou, représentait la ville de Tours. Participant également à des examens des professeurs du Conservatoire, les membres du comité et de nombreux chefs et musiciens qualifiés.

Paul Beuscher au service de la musique...
et: A VOTRE SERVICE!

vous propose :

- Tous instruments pour HARMONIES et FANFARES,
- Equipements pour formations musicales : casquettes, écussons, bannières, etc...
- Catalogues gratuits sur simple demande,
- Conditions spéciales aux sociétés.

Paul Beuscher
25, 27 et 29 Bld Beaumarchais PARIS-4^e
Aucune succursale - Tél. 887-09-03

Le niveau est insuffisant dans l'ensemble : 8 C. A. M. pour 31 candidats; la moyenne des 3 notes de solfège est de 12,56/20 seulement, pour ce cours. «Défiance flagrante en solfège, sauf de rares exceptions» lit-on dans les observations d'un jury. Il faut encore redire cette année: les candidats ne chantent pas, ou pas assez, la lecture à vue est faible. Le niveau du moyen est nettement plus élevé qu'en élémentaire, il est celui de musiciens valables dont la préparation exige un enseignement efficace et un travail très soutenu.

Dans une large mesure, le morceau imposé a été plus sérieusement étudié, c'est mieux.

DIVISION SUPERIEURE. — «Bon concours, solfège assez bien» a dit le jury. 3 premiers prix, 4 seconds, 2 troisièmes. Nos félicitations à tous et particulièrement à ADOFF Jean-François et Tennequin Jean-Claude, admis à concourir en excellence à Paris.

Répartition des instruments: Se sont présentés: 62 cornets, trompettes, bugles, 81 clarinettes et 35 saxos altos, contre 11 altos et cors, 5 barytons, 8 trombones et 2 basses! Il y a là un déséquilibre. Les petites embouchures ne conviennent pas toujours aux débutants, et les instruments d'accompagnement sont indispensables. Il serait bon, il me semble, d'essayer de répartir les élèves dans les divers pupitres d'une façon plus équilibrée; cela pourrait d'ailleurs favoriser les exécutions, séparées et toujours appréciées, des «jeunes».

Tambours et clairons: 24 clairons et 14 tambours répartis dans les différents cours ont obtenu 23 mentions ascendantes. Mais il ne faut pas oublier que ces instruments ont une technique bien définie, s'étudiant très sérieusement sur une méthode, avec un moniteur qualifié. Là aussi le solfège est indispensable (rythme et valeurs). Il est recommandé vivement aux directeurs de ne présenter que des élèves valables.

Conclusion: l'augmentation sensible des effectifs rend l'organisation matérielle des examens de plus en plus lourde et difficile. Les locaux du Conservatoire ont été occupés au maximum. 3 sociétés présentent plus de 20 élèves, 13 plus de 10. En 1969, grâce au développement des cours de musique organisés par les municipalités, ces nombres seront dépassés. Réajurons-nous! Il faudra alors envisager une formule d'examen séparés en préparatoire. Cet accroissement est encourageant: la Musique intéresse les jeunes. Instruisons-les valablement et retenons-les sur les rangs car ils assureront la relève!

Les résultats, cette année, sont meilleurs. Souhaitons vivement que cette amélioration continue. Mais que nos élèves ne perdent pas de vue toutes les difficultés que représente une bonne exécution musicale, travail journalier et sérieux, étude du solfège, assiduité aux cours et répétitions, ne doivent connaître aucun relâchement.

Le mérite de leurs modestes premiers succès doit être partagé avec leurs professeurs et moniteurs qui, pour eux, se dévouent inlassablement et bien souvent bénévolement. Ils ont, aussi, bien droit à tous les encouragements et félicitations.

Le secrétaire aux examens :
P. CAILLEAU.

annals avec ses 33 sociétés groupant 1300 musiciens est le plus important des 6 comités qui constituent la Fédération de la Loire et Haute-Loire.

La Fanfare de Coutouvro ayant demandé l'organisation du festival 69 à l'occasion de son centenaire le représentant de cette société confirme l'acceptation qui est accordée la date en principe étant le 18 mai.

L'Harmonie de Charlieu devant organiser le festival de 1970 il est demandé au représentant de cette société d'envisager l'organisation d'un concours de batterie-fanfare en 2^e et 3^eème division limité au Comité Roannais, il est précisé que des subventions importantes sont allouées à l'occasion d'un concours M. Franceries F. donne des précisions concernant une telle manifestation bien faite pour créer une émulation.

M. Sivignon de Charlieu demande des précisions concernant le choix des morceaux pour les concours. Selon un désir formulé par M. Ehrmann président de la C.M.F. (lors du festival 67 à Villiers) les morceaux modernes peuvent être choisis de préférence.

M. Follot signale le désaccord; pour les morceaux imposés (en batterie-fanfare par exemple) par les organisateurs de concours qui ne correspondent pas à la liste parue dans le Journal de la C.M.F. du mois de février 68.

M. Labouret fait part du désir de l'Indépendante de Montagny d'organiser le festival 1971.

Le 10 h. 15 les congressistes applaudissent l'arrivée de M. Cognet, maire de Crèmeaux de M. Bouchon président de la Fédération Loire et Haute-Loire de M. Saby secrétaire de cette Fédération.

De suite M. Labouret remercie ces personnalités de leur présence et en particulier M. Cognet pour l'aide apportée aux organisateurs du «Réveil Crémausien». Il félicite M. Dalbégue et Boutarie et leurs collaborateurs pour les efforts déployés pour ce festival 68. Il excuse l'absence de M. Delbarre président de la commission artistique de la Fédération.

M. Labouret rappelle quelques précisions concernant la marche du Comité (assurances, cotisations, feuilles de renseignements, journal de la C.M.F. etc.). Le bureau du Comité est reconduit en entier. Charlieu et Chirassimont désignent le rapport financier présenté par M. Ravassard est adopté.

10 h. 30 les premiers honneurs musicaux retentissent avec l'arrivée de l'Harmonie de Notre-Dame du Puy.

M. Franceries F. parle des examens de la Fédération qui auront lieu le dimanche 9 juin à 8 h. 30, rue de Cadore pour les cours élémentaires, le samedi 15 juin à 14 h. 30 ex-caserno Werté pour les tambours et clairons. Le dimanche 16 juin à 8 h. 30 rue de Cordore pour les cours moyens et supérieurs, les inscriptions pour ces examens sont closes. M. Franceries donne des précisions concernant les examens pour l'incorporation dans les musiques militaires. On passe aux questions diverses assez nombreuses. A 11 h. c'est la fin du congrès qui s'est déroulé dans une parfaite harmonie de bonne volonté de chacun. M. Rouchon ayant le mot de la fin en félicitant le président Labouret de la bonne marche du Comité Roannais qui lui aime le rappeler est le plus important et le plus dynamique de la Fédération de la Loire et Haute-Loire, il remercie M. le Maire et les organisateurs ainsi que les congressistes qui auront pour le développement de la musique populaire des reliefs.

Le dimanche 19 mai à 9 h. 30, ont lieu les assises du Comité Roannais autour du président Charles Labouret avait pris place le vice-président M. Charles et Maisonneuve le secrétaire M. Dumont; son adjoint et délégué à la presse M. Follot, le trésorier M. Ravassard, la Commission artistique représentée par MM. Franceries F. et Déchetto, le président du «Réveil Crémausien» M. Dalbégue et son chef M. Boutourelle. M. Labouret ouvre la séance de travail en souhaitant la bienvenue à tous les congressistes. M. Dumont procède à l'appel des sociétés 24 sociétés sont représentées 5 excusées sur les 33 que comptent le Comité. Le président reprend la parole pour souligner le succès du concert de la veille, il a une pensée émue pour les disparus de l'année écoulée, M. Dumas, M. Faivre, M. Laforêt, M. Chatelet. Il se réjouit de l'adhésion au Comité de l'Harmonie de Saint-Just-la-Pendue de la Chorale de l'Arsenal du club musical de l'amicale des accordéonistes Roannais, de l'Ensemble vocal des Primevères, Le Comité Ro-

de la musique et de son enseignement lui félicite tous ceux qui y consacrent leur savoir et leur temps.

A partir de 14 h. les sociétés commencent à arriver à Crèmeaux accueillies par un vin d'honneur. A 14 h. 45 c'est le départ des deux défilés groupant 18 sociétés, au milieu d'une foule nombreuse et enthousiaste les musiciens rejoignent l'esplanade de la maison fleurie où après s'être rassemblés ils interprètent le morceau d'ensemble «Sur le Rhins» sous la direction du chef du «Réveil Crémausien» M. Roger Boutarie.

A partir de 16 h. les 18 sociétés prennent possession des 2 podiums pour interpréter un morceau de leur choix en présence d'une foule très nombreuse et des autorités officielles auxquelles M. Labbat conseiller général du canton est venu se joindre. Chaque audition est ponctuée d'applaudissements chaleureux et répétés. Morceaux classiques et modernes ayant alternés au plaisir des mélomanes et des moins avertis de l'art musical; le but à atteindre d'un festival étant de démontrer la vitalité de la musique populaire; que tous ceux qui ont contribué au succès de celui de Crèmeaux, organisateurs du Réveil Crémausien, municipalité et population crémausienne dirigeants et musiciens les services publics en soit très largement félicités, une chose a été remarquée au cours de ce festival le respect de l'horaire établi grâce en soit rendu à M. Roger Boutarie, directeur technique de cette manifestation musicale.

A 18 h. 45 les récompenses furent remises aux sociétés sélectionnées: La plaque commémorative du Festival 1968 offerte par le Comité Roannais et le Réveil Crémausien fut remise à l'Ecole de Bussières.

La Coupe de la Casse d'Epargne attribuée à l'Harmonie de Charlieu, la Coupe du Comité Roannais remise à la Clique Dyonisienne de Saint-Denis-de-Canaille.

La Coupe du Réveil Crémausien attribuée à l'Harmonie de Saint-Just-la-Pendue (et ses majorettes) pour leur tenue et présentation au cours du défilé.

Voici les sociétés ayant participé aux manifestations de ces deux journées: Les Tambours et Clairons d'Amblerie, l'Etoile de Bussières, la Fanfare de Changy, l'Harmonie de Charlieu, l'Harmonie du Coteau, la Fanfare de Coutouvro, la Société Musicale de Renaison, la Fanfare de l'Accordéon de Roanne la Fanfare et Union Musicale Réunie de Roanne, les Filles Roannais, les Mandolinistes Roannais, l'Harmonie de Roanne, la Société Philharmonique de Roanne, la Fanfare de Saint-Germain-Lespinois, l'Avenir Musical de Villiers, l'Indépendante de Chirassimont, l'Indépendante de Montagny, le Cercle des Amis de la guitare de Roanne, la Chorale de l'Association des Parents d'Elèves de l'Arsenal, l'Harmonie Municipale «La Joyeuse» de Saint-Just-la-Pendue et ses majorettes, la Chorale des Primevères, l'Amicale des Accordéonistes Roannais, l'Harmonie Etoile de Notre-Dame-de-France-du-Puy (Ht-Loire), Loire).

Le Secrétaire adjoint-délégué à la presse M. FOLLOT Jean.

RÉPARATIONS
REMISE A NEUF
DE TOUTES INSTRUMENTS
COUVRE BOIS
Nickelage Argenterie vernis
FABRICATION OCCASIONS
ARTISAN SPECIALISE
R. TEAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
PARIS 9^e
Fondateur
de la musique populaire

Assurance: Le nouveau chargé de ce service insiste sur l'intérêt que les sociétés ont à s'assurer. Certes le nombre augmente mais cela n'est pas suffisant. Il invite tous les présidents de sociétés à se rapprocher de lui pour obtenir tous renseignements utiles.

Compte rendu financier: A la suite de la réunion de la commission des finances dont le compte-rendu a été lu par M. Viala, le président fédéral félicite M. Mischamp trésorier général pour sa gestion. Cotisation: le président fédéral en accord avec les membres du bureau maintient la cotisation pour l'année 1968-69 à 20 F.

Journal fédéral: le président fédéral attire l'attention de tous les présidents de sociétés sur le Journal fédéral. Il insiste pour que ce journal soit largement diffusé dans les sociétés. Il rappelle une note: «Tous les articles doivent obligatoirement être visés soit par le président fédéral soit par le secrétaire général.»

Droits d'auteurs: M. Beulé vice-président du Gard donne toutes indications utiles. Il tient à la disposition des présidents de sociétés des exemplaires gratuits de la convention passée entre la C.M.F. et la S. A. C. E. M.

Livret fédéral: Le président fédéral souligne l'importance de ce livret que toute société doit posséder. Il est indispensable pour assister à toutes les manifestations musicales. Tous renseignements utiles peuvent être demandés à M. Jacques vice-président des Pyrénées Orientales à Epira de l'Agly.

Examens fédéraux: par suite de décisions prises au congrès fédéral d'octobre, de nouvelles dispositions concernant les examens fédéraux sont applicables à toutes les fédérations. Le président fédéral invite les présidents de sociétés qui présentent des élèves aux examens fédéraux à prendre contact avec les vice-présidents du département qui ont reçu des directives bien précises. Le compte-rendu et dossier complet doivent parvenir au président fédéral le 5 juillet dernier délai.

Questions diverses: le président fédéral insiste auprès des présidents pour qu'ils envisagent de faire la demande d'agrément auprès du ministère de Jeunesse et Sports. Les vice-présidents ont reçu des instructions précises pour pouvoir éventuellement répondre à tous les problèmes.

Par M. Bonnal vice-président de l'Hérault et en raison des nombreux services qu'il a rendu durant de longues années à la Fédération du Midi, le président fédéral demande à l'Assemblée d'accepter que M. Bonnal soit nommé vice-président d'honneur. Cette proposition est acceptée à l'unanimité et applaudissements de l'Assemblée.

Le président fédéral par suite du décès de M. Sénégas et des modifications que ce décès a entraîné propose la liste des membres du bureau pour l'année 1968-69 à l'agrément des congressistes.

M. André Sarzi président fédéral: M. Fabre président adjoint, Narbonne; M. H. Maurel, vice-président de l'Ariège, Saint-Gilons; M. A. Beulé, vice-président du Gard, Nîmes; P. Audran, vice-président de l'Hérault zone A, Saint-Pargouire; M. H. Dojcan, vice-président de l'Hérault zone B, Beziers; M. C. Collet, vice-président de l'Aude, Castelnaudary; M. R. Roblu, vice-président de l'Aveyron, Decazeville; M. J. Jaquet vice-président des Pyrénées Orientales, Espira de l'Agly; M. L. Mischamp, trésorier général, Beziers; M. A. Moureaux, trésorier adjoint, Narbonne; M. R. Portes, secrétaire-général, Beziers; M. F. Tort, secrétaire adjoint, Beziers;

Cette liste est approuvée à l'unanimité des congressistes. L'ordre du jour étant... l'Assemblée est levée à 11 h. 15.

A la demande de M. le président de l'Ariège et des membres du comité d'organisation le président fédéral avait accepté de décorer de la médaille de la F. M. M. le docteur Barelles maire de la ville et M. Feursinger, directeur de la Philharmonique de Pamiers. En leur remettant ces décorations le président fédéral ne manqua pas de souligner les mérites de chacun d'eux, et de les remercier de tous les efforts qu'ils font pour le service de l'Art Musical Populaire.

C'est en présence de M. le sous-préfet et des divers personnalités de la ville qu'eut lieu la remise du Fanion Fédéral. Après avoir entendu l'historique des deux sociétés par M. Monnet de l'Orphéon de Rivesaltes et M. Feursinger de la Philharmonique de Pamiers le président remet le fanion fédéral à M. Feursinger qui en aura la garde pendant un an. Dans l'après-midi un grand concert fut donné par l'ensemble des cultures du Conservatoire de Toulouse et par la musique départementale de l'Ariège sous la direction de M. Zuttermann directeur de l'Ecole de Musique de Pamiers. Belle journée pour l'Art Musical à la Fédération des sociétés Musicales du Midi.

Le président fédéral tirant les conclusions de ces deux journées, remercia la municipalité de son ac-

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Le festival de Crèmeaux a remporté un brillant succès

Les 18 et 19 mai la charmante et pittoresque cité montagnarde de la région Roannaise avait pavé pour accueillir les sociétés musicales du Comité Roannais à l'occasion de son festival annuel. Les organisateurs du «Réveil Crémausien» aidés de la municipalité et de beaucoup bonnes volontés ont bien fait les choses et le succès est venu récompenser leurs efforts.

Les festivités commencèrent le samedi 18 à 21 h. à la Maison Fleurie où un concert en salle remporta le plus brillant succès de par la nombreuse assistance (770 personnes) venue applaudir les excellents morceaux interprétés par les mandolinistes Roannais, les Amis de l'accordéon, la Chorale des Primevères, la Chorale des APE de l'Arsenal, l'Amicale des accordéonistes Roannais, les Amis de la Guitare, la Société Philharmonique de Roanne. L'audition en salle permettant à la musique classique et aussi moderne de s'exprimer dans tous

MIDI

Congrès fédéral 1968

Le samedi 18 mai et le dimanche 19 mai ont lieu à Pamiers, le Congrès fédéral et le 7ème Festival des Musiques des Sociétés de l'Ariège.

Le samedi 18 mai à 17 h., les membres du bureau étaient accueillis par les membres du comité d'organisation placé sous la présidence de M. Feursinger, entouré de MM. Laguerre, Anouilh, Rigal.

A 21 h. 30 place de la République a eu lieu un concert avec la direction de son chef M. J. Goudy et l'Estudiantine de Saint-Gourdy placée sous la direction de M. H. Maurel vice-président des sociétés de l'Ariège. Ce concert a été très apprécié par les nombreux assistants et les deux directeurs reçoivent les félicitations de M. A. Sarzi, président fédéral.

C'est par un beau soleil que la ville de Pamiers s'est accueillie le dimanche 19 mai pour accueillir les nombreux congressistes venus assister au 46ème congrès de la F. M. M.

Avant l'ouverture du Congrès M. Moureaux trésorier adjoint et président de la Lyre Narbonnaise présente le nouveau président fédéral M. A. Sarzi qui avait été désigné par les membres du comité de direction réunis à Beziers le 23 décembre 1967 pour être le successeur de M. F. Sénégas.

Les congressistes à l'unanimité ratifient la décision des membres du comité de direction.

Le nouveau président fédéral prit la parole pour remercier les congressistes de la confiance qu'ils veulent bien lui accorder. Il veut continuer l'œuvre entreprise depuis longtemps par le regretté président Sénégas pour défendre l'Art Musical Populaire. Il demande à tous et en particulier aux membres du bureau d'aider dans cette nouvelle fonction. Il demande à tous d'observer une minute de silence à la mémoire du président Sénégas et des musiciens décédés dans l'année.

Le président passe à l'ordre du jour.

Il invite chaque vice-président à rendre compte de leur département. Il ressort de l'ensemble que nos sociétés ont de grosses difficultés pour se maintenir en activité. Il semble que les dirigeants des Batteries Pantares doivent faire un effort pour présenter des élèves aux examens fédéraux.

euil, félicite les organisateurs du VIIème festival de Musique de l'Ariège, félicité tous les musiciens qui avaient participé au Festival, prouvant que dans l'Ariège la musique ne meurt pas.

LANSARGUES

Festival de Musique
Le 16 juillet a eu lieu à Lansargues, petite commune du département de l'Hérault, un festival de musique qui marquera d'une pierre blanche les diverses fêtes qui ont lieu dans ce petit village du midi. Sept sociétés fédérées avaient rassemblé trois cents musiciens et quelques 150 majorettes. Tout d'abord le Réveil de Pignay avec ses majorettes, l'Echo de Villeneuve la Maguelonne avec ses majorettes, l'Harmonie du Vignat, l'Harmonie de Vauvert, la fanfare tambours et clairons de Vauvert, et la Lyre Bitorol de Béziers forte de ses 60 exécutants. Un défilé impeccable attira bon nombre de personnes dans les rues du village, savamment pavoisé, le matin, à 10 h., eut lieu à l'église une messe agrémentée par les trompes de chasse Saint-Hubert, de Pénas sous la direction de M. Colfard, M. le curé de la paroisse dans un discours fort agréable fit l'éloge de la musique.

Dans l'après-midi toutes les sociétés se rejoignirent dans les arènes pavoisées pour la circonstance, pour à tour elle exécutèrent des morceaux de leur répertoire alors que les majorettes évoluaient sur la piste musiciens et majorettes recurent les applaudissements qu'il méritaient.

Ce festival fut présidé par M. André Sarzi président de Fédération des sociétés musicales du midi qui était entouré de M. Fabre, président adjoint, M. Beull, vice-président du Gard, M. Petit ex-chef de la musique de la Légion Etrangère, professeur au Conservatoire de Montpellier, M. le maire de la localité M. Castan, directeur de l'Union Musicale de Lansargues, M. Estève président de l'Union Musicale de Lansargues.

Un banquet réunissant 200 convives eut lieu dans les halles aussitôt après l'apéritif concert que donna la Lyre Bitorolise sous la haute direction de M. Collet, au cours du banquet, prirent la parole, MM. Sarzi, Estève, M. le maire, tous firent les éloges de la Musique populaire pour que se reproduisent souvent ces festivals de musique qui intéressent les populations.

MAJORETTES DE BEZIERS

Remise du Drapeau aux Majorettes de Béziers.
C'est le 16 juin à 11 h., qu'à eu lieu place J. Jaurès la remise officielle du drapeau au Groupe des Majorettes de Béziers. C'est en présence de nombreux bitorols qu'apparurent les majorettes précédées de l'Echo Bitorols sous la direction de leur chef M. Nègre.

Après avoir effectué plusieurs mouvements d'ensemble sous la direction de M. Sorlin, M. S. Racionero, conseiller municipal représentant M. Brousse maire de Béziers félicita M. Sorlin de son beau groupement de majorettes qui fait honneur à notre ville et remit à Mlle Farrenc le drapeau aux couleurs Bitorolises. Un défilé eut lieu jusqu'au siège de la Société ou eut lieu un apéritif d'honneur. Nous avons remercié la présence de M.

Faigt adjoint au maire M. Ferré conseiller municipal M. H. Déjean, vice-président de l'Hérault zone B représentant M. A Sarzi président fédéral M. L. Micchamp trésorier général et R. Portes secrétaire général de la F. M. M.

M. Racionero félicita les deux sociétés pour leurs activités et souhaita que souvent le drapeau des majorettes de Béziers flotte bien haut en toutes occasions.

NARBONNE

Lyre Narbonnaise
Fidèle à ses traditions, la Lyre Narbonnaise a offert comme tous les ans deux magnifiques concerts à ses membres honoraires et bienfaiteurs dans la grande salle du Palais du Travail à Narbonne.

Le premier concert eut lieu le mercredi 3 avril devant une foule assez nombreuse pour venir écouter et applaudir nos 57 musiciens amateurs.

M. Vals député maire n'avait pu assister à ce grand concert étant pris par ses occupations politiques dans la Capitale. Quelques personnalités officielles étaient dans la salle notons qu'à côté des musiciens dirigés par M. André Sarzi président de la Fédération du Midi étaient venus se joindre l'Ensemble vocal, résonnances de Perpignan, chorale mixte de 25 exécutants placés sous la direction de Mme Anne Marie Dessertenne et M. Robert Trougnou qui interpréta avec maestria des œuvres polyphoniques antiques et contemporaines chants populaires et chansons modernes.

La Lyre Narbonnaise exécuta : 1ère évocation, pasodoble E. Cébrian, 2ème la pire voleuse, ouverture Rossini, 3ème Andante et Rondo de Biéramont, bugle solo M. Salleret, 4ème, c'est ma chanson, fantaisie tirée du film « La Princesse de Hong-Kong », 5. Carroussel avec Sidney Béchot, pot pourri, arrangement D. Béchot, 6ème dans les Steppes de l'Asie Centrale, Berodine, 8. Une Matinée, un après-midi, une soirée à Vienne ouverture de F. von Suppé.

Le deuxième concert eut lieu dans la même salle. Il eut le même succès que le précédent avec beaucoup d'auditeurs, il eut lieu le mercredi 15 mai. Cette fois les membres du conseil d'administration de la Lyre Narbonnaise avait fait appel au groupe « Les Amis de la Chanson » de Rivestaites Ce groupe « Style Compagnons de la Chanson » composé de neuf exécutants exécuta un répertoire de chansons modernes qui séduisit le public qui ne lui ménagea pas ses applaudissements.

La Lyre Narbonnaise exécuta pendant le concert 1. Mireille, ouverture C. Gounod, 2. L'oïseau mouche fantaisie pour saxo alto de Bouillon, soliste M. Yves Alquier, 3. Dans le vent avec Adamo fantaisie sur ses plus grands succès, 4. Ballet d'Isoline, A. Messager et pour terminer, l'Arlésienne de Bizet extraits des suites symphoniques.

1. Prélude saxo-alto, Alquier, 2) Pastorale, 3. Intermezzo, 4. Farandole.

Le public narbonnais est toujours fidèle à ces concerts ainsi qu'aux concerts public qui vont commencer dans les divers quartiers de la ville à partir du 14 juin. Toutes nos félicitations vont à tous ces musiciens amateurs et à leur directeur qui après une rude journée de travail se retrouvent tous les vendredis à partir de 21 h., dans leur salle de répétitions.

Le 9 juin dans la petite ville de Saint-Pargolre, dans l'Hérault, un petit festival de musique agrémenté de nombreuses majorettes. Ce festival organisé par M. Audran vice-président de la Fédération du midi a obtenu un très grand succès. Il fut présidé par M. Sarzi et Fabre, présidents de la Fédération du midi, accompagnés de M. Petit ex-directeur de la musique de la Légion étrangère et professeur au Conservatoire national de Montpellier.

Belle journée pour la musique populaire ce 9 juin à Saint-Pargolre et félicitations aux nombreux organisateurs.

JOIE D'OFFRIR
PLAISIR DE POSSEDER
un DISQUE PERSONNALISE
HAUTE-FIDELITE
GRAVE spécialement POUR VOUS
d'après vos bandes magnétiques personnelles
Les mêmes soins apportés à la gravure d'un seul disque, qu'à l'édition d'une quantité importante — PRIX DEGRESSIFS
TARIF et documentation envoyés gratuitement par retour, sur demande
DEPLACEMENT pour PRISE DE SON dans toute la France
PARISONOR — 22, rue Lamoricière
10-SAINTE-SAVINE - AUBE - Tél. (25) 43.69.26

NORD ET PAS-DE-CALAIS

COURRIERES
Concert de l'Harmonie « Club des Petits Heureux »

Il est réconfortant de constater qu'en cette période de soldisant « Crise Musicale » Courrières est encore néanmoins à la pointe des manifestations artistiques, manifestations qui sont suivies et encouragées par la présence d'un public très amateur de ce genre de manifestation. Témoin ce dimanche 28 avril où l'Harmonie du « Club des Petits Heureux » donnait son concert annuel dans la salle de l'Harmonie « L'Union Fait la Force » grâceusement mise à sa disposition.

Comme toujours, c'est devant un public nombreux et particulièrement composé de mélomanes avertis que se déroula ce concert. Parmi l'assistance on notait la présence de Camille Delabre, maire et conseiller général, des Conseillers municipaux, M. le commissaire de Police, MM. Carpentier Louis et Lheureux François, présidents du Club, M. Louis Despreux, chef honoraire, MM. Coasne François, président de l'Harmonie « L'Union Fait la Force », Laurent François et Dubar Sadl chef et président des « Troubadours », Besson, chef de la Fanfare, Sergent L. chef de musique à Thumeries (Nord), Taillez Louis, chef des Accordéonistes, des membres de ces sociétés, ainsi que des représentants de sociétés locales que nous ne pouvons tous citer.

M. Raymond Godin, dans une courte allocution souhaita la bienvenue au public, fervent fidèle aux concerts, et remercia M. le Maire et son Conseil Municipal des efforts que fait la Municipalité Courriéroise en faveur de la Musique.

Sous la direction de M. René Taillez, chef de cette harmonie, le programme suivant fut exécuté : Marche des Sultanes (Ailler) ; l'ouverture du Roi l'a dit (Dellibes) ; Clarinette solo : Robert Taillez ; La voix des Cloches (Luigini) (Cor solo : Roger Lebacq, hautbois solo : Henri Dervaux) ; Les Goyescas et Rondalla (Granados) (trompette solo : Claude Giacot, basson solo : Jean Zehalo) ; La Marche Symphonique (Barot) ; Marion Fantaisie (Massenet) ; Flûte solo : Louis Dubiem bugle solo : Jean Lefebvre, trombone solo Fernand Martin) ; Une Matinée, une après-midi, une soirée à Vienne (Suppé) (Saxo-alto solo Louis Druon) ; La Danse des Violons (Jean Jean) (par le pupitre de Clarinettes) : le Phocéen (Kakosky).

Programme copieux et qui par la composition variée eut le don de plaire au public qui manifesta sa satisfaction par de chaleureux applaudissements.

Ce programme allant de Suppé à Granados avait été soigneusement préparé, et ce fut une belle exé-

cutio, digne de celle que nous sommes habitués d'entendre au « Club des Petits Heureux ». Nous éprouvons toujours plaisir à écouter cette petite formation, et toujours cette même constatation et satisfaction, aussi, d'équilibre, de cohésion, sonorités et la recherche poussée des nuances. Bravo.

Toutes nos félicitations au chef René Taillez, aux solistes et aux musiciens par leur exécution, et pour le travail fourni dans ce but nos encouragements à tous, car tous font preuve d'une abnégation totale et d'un dévouement sans borne.

M. Raymond Godin dit une présentation des œuvres avec une éloquence sobre, mais judicieuse ce que le public apprécia beaucoup.

Fanfare Municipale d'Angres

Dimanche 21 avril, en la salle des fêtes, la Fanfare Municipale a donné son annuel concert de printemps. Dès 16 h. 30 la première partie commença par « Salut au 85ème » pas redoublé de Petit, auquel firent suite « La Pelouse des fées » ouverture de L. Bajus et « Divertissement Tzigane » fantaisie ballet de P. Kelsen. Quatre jeunes élèves, MM. Lefebvre Danell, Lefebvre Bernard, Ryckebusch Jean-Marie et Vasseur Joel interprétèrent « Dante » quatuor pour petits culvres de J. Forret, MM. Gérard Gouillard, Alain Tliston et Dominique Ryckebusch leur succédèrent et se firent entendre dans le concertino No 1 du même auteur Simple arabesque valse de Sciuppi et le Téméraire pas redoublé de Mougeot terminèrent cette première partie.

Mme Lerouge, présidente et M. Fouquart, directeur, présentèrent à l'assistance les élèves de l'école de musique élèves du solfège et élèves instrumentistes. M. Dupureur, délégué fédéral du secteur musical de Lens remit à 10 jeunes sociétaires les diplômes qu'ils avaient obtenus au dernier tournoi du Royaume de la Musique et eut pour chacun d'eux une parole aimable.

« Alsace Lorraine » pas redoublé de Marcoux, commença la deuxième partie « Fête rustique » fantaisie de L. Bajus précédée d'un trio de jeunes saxophonistes. Mlle Raymond de Morenval dans « Sérénade à Corinne » de R. Martini, Jean-Luc Alarria dans « Plaisir d'Amour » romance de Martini et Jean-Marie Glorian dans « Andante Appassionato » de G. Gabelles. La Fanfare Municipale se fit de nouveau entendre dans « Menuet Directoire » de P. Kelsen, « Premier Amour », valse de Bajus M. Fouquart, remercia la nombreuse assistance et les personnalités parmi lesquelles on notait M. Dussaussoy, maire, docteur Michel, vice-président, les conseillers municipaux, les représentants des sociétés amies, MM. Dupureur, Crespin, Humez, de la délégation de Lens.

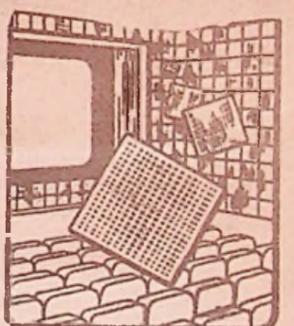
Il félicita les élèves pour leur opiniâtreté au travail, les musiciens pour la belle prestation qu'ils avaient donnée et les parents d'être venus écouter leurs enfants. Ce magnifique après-midi musical se termina par le « Tram » pas redoublé de Mougeot.

Voici les résultats obtenus par les jeunes instrumentistes au tournoi

NORMANDIE
POUR LES EPREUVES DE LA DIVISION D'EXCELLENCE
C'est le dimanche 6 octobre que se dérouleront à Lisieux les épreuves de barrage pour l'obtention du Challenge Emile Clérisse et la présentation des candidats à celles de la Division d'Excellence à Paris le 27 octobre. Là, les élèves ayant déjà obtenu au minimum 18/20 en Education Musicale et Instrument ou Chant aux épreuves de l'année subiront un examen nouveau avec Lecture à Vue chantée à changement de clés (sol et fa) et exécution du morceau imposé par la C.M.F. (journal de mai 1968). Seuls les candidats réunissant un minimum de 18/20 à chacune des deux disciplines (solfège et instrument) feront le voyage de Paris dont tous les frais sont supportés par la Fédération.
Il serait souhaitable que ce processus, déjà exposé au Congrès d'hiver de l'an dernier, soit pratiqué par toutes les Fédérations : nous n'aurions pas à constater l'insuffisance notable de candidats encombrant l'organisation des épreuves. F.A.
Notre Congrès à L'Aigle
Après six mois de correspondance avec la ville de Chartres sous ré-

du Royaume de la Musique
Ont été déclarés sociétaires Mlle Raymond de Morenval, MM. Tliston Alain, Ryckebusch Dominique, Gouillard Gérard.
Elevés : MM. Daniel Lefebvre, Bernard Lefebvre, Joel Vasseur, Jean-Luc Alarria, Jean-Marie Glorian, Chevalier M. Jean-Marie Ryckebusch.
Voici d'autre part les noms des élèves qui participèrent avec brio aux examens fédéraux des 4ème, 3ème, 2ème et 1ère divisions.
4ème division, Alain Vasseur, Didier Cattet, Christian Glorian, Daniel Glorian, Serge Tyngat, Michel Bec, Gérard Gouillard, Serge Morenval.
3ème division, Raymond Morenval, Dominique Ryckebusch, Alain Tliston.
2ème division, Joel Vasseur, Bernard Lefebvre, Jean-Marie Glorian, 1ère division, Jean-Marie Ryckebusch.

L'Union Musicale de Mourchin
A l'occasion de la remise des diplômes fédéraux et du Royaume de la Musique à ses élèves, l'Union Musicale de Mourchin donna en la salle des fêtes son concert de printemps.
Dans la nombreuse assistance, on remarquait la présence de M. Suard maire de Mourchin et des conseillers municipaux, M. Pellenne, directeur honoraire de l'Hérault de Lille et ex-professeur du Conservatoire, MM. Baerol président d'honneur, M. Crespin trésorier de la délégation région Lens Fédération des Musiques du Nord et du Pas de Calais, Alphonse Gouy dévoué président ainsi que des nombreux représentants de sociétés voisines.
Sous la baguette de M. Lescutier Léonard leur jeune et talentueux chef les 70 musiciens interprétèrent le programme suivant : la deuxième D.B., la Houzarde de L. Gammé, Neron de Popy, Yvanne indienne de Schlemiel, Danantline de Patrait, National Inbus, Lakmé ar Bouchelet de Mourchin de Lescutier.
En intermède des morceaux furent exécutés par les jeunes des examens fédéraux et du Royaume de la Musique.
Ce concert très varié dont M. Pellenne, un maître en la matière, devait souligner la difficulté et la parfaite exécution, prouve d'un travail sérieux et continu, et nous à M. Lescutier un très grand nombre d'œuvres de Berlioz II.
M. le Maire souligna le rôle de voir la commune dotée d'une école plus forte et meilleurs sociétés des environs et demanda aux jeunes de suivre l'exemple de leurs aînés pour que l'Union Musicale continue de progresser.

Pour vos salles de Répétition et de Concert
Plaques de Correction Acoustique
« GLASAL-PERFORE »
PHONELO

FIBROCIMENT
TRIPLE (78-Xvelles)
Téléphone : 965.78-86
PARIS, 18, rue Volney (2e)
Téléphone : 073.C5.74
073.69.12

CONCOURS DES CONSERVATOIRES REGIONAUX DE FRANCE

ORGUE		HAUTOIS	
Albrospic : Ballade	7,80	Niverd : Mélopée et Danse	14,20
VIOLON		BASSON	
Murgier : Concertino	14,20	Bertholon : Deux mouvements	14,20
ALTO		COR	
Bozza : Improvisation burlesque	11,95	Meunier : Jeux de classe	11,95
VIOLONCELLE		TROMPETTE	
Cauvin : Improvisation	10,05	Niverd : Aria et Toccata	14,20
CONTREBASSE		CORNET (si b ou ut)	
Ameller : Kontrabassolo	15,70	Vachey : Ostinati	14,20
HARPE		TUBA	
Jay : Divertissement	10,25	Lodéon : Tuba Show	11,95
GUITARE		PERCUSSION	
Djémil : Caprice, complainte et ronde	6,85	Aubain : Trois études	15,70
FLUTE			
Vachey : Aubade	14,20		

Ces morceaux ne sont vendus qu'avec accompagnement de piano

Alphonse LEDUC, éditions musicales
175, rue Saint-Honoré - PARIS

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES - COIFFURES - CHEMISES

La tenue comprenant: Casquette, Vareuse, Pantalon, à partir de 116 Frs

S.A. DENIAU-PIQUET

30, rue de Lisbonne - PARIS-8^e Laborde 34-00.

veau les difficultés d'existence de nos groupements bénévoles. Des hauts lieux malgré les interventions répétées de la C.M.F. rien ne sort de tangible...; il précise que pour la motion que vous savez préconisant l'étude de la Musique de « La Maternelle » à la « Faculté » transmise par ses soins aux 56 parlementaires (députés et sénateurs) relevant de nos 63 départements, 7 seulement en ont accusé réception...

souscrits. De plus, envoyez des communiqués sur les auditions données et surtout faire connaître les titres des morceaux exécutés. La lecture du journal comportant ces chroniques montrant dans toute la France vos activités: c'est ce qu'il importe de faire connaître. Epreuves. — Cette question a été très étudiée et le programme de l'an prochain sera harmonisé avec les nouvelles directives de la C.M.F. 2 années de préparatoire, la 1ère de solfège, seul début de l'instrument la 2ème année, la division élémentaire étant de ce fait la 3ème année d'éducation musicale etc.

fert par la Municipalité. M. Pêret vice-président d'Eure-et-Loir demanda la parole: « Notez dès maintenant que le Congrès l'an prochain se tiendra à Châteaudun le 8 juin ».

Le vin d'honneur reunit congressistes et une importante délégation polonaise. Ce même jour consacrait le jumelage de la ville polonaise Aigle avec sa presque homonyme L'Aigle. A cette occasion une manifestation d'amitié Franco-Polonaise rappela la participation de l'armée polonaise avec les « Résistants » de la région qui participèrent aux durs combats de la poche Chambois... De nombreuses décorations furent remises, devant le monument aux Morts par M. le vice-consul de Pologne M. Boudet conseiller général, député-maire de l'Aigle associa dans ses paroles Polonais et Musiciens et M. Anne de répondre qu'en ce jour ne pouvait planer sur la journée musicale que l'ombre du Grand Chopin...

Les événements sont venus contrarier quelque peu le programme musical envisagé « La Fraternelle » de Caen détentrice du Fanion Fédéral devait se déplacer au grand complet pour magnifier la remise de l'emblème fédéral à la Lyre Aiglonne. La grève, des cars faillit annuler la participation de l'Harmonie Caennaise. Grâce à l'amitié de M. Bellis directeur de la Fraternelle, de son fils et de membres fervents de la musique, le transport par autos particulières (ayant pu se procurer de l'essence) près de 50 instrumentistes ont pu être rassemblés. Les musiciens de l'Aigle venus se joindre à leurs camarades c'est tout de même près d'une centaine d'exécutants qui ont été ovationnés dans la vaste salle municipale par près de 600 auditeurs. Le concert débuta par « Toujours du Cœur », avec la Batterie, sous la direction de son auteur M. Angot notre vice-président général. M. Potier directeur de la Lyre Aiglonne prend ensuite place au pupitre et fait applaudir la célèbre Polonaise de Chopin, puis M. Bellis sut faire apprécier, comme il convenait, la délicieuse pièce symphonique La Plainte du Clocher de G. Balay Ancien chef de la Musique de la Garde, enfin M. Anne, obtint, sous sa baguette, le meilleur des musiciens dans la brillante fantaisie sur Tannhäuser où l'on retrouve le chœur des Pèlerins, la célèbre Marche et la captivante et sentimentale Romance de l'Etoile...

En excusant M. Barthélemy président de la Fraternelle, M. Bellis remet à M. Potier directeur de la Lyre Aiglonne le Fanion Fédéral, ce dernier remercie de l'honneur fait à sa société et prend l'engagement de le tenir haut afin de pouvoir le porter triomphalement l'an prochain à Châteaudun.

C'est alors que M. Bellis rappelle l'historique de la Fédération fondée en 1897 par le Président Emile Clérissé qui présida à ses destinées pendant 41 ans son premier successeur fut Marcel Petit jusqu'en 1949 (date de sa mort) et, depuis lors, c'est l'actif Fernand Anne, son camarade de Conservatoire, l'ami dévoué de tous et auquel il souhaita, en toute amitié, de le voir longtemps encore tenir le gouvernail de la Grande Famille Musicale Normande poursuivant sa noble tâche la voie tracée par ses prédécesseurs...

Et le concert se poursuivait avec « La Fraternelle » qui fut entendue son remarquable ensemble de cuivres (3 trompettes et 4 trombones) dont le « patron » est M. Grell 1er Prix du Conservatoire de Paris, ex-trombone solo de la musique de l'Air, présentement professeur au Conservatoire de Caen. Ajoutons au passage que le même ensemble, augmenté d'une flûte et d'un hautbois (deux professeurs au Conservatoire de Caen) avait fait merveille le matin à la messe. Après plusieurs pièces écrites spécialement pour le dit ensemble, l'Ouverture des Noces de Figaro et Danse burlesque de Devogel actuel chef-adjoint de la Musique de l'Air sous la direction de son chef F. Bellis précédèrent la Marsillaise finale sous la direction de président fédéral.

SOCIETES DE MUSIQUE

Pour la fin de l'année, pensez dès aujourd'hui à offrir à vos membres honoraires un

CALENDRIER

personnalisé à votre Société. Demandez catalogue et échantillons à

l'imprimerie SIMATIS

Rue Cussinel, SAINT-ETIENNE (Loire)

Un tonnerre d'applaudissements clôtura cette belle journée mémorable.

LISIEUX

Concert spirituel à la Cathédrale Saint-Pierre

C'est devant une assistance choisie et recueillie que la Chorale Saint-Pierre (fédérée) à laquelle est venue aimablement se joindre celle d'Evreux, qu'André Petit a présenté un très beau programme dont l'exécution (applaudie intérieurement) a satisfait les plus difficiles. s'attaquer à des œuvres magistrales pourrait être une gageure... Le succès du « Requiem » de Verdi, l'an dernier en compagnie de l'orchestre symphonique, a provoqué une heureuse émulation parmi les chanteurs... Sentiment louable qu'a souligné M. Adeline, qui présentait le concert.

D'excellents solistes affirmèrent la haute tenue de l'audition. Mmes M. Surais et F. Saint-Martin, soprano, MM. Lalart, et Triquet, ténors furent les compagnons de M. Surais, basse, professeur au Conservatoire de Caen, que nous avons déjà eu le plaisir d'applaudir sur notre scène... celle du théâtre du souvenir!

De l'Enfance du Christ de Berlioz, cette trilogie sacrée exécutée pour la première fois, sous la direction de l'auteur, le 12 décembre 1854, quelques extraits seulement ont occupé la première partie du programme. Du « Songe d'Hérode », M. Surais a interprété « Toujours ce rêve encore cet enfant », de la Fuite en Egypte, l'ensemble a donné « l'Adieu des Bergers » et le « Repos de la Sainte-Famille », de l'Arrivée à Dais, le chœur « O mon âme », seuls « les hommes » interviennent en solistes, dans les extraits offerts. Comme nous aurions été heureux d'entendre le trio des jeunes Ismaélites (pour 2 flûtes et harpe) mais hélas! pour des raisons financières, l'orchestre, au coloris nouveau innovée par Berlioz était délicatement remplacé par l'orgue confié à l'experte technique de M. R. Thomas, président de la musique municipale.

Sans nous étendre ici sur la texture de l'œuvre entière rappelés que, pour pleinement apprécier l'importance de Berlioz dans l'évolution de la musique de son temps, il convient et de se remémorer qu'à l'époque où il naquit, Beethoven et Haydn étaient encore de ce monde. Au sens le plus complet du terme il fut le premier compositeur romantique rompant avec la tradition classique. Aux formes et au style vigoureux, il en substitua délibérément d'autres plus souples. Aux conceptions musicales abstraites, il préféra les compositions descriptives ou élaborées à partir d'un programme littéraire il fut le pionnier de la musique à programme et, à ce titre influença fort Liszt et Wagner.

Avec Michel Richard de Lalonde né à Paris en 1657, mort à Versailles en 1726, en dépit de l'oubli relatif dans lequel il est tombé de nos jours, nous avons l'un des plus grands musiciens français. Après la mort de Lully, Lalonde le remplaça dans la faveur de Louis XIV; le musicien religieux succéda au musicien de théâtre. C'est dans la musique sacrée que Lalonde donna toute sa mesure. La noblesse du sentiment religieux, la force de l'expression et la pureté de la for-

mement caractérisent ses œuvres qui méritent de retrouver leur faveur première. Son pathétique sa profondeur et sa hardiesse l'apparentent parfois à son contemporain, J.-S. Bach.

Le « De Profundis » admirablement donné, avec « Tout le Monde » (ensemble imposant d'une soixantaine d'exécutants) a été la synthèse auditive du texte commentaire qui précède. Ajoutons une palme supplémentaire et spéciale à l'adresse de M. Tillard, professeur au Conservatoire de Caen, que nous connaissons bien à Lisieux, dont le timbre pastoral caractéristique de son hautbois auréolait à ces profondeurs de l'abîme...

Bien entendu, un leur, a de nombreux pétales, est à ajouter au bouquet déjà offert à M. Thomas, et nous conserverons, pour l'apothéose les chaleureuses félicitations à M. Mauger, le jeune octogénaire qui aux claviers du grand orgue depuis plus d'un demi-siècle, a interprété magistralement « Fugue en si mineur » de Teles chorals » et « Nous croyons tous en toi » toutes pièces du cantateur de Leipzig J.-S. Bach.

NORMANDIE

VIRE

A l'occasion des examens fédéraux l'Harmonie Municipale, sous l'infatigable direction de M. Doussé vient de donner un superbe concert dans la non moins superbe salle « Le Basselin ». Quand on sait que l'ensemble est composé pour 85 % d'élèves de moins de 20 ans, on ne serait trop applaudir la belle présentation du programme ci-après

Vallants-Joraine débuta avec tambours, clairons et trompes de F. Menichetti; Première Suite de l'Arlésienne de G. Bizet; Pavana pour une Infante Défunte, de Ravel; Ballet d'Isoline, L. Messager; Duo Concertant pour clarinette sib et saxo-alto mib de F. Mendelssohn; clarinette solo A. Quinquempoix; saxo-alto solo J. Lepoutevin; Ouverture « Le Freischütz » de G. M. von Weber; l'Echo de la Roschette, défilé avec tambours, clairons et trompes de E. De Waele; mentionnons les « Jeunes » solistes F. Fettes Eliane Foubert 15 ans; Anne-Marie Doussé, 14 ans; Jan et Léon, hautbois; Bernard Daireux 17 ans; clarinette, Michèle Blais 17 ans et demi; saxophone alto, Jacky Lepoutevin, sous-chef de musique; saxophone ténor, Anny Noury; saxophone baryton, Pierre Jean; cors d'harmonie, Daniel Foubert, 17 ans; Guy Gaudrin, 17 ans; Patrick Mouchon, 18 ans; clarinette, Yveline Foubert, 18 ans.

A tous ces jeunes talents venus se joindre amicalement quelques unités entrainées MM. Muckensurm directeur de l'École de Musique de Lisieux, Petit directeur de l'Harmonie de Lisieux, Petit soliste de l'Harmonie de Viers. Qui qu'emportent ami personnel de M. Doussé, ex-clarinette de l'O.R.T.F.

Avant la 2ème partie M. Doussé lut le glorieux palmarès aux lieux et place de M. Anne souffrant mais cependant présent. Tous ces lauréats furent bien entendu ovationnés. Le dévoué président M. Foubert adressa quelques mots de reconnaissance à l'adresse de M. Doussé et salua comme il convenait, l'assistance nombreuse parmi laquelle MM. Habion, maire, Martin maire-adjoint, Donval, vice-président de l'Harmonie et d'autres notabilités locales.

Encore bravo M. Doussé pour votre travail constructif et fécond...

BONNEVAL

Il faut féliciter sincèrement la Sainte-Cécile notre belle et toujours jeune société musicale, des efforts qu'elle déploie pour la défense de la musique à une époque où cette art sombre dans une certaine indifférence.

En faisant appel aux sociétés voisines de Châteaudun, elle a groupé près de deux cents instrumentistes et choristes sur la scène de la salle des fêtes pour un festival d'un grand intérêt.

Certes, en ce dimanche de printemps, le soleil freina un peu le lan des mélomanes, mais plusieurs centaines de personnes étaient pourtant là afin d'applaudir un programme bien pensé et mis au point.

Mme Françoise Panoff, maire de Bonneval, présidente d'honneur de la Sainte-Cécile; M. Gaëtan Lamirault, conseiller général; M. Christian Pêret, président de l'Union départementale des groupements de musique et sociétés musicales; M. Jean Guichard, président de la Sainte-Cécile, président ce gala de qualité. On remarquait également la présence de MM. M. Hozuet, député de Châteaudun-Nogent; Martino, premier adjoint au maire; les directrices et directeurs d'établissements scolaires; Maugrain, vice-président de l'Union départementale des groupements de musique et sociétés musicales, et secrétaire général de l'Harmonie Municipale de Chartres.

On entendit au cours de l'après-midi la batterie-fanfare de Châteaudun (directeur M. Pierre Bourdy), jouer alternativement avec l'école de musique de Châteaudun (directeur M. Christian Pêret) et la Sainte-Cécile de Bonneval (directeur M. Abel Sébastien), puis ces deux sociétés donner chacune un concert; l'Estudiantina de Châteaudun (dirigée par Mme Janssens) et la Choriste de Châteaudun (dirigée par M. Francis Douaud).

L'école de musique a fait grosse impression; les trois extraits de l'Arlésienne ont montré que tous ces jeunes instrumentistes sont pleins d'avenir; leur discipline, leur soucis des nuances méritent d'être soulignées. L'Estudiantina a permis aux auditeurs de faire connaissance avec un ensemble de cordes grattées. Là où



droits d'auteurs. — M. Anne rappelle les différentes clauses du protocole d'accord avec la S.A.C.E.M. et la S.A.D., en recommandant de bien s'en souvenir et de questionner éventuellement avant une séance et non après. Récompenses. — M. Angot, assurant spécialement de ce service chargé, recommande de suivre scrupuleusement les instructions données, rédiger les demandes avec soin et verser les fonds au C.P. de la Fédération et non au sien personnel. Il est à nouveau rappelé que les demandes doivent être présentées une seule fois par an au plus tard le 1er mai. Devant le travail important de rédaction des diplômes et de leur schématisme, il est décidé que dorénavant l'attribution sera uniquement effectuée à l'occasion des Sainte-Cécile (courant octobre) à moins de cas tout à fait exceptionnels: cinquante ou centenaire non envisagés avant le 1er mai. D'autre part, en raison des augmentations sur les récompenses de la C.M.F. résultant de l'application de la T.V.A., prendre note, pour application immédiate, des deux seules modifications ci-après piquettes cinquante et centenaire 20 F; barrette pour uniforme médaille dorée 6 F; Veuillez donc modifier en conséquence le tarif actuellement entre vos mains. Assurances. — Il serait souhaitable que accidentés puissent être remboursés 100 % des frais exposés quitte à ce que les taux de primes soient modifiés en conséquence. Recommandation est à nouveau d'être bien assurés et que l'on ne voit pas dans les colonnes de notre Journal des appels « au secours » d'imprévoyants. Situation financière. — Présentée par le trésorier Petit elle est excellente; en l'absence des Comptables aux Comptes empêchés, pièces comptables à disposition des Congressistes, les Comptes, mis au voix, sont adoptés à l'unanimité et des félicitations sont adressées à M. Petit. Journal. — En plus des 2 abonnements compris dans la cotisation il serait souhaitable que des abonnements supplémentaires soient

CONSORTIUM MUSICAL ÉDITIONS PHILIPPO

24, boulevard Poissonnière — PARIS-9^e
Tél. : 824.89.24 — C. C. P. Paris 286-25

COLLECTION DE PIÈCES POUR INSTRUMENTS A VENT EN DUOS ET TRIOS SANS PIANO

Les pièces de cette collection, écrites à 2 ou 3 parties, ne sont pas exclusivement destinées à être jouées par 2 ou 3 instrumentistes. Elles conviennent aussi à de plus grands ensembles. Chaque partie, en effet, peut être jouée par un nombre variable d'exécutants. Ces pièces ont leur place toute indiquée dans les auditions et les concerts de fin d'année des Sociétés musicales et des Conservatoires.

PIECES EN DUOS	
2 Flûte	M. Ceconi : Jeu n° 1 Jeu n° 2
	L. Excoffier : Fantasia Grazioso
2 Hautbois	M. Bonvalet : La Clairière La Pinède
2 Clarinettes (en si b)	J. Clergue : Mélodie Balancelle
	J.-M. Depelsenaire : Pastourelle L'Aravronète
2 Saxophones altos	J. Clergue : Primavera Volutes...
	J. Vallier : Andantino Scherzando
2 Trompettes ou Cornets	P. Nagel-Truchet : Le Jour La Nuit
	H. Classens : Parade n° 1 Parade n° 2
2 Cors (en fa)	G. Gabelles : Bagatelle Près du Lac
Flûte et Clarinette (en si b)	M. Bonvalet : Souvenir Canzona
Flûte et Saxophone alto	M. Quéral : Lied Canonica

PIECES EN TRIOS	
Flûtes	R. Calmel : Clair matin Pastorale
	H. Classens : Danza Scherzettino
3 Clarinettes (en si b)	Th. Brenet : Mélancolie Soir d'été
	R. Calmel : Petite Marche Chanson d'Automne
3 Saxophones altos	M. Ceconi : Aubade Danse
	Th. Brenet : Flânerie Autour d'un Rô
	J.-M. Depelsenaire : Divertissement Le Donjon dans la Brume
3 Trompettes ou Cornets	R. Cordier : Jour de fête Introduction et Danse
	L. Excoffier : Marche Air varié
3 Cors (en fa)	G. Martin : Andante Carillon
Flûte, Hautbois, Clarinette (en si b)	Ch. Brown : Parmi les Prés Par les Collines et les Vallées
Flûte, Hautbois, Basson	Ch. Nabert : Métabole n° 1 Métabole n° 2

COLLECTION DE PIÈCES POUR INSTRUMENTS A VENT AVEC ACCOMPAGNEMENT DE PIANO

BASSON	
M. Cariven	Amoso Cantabile
M. Ceconi	Badinage Concertino
M. Dautremer	Marche noble Fantasietta
J. Douane	Lamento et Finale
M. Montfeuilleard	
CLARINETTE	
F. Bousquet	Solo de concours
H. Classens	Le Printemps Humoresque Chanson anglaise
R. Clérissé	Sylphide
M. Depelsenaire	Concertino en ré b Flèvre Petite suite zoologique Sonatine en fa mineur
L. Excoffier	Rapsodie provençale
G. Grovlez	Concertino
M. Lovano	2 Nocturnes musicaux
A. Pascal	Scyllenne et Allegro
J. Vallier	Andante
M. Vergnault	Premiers Bourgeois
L. Wurmsier	Aria
CORNET-BUGLE	
H. Classens	Marche burlesque
M. Depelsenaire	Concertino bref Concertino en mi b
P. Fievet	Fantochse Rondo
COR	
M. Ceconi	Automne Scherzetto
R. Clérissé	Sur la Diligence
E. Dauce	Romance
M. Dautremer	Cortège pastoral
J. Douane	Dans les Alpes
G. Gabelles	Images
A. Pascal	Fantaisie ELEGIAQUE
FLUTE	
H. Brenet	Le Faune
M. Ceconi	Bucolique Canzone
H. Classens	Fantaisie D'un Manoir
R. Clérissé	Andante Cantabile
P. Fievet	Canzonetta
M. Fuste-Lambezat	Scyllenne
G. Grovlez	Concertino
A. Kouguell	Scherzino
J. Mallot	Ballade
V. Martin	Barcarolle
J. Meyer	Conte en gris
E. Passani	Sérénité
E. Tilt	Sérénade
L. Wurmsier	Lied

HAUTOIS	
R. Clérissé	L'Adieu du Berger
M. Depelsenaire	Danse du Châle
J. Douane	Andante et Danse
M. Fuste-Lambezat	Cantilène Pièce en forme de danse
G. Meunier	Andantino
E. Passani	Pastorale
G. Troubat	Air Gal
SAXOPHONE-ALTO	
L. Blin	Gentiment
Ch. Brown	Au fil du vent
R. Calmel	Nocturne
M. Ceconi	Arlète
H. Classens	1er Concertino 2ème Concertino Venise Jérusalem Introduction et Scherzo
R. Clérissé	Caprice Sérénade tessoïsoise
A. Dervaux et M. Moutet	Concertino en Saxo
A. Heck	Humoresque
Lovreglio	Bagatelle
M. Perrin	Complainte
J. Vallier	Suite
SAXHORN-BASSE	
R. Clérissé	Marine
TROMBONE	
M. Depelsenaire	Jeux chromatiques Légende nervalienne Le vieux berger raconte
H. Martelli	Sonate
Nagel Truchet	Impromptu
TROMPETTE	
Ch. Brown	Premier appel
H. Classens	Chant de joie
R. Clérissé	En croisière Retour du Centurion Vacances Joyeuses
J. Douane	Andante et Variations Divertissement
M. Fuste-Lambezat	Solo
P. Mari	Jaserie
V. Martin	Choral
Nagel Truchet	Cortège Prélude et Danse
TUBA	
E. Dauce	Concertino
QUATUORS DE SAXOPHONES	
LA MARCHÉ DU CZAR	L. de Caix d'Hervelois, transcription de H. Classens et Mériot.
IPHIGENIE EN TAURIDE	C. Glück, transcription de H. Classens et Mériot.
PETITE MUSIQUE DE NUIT	
	Mozart, transcription de H. Classens et Mériot.

... et chœurs d'Argentan, sous la direction de M. Jean-Pierre Bouny a) Bandoura, folklore russe; b) Stangers in the night, B. Kaempfert; c) Exodus, E. Gold; la Suite Espagnole par la Compagnie Maïa Manalova

ENTRACTE

Danse du Sabre, A. Anichaturlan, par l'Orchestre Municipal d'Argentan; Manhattan Symphony, Serge Lancen par La Fraternelle, a) arrivée à Manhattan, b) Central Park, clarinette solo M. Fernand Blachet, c) Harlem, trompette solo M. André Bellis, trombone solo M. Robert Grell, basse solo M. Edmond Gosselin, d) Broadway, e) Le Rockefeller; Paradoxe de l'Arlesienne, G. Bizet par l'Harmonie La Fraternelle et l'Orchestre Municipal d'Argentan sous la direction de M. Jean-Pierre Bouny; La Panture Ukrainienne, d'après Coppélia de Léo Delibes par la Compagnie des Baillets de Maïa Manalova

CHATEAUDUN

Idee excellente que celle d'avoir inséré dans le cadre des Journées commerciales, un concert gratuit. Il faut en féliciter d'emblée l'A. C. I. A. qui a pris en charge l'organisation financière de cette soirée, et l'Harmonie qui en a préparé le programme. Un programme fort séduisant en vérité, puisqu'il avait été fait appel en première partie, au Trio d'anches du Conservatoire de Tours et à un quatuor de cors du Conservatoire d'Orléans.

Le trio : clarinette (notre concitoyen Michel Renoncé) lauréat du dernier concours d'excellence et titulaire de challenge E. Clériffe (1967) Hautbois, basson forme un agréable ensemble, aux ressources variées, puisqu'après trois airs de Haendel, il nous a donné la belle Suite de Darius Milhaud, très champêtre et fleurant bon sa Provence natale.

Le quatuor suivant, avec à sa tête M. Michel Froust, directeur de l'Harmonie d'Orléans, professeur au Conservatoire de cette ville, nous a montré une forme peu courante de la musique de chambre. Il faut dire que, sous les doigts de ces excellents cornistes, les partitions anciennes prennent un charme singulier : nous pensons à la Nuit de Rameau ou encore au Canon classique de Jean Rolin, tandis que des œuvres écrites plus spécialement pour cors — un quartetto de Barbotoux et un quatuor de René Barbier — montrent toutes les possibilités de cet instrument.

Et puis nous arrivons à la seconde partie : notre Harmonie avait inscrit des œuvres de Beethoven.

L'Hymne au soleil des Ruines d'Anthèmes, l'Ouverture d'Égmont et l'Andante de la Symphonie en ut mineur étaient des plats de résistance que M. Péréz a eu le cran de faire travailler d'arrache-pied à ses ouailles pour en présenter une audition très honorable les efforts de tous ont été fort appréciés et applaudis, très justement quelques violonistes étaient venus compléter le pupitre des clarinettes et rendre ainsi service à la baguette sûre et efficace de M. Péréz.

Le sommet de ce concert a été sans contredit le premier mouvement du concerto en ut pour piano. Cela nous donne l'occasion de féliciter chaleureusement l'excellent concertiste qu'est Mme Jansens.

Parmi les personnalités reconnues, citons MM. D. Palewski, sous-préfet; P. Gauthery, conseiller général-maire; G. Bataille, président de l'A. C. I. A.; le capitaine de gendarmerie Magnin; Blanchin, inspecteur départemental de l'Éducation nationale; Lemesle, principal du lycée, et Texier, principal du C. E. S.; Bouvier, président honoraire de l'Harmonie; Dourdan, président de l'Union Musicale d'Arrou; Guilhard et Sébastien, président et directeur de la Sainte-Cécile de Bonneval; Maignan, secrétaire général de l'Harmonie municipale de Chartres etc...

VALOGNES

La musique municipale Valognes-Montebourg sous l'active direction de son chef M. Dupéroux vient de donner une belle audition « de printemps ». La société récemment classée en troisième division, deuxième section a présenté, minutieusement mis au point le programme ci-après en première partie Salut au 85ème de P. Petit, Symphonietta (4 mouvements) de A. Thiry, Menuet ouverture d'Adam, Sérénade de D. Dondeyne, La Fompée de Nuremberg, d'Adam; Cherbourg de P. André, En deuxième partie Jugle bells de Baurmention, fantaisie sur l'Auberger du Cheval Blanc, de Ronasky, La Mer, de Charles Trénet, La Novlada de Darling, Quant faut y aller, faut y aller, de Salvador.

Le public nombreux dans la salle du Trianon a applaudi chaleureusement comme il convenait chef et exécutants.

ARGENTAN

Dans le cadre de la Foire-Exposition : grand gala artistique dans l'admirable (mais un peu sonore) salle des Fêtes avec le concours de l'Harmonie La Fraternelle de Caen (division honneur), l'Orchestre municipal d'Argentan, la Chorale de l'École Municipale de Musique d'Argentan, la compagnie des Ballets Maïa Manalova de l'Opéra de Paris.

AU PROGRAMME Les Noces de Figueur ouverture, Mozart par l'Harmonie La Fraternelle et l'Orchestre Municipal d'Argentan sous la direction de M. François Bellis, directeur de la Fraternelle; Danse Burlesque, Jacques Davogel; Carnavalesca, Guy Luybaerts par l'Harmonie La Fraternelle; le Pas de Quatre, extrait du 1er acte du Lac des Cygnes de Tchaikowky; la Mort du Cygne, de Saint-Saëns, chorégraphié de Michel Fokine par la Compagnie Maïa Manalova; orchestre

AMIENS

PICARDIE

A l'orchestre d'harmonie d'Amiens — dit plus simplement l'Harmonie d'Amiens — ont échu l'honneur et le privilège de voir le premier ouvrir les portes et occuper le plateau de la Maison de la Culture de la capitale picarde.

Encore faut-il savoir ce que savent tous les musiciens picards avec eux. C'est d'abord que l'Harmonie d'Amiens, en pleine vitalité malgré son âge — 98 ans — possède sur la plan artistique et musical des atouts majeurs. Elle bénéficie de la présence à la tête du maître Charles Jay, Grand Prix de Rome, directeur de l'École nationale de musique dont l'éminente compétence et la direction ferme et rigoureuse à la fois assure aux exécutions beaucoup de sûreté et la plus grande musicalité, auxquelles se joint souvent un charme certain, ce qui dispensent rarement les formations entièrement amateurs de cette qualité à vent.

Bien entendu, ce qui ne se voit pas, quelle que soit la valeur du chef, qu'avec une compétence et du travail. Or l'Harmonie d'Amiens compte dans ses rangs une douzaine d'excellents amateurs, modestes mais très utiles, tous les professeurs de l'École Nationale de Musique instrumentistes hors de pair — pour ne le dire jamais assez — avec à leurs côtés tous leurs meilleurs élèves l'ensemble constitue véritablement une formation très solide.

Mais cela ne suffit pas encore; car il est certain que l'exécution d'un programme tel que celui exécuté à la Maison de la Culture doit aussi beaucoup au travail, à la fréquence des répétitions et à l'assiduité des musiciens; c'est par ce moyen seul qu'on peut obtenir pour l'ensemble la cohésion, la précision dans les attaques, la rondeur dans la sonorité et la finesse dans le détaché, sans parler de la justesse et de la discrétion dans l'accompagnement du chanteur, toutes choses qu'on apprécia hautement en la circonstance.

À la qualité des exécutions s'ajoute — il faut le souligner — la valeur artistique du programme. Toutrait délibérément le dos au répertoire des musiciens d'harmonie d'autrefois (arrangements fantaisies, quand ce n'était pas des polkas pour cornet à pistons), l'Harmonie a présenté, en effet, des pages de grande valeur musicale, transcrites sans être traitées, et donnant un excellent aperçu de la beauté symphonique de la musique lyrique italienne, qu'il s'agisse de l'ouverture du mariage secret (Chimara), de celle de l'italienne à Alger (Rossini) ou du célèbre intermezzo de « Cavalleria rusticana » (Mascagni). On eut même la révélation d'une autre très belle page symphonique du même Mascagni, très rarement jouée en France l'Intermezzo de « Guglielmo Radeff ».

À tout cela s'est ajoutée une remarquable innovation, dont on peut dire qu'elle fut une démonstration probante : l'accompagnement d'un chanteur par un ensemble d'harmonie. Ce n'est pas chose facile, car — moins que jamais il ne peut être alors question de souffler à pleins poumons; et comme d'autre part, lorsqu'on ne souffle pas fort, on a plus de chances de jouer faux, on voit combien l'entreprise peut être délicate : enfin il faut aussi — cela va sans dire — que les accompagnements en question soient bien faits et « N'écraient pas ». Ce fut une réussite sur tous les plans.

Il est vrai que le chanteur était Santés Pavan baryton de la Scala de Milan.

Pourvu d'un magnifique organe, souple, étendu, puissant et d'un très beau métal. Santés Pavan interprète en très grand chanteur et en musicien accompli — ce que tous les chanteurs ne sont pas — quelques-unes des plus belles pages du grand répertoire lyrique italien « Le mariage secret (romance de Gerónimo) »; « La Traviata » (air du père) « Hernani » (scène et cavatine de Don Carlos).

Il y ajouta, pratiquement inconnu en France, et qui est, lui aussi, un superbe échantillon de bel canto le monologue de Gérard, extrait de « André Chénier » d'Umberto Giordano. Enfin il interpréta avec Madeleine Courtin, le « Opéra — qui mérite, elle aussi les plus grands compliments — le duo fameux du 4ème acte du Trouvère. Verdî ou le voit, a été à l'honneur.

Bien entendu la grande salle de théâtre de la Maison de la Culture était archi-comble pour cette audition de grande classe et n'a pas ménagé ses ovations au maître Charles Jay et à tous les exécutants.

SEINE-ET-MARNE

BRAY

Un exemple !

Le 26 mai s'est déroulé à Bray-sur-Seine le congrès festival d'été de la Fédération des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne.

Si les hautes personnalités qui devaient présider aux manifestations ont dû s'excuser en raison des événements en cours, par contre, les autorités locales qui n'avaient pu remettre à plus tard pour des raisons pratiques cette importante manifestation, ont réservé aux congressistes un accueil inoubliable. Dans un louable effort, toutes les sociétés présentes pour participer au festival avaient mis un point d'honneur à être présentes malgré les difficultés du moment. Nul ne devait le regretter. Tout au long de cette journée, sous un ciel tourmenté mais plus serein que maussade, les congressistes ont pu admirer ce que la volonté et l'entente, la collaboration de toute une ville unie autour de son maire, M. Guérin, ont pu réaliser. Cette réalisation dépasse de loin tout ce qui a pu être fait en Seine-et-Marne et cela vaut la peine d'être signalé.

Depuis trois mois, dans toutes les familles on a vellé le soir pour confectionner des fleurs en papier, des cadres, des supports pour motifs. Mais là où ce travail prend toute sa valeur, c'est dans sa qualité. Chaque fleur est un petit chef d'œuvre de goût, petite ou grande elle étale des pétales multicolores assemblés avec art. Et que dire des dons artistiques des Braytois quand on a eu le privilège d'admirer à la virtuosité dans la reproduction des instruments de nos sociétés musicales ou des scènes dont certains surprennent par leur ampleur.

Et que dire de ces rues entièrement remodelées par la répétition d'un motif différent pour chacune d'elles. Et puis, l'admiration du visiteur a certainement pris la forme de l'émotion véritable car en quittant le centre de la ville, il a pu voir que l'effort des habitants s'était étendu partout de la même façon. Comment ne pas être ému en découvrant au limites des habitations ces petites ruelles bien connues de tous serpentant sur les arrières des maisons, si tristes avec leurs murs aveugles transformés pour un jour en sentiers plantés de coiffures de bordant de fleurs éclatantes. Et enfin, comment ne pas ressentir pleinement la ferveur que les Braytois ont mis dans leur œuvre en découvrant, fait unique, que les H. L. M. de la ville, dans la communion imprévue et salutaire de tous aussi, un air de fête extraordinaire en toutes fenêtres décorées des motifs les plus divers, de la plus humble guirlande jusqu'aux motifs les plus recherchés, et aussi les balcons qui permettaient de lire à des centaines de mètres, écrit à avec des fleurs « Soyez les bienvenus ! ».

Il n'est pas possible de décrire toutes les découvertes agréables que Bray a réservé à ses visiteurs, seule la photo, ou le film, peuvent rendre ce que les deux mille habitants de Bray ont réalisé avec leurs mains, et surtout avec leurs cœurs.

Il ne faut pas de doute que les remerciements sincères de tous les musiciens invités, de leurs chefs, de leurs dirigeants, du président de la Fédération, Maître Fiévet, des personnalités présentes aux Braytois sont suffisants pour traduire l'hommage qui leur est dû. Leur meilleure récompense sera sans doute la réussite de leur entreprise et, surtout, le fait que d'avoir confectionné et assemblé ensemble plus d'un million de fleurs, aura reserré les liens qui méritent d'être les actifs et artistiques habitants de cette charmante cité.

Pour notre part, nous pensons que ce magnifique résultat né de l'entente totale des habitants d'une ville de Seine-et-Marne restera longtemps comme un exemple à suivre et difficile à égaler.

SUD-EST

LANCEY

Devant une assistance nombreuse et enthousiaste, brillante réussite du gala de l'Harmonie des Papeteries de France

Lancey 27 avril Lancey berceau de la « houille blanche » aux portes de Grenoble, centre musical qui attire à lui des éléments appréciés de Brignoud, Domène, le Versoud, peut-être l'ère de l'harmonie des Papeteries de France conduite de mains de maître par son chef M. Pierre Deson.

La salle des fêtes était pleine d'une assistance d'auditeurs amis, un riche programme paré d'œuvres classiques signées Mozart, Léon Delibes, Weber, Schütz, Strauss. Une parfaite démonstration au service de l'art en cette soirée de gala, se compléte de deux concours de grande classe.

La Manécanterie des petits chanteurs de la Vierge au manteau de Grenoble et sa directrice, Mlle Madeleine Jaffier se montra en tous points digne de l'audition qu'elle présenta.

Le quatuor de saxophones du Conservatoire régional et de l'harmonie municipale de Lyon dont le fondateur et directeur M. Serge B'



non et ses camarades nous firent découvrir un ensemble prestigieux. Pour qu'une tradition solidement établie demeure, la soirée débutait sous le signe de la jeunesse avec l'audition de l'harmonie Junior du Haut Grésivaudan composée des meilleurs élèves des écoles de musique de Pontcharra, directeur M. Chenevier et de Lancey, directeur M. Deson.

Sous la baguette de M. Pierre Deson ces jeunes musiciens et musiciennes nous donneront une démonstration éclatante de leur technique.

L'audition débutait par les trois premiers mouvements de cette œuvre du maître De Salzbourg « Petite Musique de Nuit » un chef-d'œuvre de grâce et de délicatesse. Allégo d'entrée dont le début a les allures d'une petite marche dansante — l'andante qui apparaît sous la forme d'une romance le minueto qui offre en son trio un véritable et mélodique Landier.

Venaient ensuite le poème symphonique d'Arkadie Kouguellie « Volga » dont le thème principal n'est autre que le célèbre « Chant des bateliers de la Volga ».

Les Juniors terminèrent leur concert sur la célèbre marche de J.F. Wagner « Sous l'Aigle Double ».

Trois morceaux... une bien courte demi-heure, mais quel soin dans l'exécution, quelles savantes nuances ! Les longs et chaleureux applaudissements qui saluèrent chacune des œuvres s'adressaient aux jeunes interprètes et à leur chef.

Des voix fraîches, la précision des attaques, d'exquises nuances marquèrent les ouvrages tant liturgiques que profanes que la manécanterie des petits chanteurs avait inscrit à son programme « Cantate Domino » de Platonin l'adorable « Ovos Omnes » de Vittorio « In Paco » de Bouzignac « Stille Nacht » de Gruber « Madré de la Puerta » de Pajot « Choral Passin « Salt-Jean » de J. S. Bach. Du point de vue profane nous citerons « Le Petit Tambour » de Simone « chanson mexicaine » de P. Pajot « Buon Signore » de P. Berthier « l'Orge de P. Poulenc et pour terminer « Hymne au Soleil » de Rameau. Ces garçons rayonnent la lumière et la joie de leurs chants et ce soir ils nous firent apprécier une audition de haute qualité musicale. Les petits chanteurs méritaient bien les chaleureux bravos prolongés des auditeurs.

M. M. Serge Blichon, Daniel Gaudet Bernard Guyenon, Roger Gagnère, ces quatre musiciens nous ont offert la magie de leur talent, et leur indéfectible cachet artistique associé à une virtuosité à la fois brillante et sûre. Régali pour les mélomanes, comme pour les profanes, le quatuor fut aussi régulièrement écouté que chaudement applaudi. Et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, la maîtrise de l'art ou la chaleur inouïe de l'appréhension à chaque exécution. Douze interprétations nous furent offertes, de ce bouquet de fleurs musicales nous élirons « Le Petit Nègre » de Debussy.

Le gala en était à l'apothéose avec la parfaite exécution par l'harmonie d'un programme de qualité et judicieusement élaboré pour les auditeurs et qui débutait par un Pas redoublé avec tambours et clairons que son auteur a dédié en toute sympathie à M. Foulard, président honoraire, et qui a pour titre « Le Défilé de l'Harmonie » de Pierre Deson. L'ouverture de « La Chauve-Souris » évoque le caractère général de cette opérette auquel elle est étroitement unie par sa couleur orchestrale et par l'utilisation des thèmes appartenant tous à la partition elle-même. Mouvements et nuances furent respectés, en un mot une interprétation délicate et parfaite qui a obtenu un énorme succès.

Les six airs de danse dans le style ancien du « Roi S'amuse » de Léo Delibes, définit une formule de balé typiquement française, un petit chef-d'œuvre par la variété et la distinction des thèmes; l'exécution fut agréable à l'oreille des mélomanes qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements.

Mais il est certain qu'il faut réserver une mention spéciale à l'ensemble des clarinettes de l'harmonie, ainsi qu'au soliste M. Guilmot qui interpréta avec une grande maîtrise le Concertino de Weber. Ce concertino fut composé en 1821 pour Boermann, ami de Weber.

L'ensemble des clarinettes bien soutenu par l'harmonie en réalisa une fort belle exécution qui déchaîna l'enthousiasme des auditeurs.

Petits chanteurs et harmonie, les deux groupes se firent longuement ovationner.

Magnifique d'unité, chanteurs et musiciens fusionnèrent sous la baguette de Pierre Deson pour interpréter une œuvre dévote du compositeur allemand Schütz « Tout l'univers est plein de sa magnificence » que la subtilité musicale du vieux maître, hausse au domaine de la liturgie pure.

L'audition de l'harmonie s'acheva par l'exécution avec la batterie fanfare, de l'hymne régional « Dauphiné Savoie » les Allobroges de Porot. Une fois de plus l'harmonie donna la preuve de son talent avec de très belles sonorités à tous les pupitres, un style sans fautes et une cohésion totale.

Comme d'usage le programme du gala était présenté et commenté par M. Stockhausen hautbois solo de l'harmonie.

A ce gala, nous avons noté parmi les personnalités M. Faquet, député de l'Isère, et Madame, M. Rémy, directeur général des Papeteries de France, M. Chamero, directeur administratif des Papeteries de France, M. Révol, président de l'U.D. des sociétés musicales de l'Isère, Bayoud, directeur honoraire de l'harmonie, Gustillon, président de la fanfare de Rallye Brédà d'Allevard, Chenevier, directeur de la fanfare « Les Enfants de Bayard » de Pontcharra, Chounet, président de l'harmonie de Grenoble, Ivanoff directeur des chœurs de Grenoble, etc. En terminant, remercions tous ceux qui, à des titres divers, contribuèrent au grand succès de ce quinzième gala et tout particulièrement à MM. Foulard et Vignon, les dévoués et dynamiques présidents, ainsi qu'à M. Pierre Deson pour sa maîtrise et sa compétence de directeur.

ALBERTVILLE

Une belle soirée à l'actif de la Chorale des Ecoles Publiques et de l'Harmonie Municipale

Samedi soir à la salle de Maître tour à tour à la tête de la chorale des écoles publiques et de l'Harmonie Municipale, M. Edmond Cesarri nous a réservé une nouvelle soirée musicale des plus satisfaisantes. Pour devenir coutumiers du fait, ni lui ni les exécutants qu'il dirige ne méritent pas moins qu'un redise ici le plaisir qu'il nous procurent, les progrès qu'ils font et ceux que nous aimerions leur voir faire encore.

C'est devant un public nombreux et choisi puisqu'on y comptait pratiquement toutes les notabilités de la ville, que d'abord la Chorale des Ecoles Publiques a exécuté avec fraîcheur et vie, des œuvres de Schubert, Mozart, John et Forsella, Bouvard, Boyet, etc... L'accueil fait à cette exécution a été sans mélange.

L'harmonie municipale de son côté, avait inscrit à son programme des œuvres appropriés au style de cette soirée placée sous le signe de la jeunesse.

Après colonel Bogey de Kenneth Alford, marche américaine popularisée par le film, le Pont de la Rivière Kwal, nous fut présentée la Petite Symphonie folklorique de A. Thyry, composée sur des thèmes populaires français. Evidemment petit chef-d'œuvre, fin produit d'un esprit de meilleur goût. Nos musiciens nous en donnèrent une exécution habile dont seuls quelques détails mériteraient, sans doute, un peu plus d'exactitude.

L'ouverture de la Dame Blanche de Boieldieu, ensuite, qui n'est pas une page facile — et qui en cela constituait la pièce maîtresse de ce concert — ne démentit ni de ce bon début ni du talent que nous connaissons maintenant à nos musiciens à exécuter des pièces de ce genre.

Une sélection de Mary Poppins de Shemen (un peu trop courte hélas !) et une autre de M. Caratval de C. Aznavour comprenant un beau solo de cornet de M. Lantime, clôturait ce beau concert sur une note claire et détendue.

Disons donc à tous les enfants de la Chorale la joie que nous avons eue à les entendre et aux musiciens de l'Harmonie celle sans cesse renouvelée de les trouver toujours plus dignes des promesses faites à leur public des derniers mois.

A noter à l'issue du spectacle, une réflexion d'un auditeur dont nous savons les compétences « Il y a eu d'excellents moments » Et c'est exact !

Après avoir présenté ses excuses et les regrets de M. Ciran, président de la Fédération des sociétés de musique, retenu par le Congrès, de M. Foye, président honoraire de la Lyre, empêché par ses obligations professionnelles ; le président dit sa joie de voir tant de musiciens réunis pour fêter sainte Cécile.

Il remercia tout particulièrement M. Godefroy, directeur de l'Harmonie ; M. Salsac, directeur de la Fanfare, et tous les musiciens pour leur dévouement à la cause de la musique. Il souligna l'effort financier fait par le Conseil municipal pour la formation musicale de la jeunesse et il adressa ses remerciements à M. le maire. Il félicita et encouragea les jeunes qui ont déjà rejoint les rangs des musiciens.

Prenant la parole, M. le maire constata avec plaisir le nombre important de musiciens participant à cette manifestation. Il félicita ceux qui ont repris l'instrument pour que la Lyre revive et encouragea les jeunes qui doivent assurer la relève.

M. Vigneau-Anglade dit son plaisir de se retrouver avec ses amis de Saint-Loubès. Lui aussi félicita M. le maire et son conseil municipal pour les brillants résultats obtenus grâce à leur aide, déclarant que les pouvoirs publics n'accordent qu'une aide dérisoire aux sociétés de musique qui, pourtant, assurent le rayonnement de la culture.

Congrès fédéral du 17 mars 1968

La séance est ouverte à 9 h., à la Maison de l'Europe, 6, cours de l'Intendance, à Bordeaux, sous la présidence de M. Henri Ciran, président fédéral, membre du Comité de la Confédération musicale de France, devant une nombreuse assistance.

Sont présents, du Comité fédéral : MM. Ciran, Coursan, Saint-Blancard, David, Sallard, Davier, Roubin, Vincent, Bousquet, Goulée, Pironom, Steurac, Sirdet, Blanchard, Dessaut, Dupart.

Assistent à l'assemblée : Me Fonade, représentant le maire de Bordeaux ; M. Georges Carrère, directeur du Conservatoire municipal de Bordeaux et président d'honneur de la Fédération ; M. Beaugency, directeur de Jeunesse et Sports ; MM. les représentants de la Presse.

Excusés : MM. Laporte-Trillès, Camelyre, Durand, Ranchoup, Mesnard.

M. Albert Sallard, secrétaire-général, donne lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale. Ce procès-verbal n'appelant aucune observation est adopté à l'unanimité.

Le président adresse ses remerciements, au nom de l'assemblée, à M. Fonade, à M. Georges Carrère, fidèle et présent malgré une journée chargée, « Nous aurons, annonce M. Ciran, le regret de ne plus voir M. Carrère à la tête de notre Conservatoire bordelais, l'âge est inexorable pour certaines fonctions... » « Nous n'oublions pas, ajoute le président, le dynamisme que vous avez exercé dans vos fonctions, ni surtout la profonde amitié que vous avez toujours professée à notre égard. » Les remerciements vont également à M. Beaugency et aux personnalités et représentants des Sociétés — certains venus de loin — qui, ou, bien, voulu répondre à son appel en assistant au Congrès. M. Ciran exprime toute sa satisfaction d'avoir vu se créer, sur le territoire fédéral, de nouveaux groupements et de nouvelles unions. Il salue M. Frappier, dont la société à Saint-Aulaye (Dordogne), a perdu tous ses biens dans un sinistre ; la Fédération et la Confédération Musicale de France sont venues à son aide. Des souscriptions spontanées sont enregistrées sous les applaudissements de l'assistance. M. Albert Sallard, secrétaire général, dans son rapport moral, exprime sa satisfaction des adhésions nouvelles, qui grossissent le nombre important des sociétés fédérées, dit tout le bien des prospections entreprises dans le territoire fédéral, par MM. Ciran, Saint-Blancard, David, Davier, Vin-

cent, Bousquet, partie de l'évolution, trop lente à son avis, de la musique en France, souligne le succès remporté, tant au Concours fédéral qu'à Paris, au Concours d'Excellence, par nos élèves musiciens, rappelant que la Fédération du Sud-Ouest occupe le troisième rang en France, pour ses examens. Il déclare réussis, comme chaque année, les fêtes de Sainte Cécile, les concours et festivals organisés par les sociétés fédérées. Il termine en remerciant chaleureusement au nom de tous, le président fédéral, qui se dépense sans compter pour la marche ascendante de la Fédération.

Après échange de vues sur les statistiques mondiales de la Musique, lesquelles indiquent le rang occupé par la France, et après avoir donné à M. Dupart, sur sa demande, des précisions sur un point du rapport moral au sujet de la manière d'opérer actuellement en France, pour l'enseignement musical (il s'agissait, non de l'enseignement dispensé par les dévoués amateurs de nos sociétés, mais des initiatives prises par le Gouvernement sur le plan purement administratif), le président remercie M. Sallard, sous les applaudissements et le rapport moral, mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Le rapport financier, lu par M. Pironom, est adopté sous bénéfice d'inventaire, dit M. Ciran. La Commission de contrôle n'ayant pu effectuer avant le congrès la vérification annuelle des comptes. Cette vérification se fera incessamment et les sociétés seront informées des conclusions de la Commission. M. Ciran fait remarquer que nous n'avons plus de mouvements de fonds ; nous avons uniquement les chèques Pos-

tu par M. Roubin, délégué aux assurances, qui regrette que le nombre des assurés ne progresse pas. M. Frappier, de son côté, fait le rapport du ministre de la société de Saint-Aulaye. Pour secourir cette société sinistrée, il est précisé que l'Union départementale des Landes verse 200 F, le Cercle Artistique de Saint-Augustin verse 100 F et le Groupement Musicien du Ricorn-Gubermanis verse 90 F.

Dans le rapport de la Commission Artistique sur les examens de solfège, instruments et chant de 1967 et sur les épreuves de 1968, M. David fait état d'une progression nette et encourageante dans les résultats obtenus. Ce rapport est adopté à l'unanimité. M. Ciran remercie M. David qui a toujours le secret de faire, avec élégance, d'intéressantes statistiques qui sont le reflet vivant et précis de cette importante question des examens.

Il est ensuite donnée lecture des dates continues à ce jour des prochains examens fédéraux, la quatrième audition annuelle des lauréats des examens à eu lieu à la salle du Musée d'Aquitaine, Jardin de la Marie, Cours d'Albret à Bordeaux, dans d'excellentes conditions. M. Davier, délégué aux récompenses, donne lecture d'un rapport clair et intéressant.

Le Président, en remerciant, fait observer à l'assemblée que M. Davier doit souvent faire face à des demandes tardives auxquelles, cependant, par de très grands efforts, il donne satisfaction et toujours avec une grande amabilité. Ce rapport sur les récompenses est adopté à l'unanimité sous les applaudissements.

M. Georges Carrère, directeur du Conservatoire Municipal de Bordeaux et président d'honneur de la Fédération, dit sa conviction que nos sociétés dépendent une grande aide pour obtenir les résultats désirés. Je m'empêche, ajoute-t-il, à faire ressortir vos mérites. Le directeur du Conservatoire fait ensuite, à l'auditoire, un exposé très intéressant de l'évolution des instruments de musique à travers les âges. Il termine, sous les applaudissements, en adressant ses vives félicitations au président fédéral et à toute l'assistance pour leurs efforts communs.

SUD-OUEST

SAINT-LOUBES

Notre société de musique « la Lyre », presque centenaire, a fêté la patronne des musiciens

Pendant l'office religieux, sous la direction intelligente de son chef dévoué, M. Godefroy, la Lyre exécuta quelques-uns des meilleurs morceaux de son répertoire : « Infanteria Algeria » (Combelli), « Morceau d'évaluation » (Gubner), « Fianis Angelicus » (C. Franck) solo de trombone, M. Jacquet, « Marche de la garde consulaire » (Furgot).

Elle a fait preuve de qualités avec de belles sonorités à tous les pupitres, un style aisé et une cohésion parfaite. Tous nos compliments.

M. le curé, dans son sermon, souligna le rôle important que joue la musique dans la vie communale et dans les contacts humains.

Après la messe, un long défilé, fanfare en tête, conduisit au centre du bourg. Là, devant un auditoire très fourni, fut donné un magnifique concert au cours duquel nous avons pu entendre une brillante « Chasse à courre », qui a permis d'apprécier les magnifiques sonorités des cors et des trompettes de cavalerie. Tous nos compliments à M. Salsac, dévoué vice-président de la Lyre, qui a mis au point ce morceau difficile. Ensuite, « Eternelle Ivresse », « la Leçon de letkies » et, pour terminer, la « Marche consulaire » : l'Harmonie et la Fanfare recueillirent un succès mérité.

Les musiciens et leurs invités se rendirent ensuite à la cantine mise aimablement à leur disposition par le Conseil municipal.

A l'heure des toasts, le président de la lyre remercia la personnalité dont la présence est un encouragement ; M. le maire, M. Decaup, premier adjoint ; M. Vigneau-Anglade, M. Dessaut, représentant M. Ciran ; M. le curé.

instruments de musique

SELMER PARIS

DOCUMENTATION SUR DEMANDE 1 10, RUE DE LA FONTAINE AU ROI, PARIS 110. TEL. 1.029.10.24

en faveur de la musique, vous êtes, dit-il, des bâtisseurs dans ce pays où la musique n'a pas encore trouvé la place qui lui revient. Le président fédéral remercie M. Carrère et déclare que le prochain directeur honoraire de notre Conservatoire Municipal restera, pour notre fierté, notre président d'honneur, M. Ciran invite ensuite l'assemblée à voter la motion du congrès confédéral de Paris à l'UNESCO, en octobre 1967, et demande à la Presse la mention de cette motion. Applaudissements.

A Jeunesse et Sports, nous avons trouvé en M. Beaugency l'homme qui soutient les Sociétés, dit le président. Pour être agréé à Jeunesse et Sports, poursuit-il, il faut remplir un imprimé. Cela est facile et je vous recommande de le faire pour vos Sociétés; il faut connaître le date de déclaration à la Préfecture et la date de parution dans le Journal Officiel. Il faut adapter les statuts aux conditions prévues par Jeunesse et Sports. M. Beaugency déclare qu'il se met bien volontiers à la disposition des Sociétés qui auraient besoin de renseignements. Vifs applaudissements.

Le Président signale que le premier congrès fédéral d'été qui aura lieu à Dax le 16 juin prochain sera réalisé par l'Union des Sociétés Musicales du département des Landes et son président, M. Despujols, qui recevra la Fédération et invite très cordialement toutes les sociétés adhérentes à y assister.

Il est donné lecture des dates communiquées par les Sociétés à la Fédération pour les festivals et concours qu'elles organisent.

M. Ciran rappelle que le Congrès National de Tarbes aura lieu le 2 juin prochain, clôturant le congrès confédéral d'été. Quelques sociétés du Sud-Ouest y participeront, notamment la Sainte-Marguerite de Gradignan, les Jougaudous de Bordeaux, l'Harmonie d'Orthez, etc...

Il est rappelé que le drapeau fédéral, actuellement entre les mains de la Fanfare Sainte-Marguerite de Gradignan, est tenu à la disposition des Sociétés fédérées, à l'occasion de leurs manifestations. La demande doit en être faite au président fédéral. Divers vœux sont présentés par l'Union des Batteries et Batteries-Fanfaires, la Société Musicale de la Teste, l'Accordéon-Club Périgourdin, l'Union des Landes. En ce qui concerne la motion du Congrès confédéral (UNESCO), M. Ciran demande que les délégués présents des divers départements veuillent bien en assurer l'envoi aux députés et sénateurs.

La Fédération paie 2 F de plus par Société à la Confédération Musicale de France. Il est demandé aux Sociétés si elles consentent à un relèvement de 2 F de la cotisation annuelle fédérale, pour faire face à cette augmentation de 2 F de la part de la Confédération Musicale de France, ce qui porterait la cotisation à 14 F + 2 F = 16 F. La cotisation portée à 16 F, pour le prochain exercice, est adoptée à l'unanimité. Pour le Congrès National à Ajaccio, M. Dupart demande qu'il ait lieu en juillet au lieu de juin, compte tenu de la période des vacances. Cette demande a déjà été posée à la Confédération Musicale de France.

par le président fédéral au cours du congrès d'octobre 1967. Elle sera à nouveau rappelée lors des prochains assemblés nationaux.

Le tiers sortant des membres électifs du Comité Fédéral, rééligible, MM. Davier, Coulée, Millerand, Mme Millerand, MM. Pironom, Ranchoup, Roubin, Saint-Blancard est réélu à l'unanimité.

Le Président donne lecture de la lettre de démission d'un membre du comité: M. Marc Toungnan, qui est remplacé par un nouveau candidat, élu à l'unanimité: M. Maxime Chertier, lequel prend le mandat de M. Toungnan (1966-1972).

Le nouveau comité se trouve donc ainsi constitué: MM. Blanchard, Bousquet, Cameleyre, Cazauvleilh, Chouprade, Chertier, Ciran, Coursan, David, Davier, Despujols, Dessaut, Dupart, Durand, Goulié, Laporte-Trilles, Lefay, Mesnard, Millerand, Mme Millerand, MM. Pironom, Ranchoup, Roubin, Saint-Blancard, Saliard, Sicure, Sirix, Tremine, Verrier, Vignau-Anglade, Vincent, Zawinloff, soit, au total, 32 membres: 23 membres électifs et 9 membres de droit. Le nouveau comité se réunira très prochainement pour procéder à la nomination des membres de son bureau.

Le Président, après avoir remercié l'assistance pour la bonne tenue du congrès, lève la séance à 12 h. 15. Un très bon repas au « Château du Diable » à Cenon, a clôturé dans la joie générale le congrès 1968.

A la suite de son élection, par le congrès du 17 mars 1968, le nouveau comité a procédé à la nomination des membres de son bureau

Sont nommés: Président, M. Blanchard; Vice-président, M. Davier; Secrétaire général, M. Albert Saliard, 13, passage Belair, Bordeaux; Secrétaire adjoints, MM. Robert Davier, délégué aux récompenses, 17, rue des Pollus, Bordeaux; Jack Roubin, délégué aux droits d'auteurs et aux assurances, 42, rue Marc-Sanglier, 33-Talence; Maxime Chertier; trésorier général, M. Pierre Vincent, résidence Le Golf n° 15, avenue de l'Hippodrome, 33-Eysines; trésoriers adjoints: MM. Jean Bousquet et Jean Goulié; conseiller financier, M. Georges Pironom.

Eclatant succès du Festival de Musique du 9 juin 1968 à Neuvic-sur-l'Isle (24)

C'est avec un temps splendide que s'est déroulé le festival de musique organisé par la Concorde de la Vallée de l'Isle et son groupe de majorités.

La veille, un dynamique orchestre entraîna une foule de danseurs sous le chapiteau du dancing le Riato.

Dimanche matin, dès 9 heures, les sociétés musicales s'étaient rendues à la mairie, puis, précédées des majorettes de la Concorde, un défilé s'organisa jusqu'au camping, où eut lieu la messe en plein air. Ce fut la société de l'Harmonie de Thiviers qui assura la partie musicale de cette cérémonie, avec un programme de circonstance, dirigé par son chef distingué M. Pannon. Exécution très nuancée. Beaucoup de jeunes exécutants. A l'élévation, ce fut la brillante batterie-fanfare de Marcuil qui joua « Aux Champs ».

Assistance très nombreuse à cette messe, dite par le doyen de Neuvic. Très remarquée, la tenue exemplaire des musiques présentes, ainsi que des majorettes.

Le défilé conduisit tout le monde au monument aux morts où M. Billeau déposa une gerbe; minute de silence. Sonnerie aux morts impeccablement interprétée par la batterie-harmonie de Saint-Aulaye.

Personnalités présentes: M. Guéna, ministre de l'Information; M. Claude Gulchard, député; le Dr Pascaud, conseiller général et maire de Neuvic; Me Henri Sauguet; M. Blanchard, président des Sociétés Musicales du Libournais; MM. les présidents des sociétés participantes; de nombreux musiciens et très nombreux public.

Les sociétés se rendirent au festival; devant la halle d'honneur formée par les majorités de la Concorde, M. Guéna, ministre de l'Information fut accueilli par une vibrante « Marseillaise ». Dans la grande salle du Conseil, fut servi le vin d'honneur, où en quelques mots aimables, M. Billeau remercia tous ceux qui avaient répondu à l'invitation de la jeune société.

Le repas amical réunit, au restaurant Lebeaux, à Théorat, une centaine d'invités, repas présidé par M. Henri Sauguet, compositeur, qui, dans une allocution très écoutée exalta la valeur et le rôle de la musique dans la société et dans la vie.

Blanchard, dans un exposé très nuancé, mit l'accent sur l'éducation musicale nécessaire dans les écoles, condition primordiale pour la pratique de la musique vocale et instrumentale.

Le défilé parti à l'heure prévue, de Théorat avec en tête, le bataillon de majorettes et, pour clôturer, la musique du 5ème Régiment de Chasseurs, applaudit tout au long du parcours jusqu'au camping.

Sur le podium, les sociétés passèrent à tour de rôle dans l'ordre prévu et eurent toute l'attention du public. Le jury composé de M. Blanchard, M. Ruscconi, Mme Billeau était présidé par l'éminent compositeur Me Henri Sauguet.

Dans ce cadre ravissant du camping, c'est à une fête de la musique qu'on put assister. La diversité des douze sociétés présentes permit d'apprécier la valeur de la musique, des familles d'instruments, allant de l'accordéon à la contrebasse en passant par la petite flûte. Le bouquet final fut offert par la fanfare du 5ème Régiment de Chasseurs, dirigée magistralement par son chef, M. Ruscconi. Les récompenses furent attribuées et remises aux présidents des diverses sociétés en présence de M. le maire de Neuvic par M. Blanchard.

Succès de cette journée musicale pour la Concorde et merci à tous ceux qui, très généreusement ont contribué à la bonne organisation de cette fête.

Ont été décorés par la Fédération des sociétés musicales du Sud-Ouest au cours de cette manifestation: MM. Billeau, président de la Concorde; Mouchet, Sirix, Paul Escarmant et Jean Escarmant.

TARN

LAVOUR

Le jeudi soir, 10 mai 1968, sous la halle, eut lieu le Premier Grand Concert de Printemps organisé par la Lyre de Lavour et la Batterie-fanfare Vaurienne, avec la participation des soixant-dix élèves de l'école de musique et de l'orchestre Gérard Marty.

Depuis fort longtemps on n'avait vu autant de public assister à un concert donné par nos sociétés musicales locales. Il faut dire que le programme offert était varié et important et que la participation des jeunes élèves musiciens avait attiré de nombreux parents et amis. De plus, cette soirée était dédiée à tous les membres honoraires et particulièrement à Mme Montels, veuve du regretté directeur de la batterie-fanfare, décédée il y a un an.

VOICI le programme complet sous la direction de M. Bernard Alquier, pour la Lyre, et M. Marcel Lagrillière, pour la batterie-fanfare: « Les Apprentis marins », pas redoublé, par les deux groupements; « Intermède musical », variétés, par l'orchestre Gérard Marty; « La Vie d'une rose », de Schumann, par l'école de musique; « Intermède musical », classique, par G. Marty; « La Belle Époque », de Delbecq, par la Lyre; « Les Airs d'Adamo », par la Lyre; les 17 élèves des cours de solfège et d'instruments ont chanté et joué « Ma Campagne » et « un Violon sur un toit », arrangement et direction B. Alquier; « Intermède musical », G. Marty; « La Poupée de Nuremberg », par la Lyre; « Sélection de valse viennoises », par la Lyre; « La Costa Brava », pasodoble, par la Lyre; et « Cherbourg », pas redoublé, par la Lyre.

Ce concert fut un succès total et, du plus chevronné au plus jeune musicien, tous les acteurs de cette soirée n'ont droit qu'à de chaleureuses félicitations. M. Alquier, qui en fut responsable artistique, leur dit avec beaucoup d'émotion et leur exprima sa reconnaissance. Les élèves de l'école de musique, accompagnés par leurs aînés instrumentistes, nous ont démontré d'une éclatante façon que le talent n'est point l'apanage des « grands ». Une mention spéciale aux jeunes solistes: Claire Cross, Régine Revault, Maryse Founalès, Myriam Rivère, qui, avec beaucoup d'expression, ont interprété un extrait de « La Vie d'une rose », de R. Schumann; et aux solistes « masculins » Bernard Cabausel, trompette, et Guy Serret, baryton, qui, avec autorité, se sont imposés au pupitre, grâce aux leçons qu'ils ont été donner par les anciens. Très bonne tenue de la Batterie qui, sous la direction de M. Lagrillière, a magistralement exécuté deux pas redoublés en accord parfait avec la Lyre.

La musique populaire connaît un nouvel essor à Lavour: c'est le mol্লা que nous puissions dire, tant mérité, pour la musique... et pour notre chère cité du Jacquemart.

VAUCLUSE

SORGUES

Festival de Fanfares

Par un temps magnifique dans Sorgues accourut et enchanta le Festival des fanfares à combi un immense succès populaire, ce dimanche 19 mai 1968.

Ce fut en vérité un bien beau spectacle et le sourire de Mme Gily, la dévouée secrétaire du Réveil Sorguais, témoignait parfaitement de la joie des organisateurs.

Dès le matin déjà la ville vivait au son des tambours et des trompettes. C'est, en effet, dans la cour de la maison de retraite, devant des pensionnaires toujours heureux de se trouver en présence d'un spectacle d'une aussi bonne qualité, que fut donné le premier concert.

Mais ce n'est qu'à 15 heures, après un rassemblement laborieux en raison même du nombre des musiciens présents, n'oublions pas qu'il y avait plus de 200 exécutants, que le cortège pris le départ pour serpenter longuement dans les rues de la ville.

Défilé en musique, mouvements rythmiques et gracieux des superbes majorettes des Marquises et de celle plus jeunes, mais pleines de talent de notre localité vauclusienne de Jonquières, furent très instamment applaudis.

Et lorsque tout cet ensemble barloché se retrouva au parc « Gérard-Philippe » où déjà il y avait une foule compacte qui sembla se condenser encore au moment où chacune des formations exécuta parfaitement le morceau qui allait déclencher de la remise des coupes du Festival. Jusque là, elle avait eu l'occasion de se détacher de la prestation hors concours de l'harmonie « Union musicale sarranaise » dont le concert dirigé par M. Bianchini ne pouvait que relever le lustre de cette fête.

Le jury composé de M. André-Fernand Triquier, président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse; M. François Colli, secrétaire général de la section fédération; M. Fernand Bellissier, directeur de l'Harmonie d'Orange; M. Marius Imbert, directeur du Réveil sorguais; M. Agard, directeur de l'Union musicale sarranaise; M. Dominique Fava, président d'honneur du Réveil sorguais; devait attribuer les coupes dans l'ordre suivant: 1er prix: Fanfare Saint-Chamassenne, avec son chef, Félix Arnaud; 2ème prix: Fanfare la Sirène chevillonnaise, sous la conduite du chef Raymond Sadallan; 3ème prix: Fanfare Jeanne-d'Arc de Martigues, sous la direction de M. Charles Sigara; 4ème prix ex æquo: Fanfare le Réveil jonquiérois, avec le chef René Gervasy.

Monsieur Fernand Marin, député-maire vint faire une brève apparition pour dire sa satisfaction et ses remerciements à tous les participants.

Une belle journée donc pour les musiciens qui nous ont fait passer un excellent moment de détente et les majorettes qui ont largement contribué au succès de cette fête des fanfares.

Ant M VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury
Le Gérant: A. EHRMANN
Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

NOUVEAUTÉS 1968 pour harmonie ou fanfare

En attendant que vous receviez notre nouveau catalogue et notre recueil annuel de conducteurs, nous vous indiquons ci-après nos nouveautés parues en 1968.

ARRANGEMENTS DE CHANSONS MODERNES A SUCCES

- TONTON CRISTOBAL, défilé one-step avec tambours et clairons sur la chanson de Pierre Perret, arr. L. Delbecq (T.F.) Tarif Bb.
- L'IMPORTANT... C'EST BECAUD, tantaisie de R. Martin sur les 3 succès de Gilbert Bécaud: L'important c'est la rose, Le Petit Oiseau de toutes les couleurs et Quand il est mort le Poète (A.F.) Tarif E.
- LA DERNIERE VALSE, le grand succès international créé en France par Mireille Mathieu, Pétula Clark, Tino Rossi, John Williams, etc..., arrangement R. Martin (F.) Tarif E.
- BANCO SUR MIREILLE MATHIEU, pot-pourri de Laurent Delbecq, sur les plus célèbres chansons de Mireille Mathieu. (A.F.) Tarif F.
- BEER BARREL POLKA (Chantons la bière et l'amour), célèbre polka marche, arr. L. Delbecq (T.F.) Tarif Bb.
- GRANADA, arrangement de Laurent Delbecq du pasodoble espagnol d'Augustin Lara. (A.F.) Tarif Bb.
- DALILA, célèbre chanson créée en France par Sheila. (F.) Tarif Bb.
- SI J'AVAIS DES MILLIONS, célèbre chanson, créée en France par Dalida (A.F.) Tarif E.
- UN VIOLON SUR UN TOIT, une création des Compagnons de la Chanson (A.F.) Tarif E.
- LES MOUSQUETAIRES, défilé-marche avec tambours et clairons de Robert Martin, sur la chanson d'Henri Salvador (T.F.) Tarif Bb.
- SOUS UN SEUL FLAMBEAU, marche de Laurent Delbecq sur la chanson officielle des 10èmes Jeux Olympiques. (F.) Tarif Bb.
- LES ROSES BLANCHES, l'immense succès de Léon Raiter, créé en son temps par Berthe Sylva, et actuellement chanté par Les Sunlights, arr. R. Martin (F.) Tarif E.

TRANSCRIPTIONS D'ŒUVRES CELEBRES, MORCEAUX CLASSIQUES, SUITES D'ORCHESTRE, ETC...

- Beethoven, LE DRAPEAU DE L'EUROPE, sur l'Hymne à la joie, arr. L. Delbecq (F.) Tarif B.
- Haendel, HAENDEL CEREMONIAL, suite de 5 morceaux pouvant être exécutés séparément ou formant une messe complète. (F.) Chaque numéro séparément. Tarif B.
- Marly, LE CHANT DES PARTISANS, nouvel arrangement du Chant de la Résistance, arrangement M. Monnotte. (T.F.) Tarif B.
- Massenet, ANGELUS DES SCENES PITTORESQUES, transcription Louis Millet. (M.F.) Tarif B.

ŒUVRES ORIGINALES DIVERSES

- POLKA VALAISANE, de Robert Clérisse. Morceau de Concert humoristique (A.F.) Tarif C. Ce morceau existe aussi pour quatuor de saxophones.
- TRAVELLING THROUGH U.S.A., fantaisie-jazz de John Darling. (M.F.) Tarif E.
- LES GAIS TROUS OURS, fantaisie-polka pour 2 cornets ou trompettes ou 2 saxophones altos. (A.F.) Tarif C.
- SANGRIA, valse espagnole de Barsacq-Mongis. (F.) Tarif C.
- SANG ET OR, pasodoble typique de F. Loup (F.) Tarif B.
- HYMNE NATIONAL DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL de H. Pepper. (F.) Tarif B.
- LE RIAN MANEY, pas redoublé de Lucien Comte. (T.F.) Tarif A.
- MARCHE DES PIPINS, marche avec tambours et clairons de Jacques Devogel. (T.F.) Tarif A.
- MARCHE PRINTANIERE, de R. Tripard, défilé avec tambours et clairons. (T.F.) Tarif A.
- DEFILE DE BRESSE, de Laurent Delbecq, avec tambours, clairons, trompettes et trompes. (T.F.) Tarif A.
- HONNEUR AU FEDERAL, défilé de Georges Pihet avec tambours, clairons et trompes. (T.F.) Tarif A.

Et n'oubliez pas que
DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE
 LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE